



THEOLIA

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	2
RAPPORT DE GESTION 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008	81
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008	179
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008	182
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008	220

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 3, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques identifiés et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Marc van't Noordende

Thierry Gagnard

Vincent Vautier



THEOLIA

RAPPORT DE GESTION 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENTATION DU GROUPE ET DE SON ACTIVITE EOLIENNE	4
CHANGEMENTS DANS LA DIRECTION DU GROUPE	5
ACTIVITE DU GROUPE EN 2008	6
RESULTATS DE LA SOCIETE MERE THEOLIA SA	22
PRINCIPAUX RISQUES DU GROUPE	27
GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	42
INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	57
INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES	64
ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION	67

Le présent Rapport de Gestion rend compte de l'activité de la Société et de son Groupe au cours de l'exercice 2008. Il a été arrêté par le Conseil d'administration dans sa réunion du 21 avril 2009.

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SON ACTIVITE EOLIENNE

Créé en 1999, inscrit au marché libre en 2002 et coté sur Eurolist le 31 juillet 2006, le Groupe THEOLIA est un acteur européen de la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne. Le Groupe développe, construit et exploite des fermes éoliennes pour son propre compte, ainsi que pour le compte de tiers.

Au 31 décembre 2008, le Groupe gère une capacité installée totale de 671 mégawatts (MW), dont 360 MW pour compte propre et 311 MW pour le compte de tiers.

Au 31 décembre 2008, le portefeuille de projets éoliens en développement du Groupe s'élève à 2 580 MW.

THEOLIA dispose de fermes éoliennes en exploitation en France, en Allemagne et au Maroc. Le Groupe développe des projets éoliens en France, en Italie, en Inde et au Brésil. L'Italie, la France et l'Allemagne constituent trois grands marchés sur lesquels le Groupe est actif. Compte tenu de leur important potentiel de croissance, l'Inde et le Brésil sont de potentiels futurs marchés clés.

Les compétences du Groupe couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur de la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne : de l'identification du site à la gestion opérationnelle des fermes éoliennes construites, en passant par le processus d'obtention du permis de construire, la sélection des turbines les plus appropriées au site, la mise en place du financement et la construction.

Pour financer sa croissance future, le Groupe peut décider de vendre les fermes éoliennes construites à des tiers, tout en conservant la gestion opérationnelle.

Les capacités installées du Groupe se répartissent comme suit au 31 décembre 2008 :

(en MW)	MW détenus pour compte propre	MW gérés pour compte de tiers	Total
France	80	18	98
Allemagne	230	293	523
Maroc	50	-	50
Total	360	311	671

Les projets en développement du Groupe se répartissent comme suit au 31 décembre 2008 :

(en MW)	Prospection	Développement	Permis déposés	Permis obtenus	En construction	Total	
Europe							
France	428	348	352	57	78	1 264	49%
Italie	-	90	254	25	51 ⁽¹⁾	419	17%
Allemagne	-	-	38	5	92	135	6%
Reste du Monde							
Inde ⁽²⁾	-	-	-	300	25	325	13%
Brésil	240	23	70	105	-	438	17%
Total	668	461	713	491	247	2 580	
	26%	18%	28%	19%	10%		
	1 842						

(1) Dont 21 MW détenus à 50/50 avec un partenaire

(2) THEOLIA India est un joint-venture à 50/50, consolidé par mise en équivalence dans les comptes du Groupe. Les chiffres indiqués sont en base 100%

2. CHANGEMENTS DANS LA DIRECTION DU GROUPE

Le 29 septembre 2008, THEOLIA a annoncé des changements dans l'organisation de la Direction du Groupe.

Suite à la démission avec effet immédiat de M. Jean-Marie Santander de ses fonctions de Président, de Directeur Général et d'administrateur de THEOLIA, le Conseil d'administration a dissocié les fonctions de Président et de Directeur Général, afin de contribuer efficacement à la qualité des travaux du Conseil et d'adopter, au sein du Groupe, une gouvernance d'entreprise conforme aux meilleures pratiques de marché.

M. Eric Peugeot, administrateur de THEOLIA depuis 2006, a été nommé Président du Conseil d'administration.

M. Eric Peugeot, de nationalité française, a occupé plusieurs fonctions clé en marketing pour le Groupe Peugeot SA, en France et à l'international. M. Peugeot a été responsable du merchandising en Europe pour Automobiles Peugeot de 1990 à 1995 puis Directeur du sponsoring et des partenariats de 1995 à 2000. M. Peugeot est actuellement Président de Peugeot Belgium, Peugeot Netherlands et Peugeot Portugal. Il est également administrateur de SKF France, EPF (Etablissements Peugeot Frères) et LPPF (La Française de Participations Financières).

M. Marc van't Noordende a été nommé Directeur Général de la Société.

M. Marc Van't Noordende, de nationalité néerlandaise, a rejoint Essent NV en 2000, en tant que Président de la Division Énergie. Il est devenu membre du Comité exécutif d'Essent en 2002 et a été Directeur Général des Opérations (*Chief Operating Officer*) de 2005 à 2008. Avant de rejoindre Essent, il était Directeur Général de Protein Genetics, basé au Wisconsin (Etats-Unis), de 1997 à 2000. Avant Protein Genetics, il occupa différentes fonctions au sein de Gemini Consulting à Paris et d'Akzo Nobel. M. Van't Noordende est titulaire d'un MBA de l'INSEAD (France) et d'un diplôme en droit de l'université de Leiden (Pays-Bas).

3. ACTIVITE DU GROUPE EN 2008

La liste des filiales et participations composant le Groupe consolidé, avec le pourcentage d'intérêt et de contrôle, figure dans la note 36 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.1. Faits marquants de l'exercice

3.1.1. *Changement de stratégie*

Le 3 septembre 2008, la précédente Direction du Groupe, souhaitant pleinement bénéficier de la revalorisation des tarifs de rachat de l'électricité en Allemagne, avait annoncé sa décision de se concentrer sur la production d'électricité en conservant pour compte propre le maximum de fermes éoliennes développées. Cela impliquait la limitation au maximum voire l'absence totale de vente de fermes éoliennes à des tiers en fin d'année.

Cependant, compte tenu du manque de financement sécurisé pour la mise en place de cette stratégie au moment de cette annonce, et de la crise financière environnante, ne permettant pas le développement du financement nécessaire dans les délais appropriés, la nouvelle Direction du Groupe a décidé de réactiver les ventes de fermes éoliennes à des tiers. Compte tenu du cycle commercial pouvant s'étendre sur plusieurs mois, les ventes de fermes éoliennes devraient reprendre en 2009.

Aucune vente de fermes n'a été réalisée sur l'exercice 2008.

3.1.2. *Difficultés de trésorerie*

Depuis mi-2008, le Groupe a enregistré des tensions importantes sur sa trésorerie, conséquence d'une stratégie ambitieuse de croissance externe, de l'absence de ventes de fermes éoliennes en Allemagne et de la crise financière.

Pour y remédier, la nouvelle Direction du Groupe et le Conseil d'administration ont décidé :

- ✚ La mise en vente d'actifs opérationnels et de projets éoliens en France et en Allemagne,
- ✚ La mise en vente de sociétés du pôle environnement du Groupe (Seres Environnement, Ecoval 30 et Nèmeau) et des centrales dispatchables (CS2M, SAPE et SAEE), activités non-stratégiques,
- ✚ La mise en place d'un plan de réduction des coûts sur l'ensemble du Groupe.

Dans ce contexte, la Société THEOLIA SA a entamé une restructuration qui s'est notamment traduite par un plan de réduction des effectifs. Dans ce contexte, les effectifs de la holding ont pratiquement diminué de moitié dans les six derniers mois.

De plus, le 12 novembre 2008, le Groupe a signé un protocole de vente d'un parc éolien de 55,5 MW en Allemagne pour un montant de 81 millions d'euros. Le parc éolien, en exploitation depuis 2006, comprend 37 turbines de 1,5 MW chacune. Le protocole est valable pour une durée de 6 mois. A la date d'arrêté des comptes, la cession n'avait pas été réalisée.

Enfin, dans le cadre de son programme annoncé de cession de ses actifs non-éoliens, le Groupe a annoncé le 24 décembre 2008, la vente de la totalité de sa participation (soit 4 716 480 actions) dans

Thenergo pour un montant de 15 millions d'euros. Le Groupe conserve une option de racheter ces actions, s'il le souhaite, au prix convenu de 110 % du prix de vente sous 12 mois et de 120 % de ce même prix sous 12 mois supplémentaires. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, la créance correspondante n'a pas été encaissée. THEOLIA a initié un recours en arbitrage afin de recouvrer cette créance. Le Groupe a choisi de déprécier la totalité de sa créance dans ses comptes 2008.

L'intérêt et les conditions du plan de cessions ci-avant énoncé a fait l'objet d'une analyse approfondie par la nouvelle Direction du Groupe et a été approuvé par le Conseil.

3.1.3. Tests de dépréciation

La crise économique et financière qui s'est fortement amplifiée au cours du second semestre 2008, les difficultés rencontrées au cours de la même période, ainsi que la très forte dégradation de la capitalisation boursière, considérée comme un indicateur de nature à justifier la réalisation de tests de juste valeur, ont conduit le Groupe à procéder à des tests de juste valeur portant sur tous ses actifs. Dans un marché devenu pratiquement atone et un environnement économique en crise, la valeur de marché n'ayant plus de réalité pertinente, les tests de juste valeur ont été opérés à partir de la valeur d'utilité.

En application de la norme IAS 36, ces tests ont donné lieu à la constatation d'une perte de valeur de 105,6 millions d'euros, inscrite en résultat opérationnel.

3.1.4. Acquisition de la Compagnie Eolienne du Détroit

Le 4 janvier 2008, THEOLIA a finalisé l'acquisition de la Compagnie Eolienne de Détroit (CED) détenue majoritairement par EDF international. Cette acquisition d'un montant de 45 millions d'euros a porté sur 100% des titres de CED et a entièrement été financée par fonds propres.

Située à Tétouan, CED détient un droit de jouissance sur un parc éolien installé dans le Royaume du Maroc. Il comprend 84 éoliennes pour une puissance totale installée de 50,4MW et a été mis en service en 2000.

Il est précisé que l'ONE (Office National de l'Electricité au Maroc) dispose, dans le contrat de fourniture et d'achat d'énergie signé avec CED d'une option de rachat anticipé de la société en 2010 dans l'hypothèse où les circonstances économiques le justifieraient.

3.1.5. Mise en service d'une ferme éolienne de 8 MW en France

En décembre 2008, THEOLIA a mis en service la Centrale Eolienne de Sallen, située dans le Calvados, en Normandie. Le développement de ce projet avait commencé en mars 2002. Le permis de construire, déposé en juin 2004, a été obtenu en juillet 2005. Les travaux de construction avaient débuté en décembre 2007.

3.2. Synthèse du compte de résultat

Les comptes consolidés de THEOLIA ont été examinés par le Comité d'Audit et le Conseil d'administration, puis arrêtés par le Conseil d'administration dans sa réunion du 21 avril 2009, en présence des commissaires aux comptes.

Comptes consolidés (en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007 publié	31/12/2007 retraité IFRS 5
Chiffre d'affaires	69 956	306 481	288 134
Résultat opérationnel courant	(67 299)	(3 250)	438
Résultat opérationnel	(196 460)	(38 726)	(37 517)
Résultat financier	(39 083)	(7 941)	(6 989)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(3 842)	589	(85)
Impôts	11 936	(2 729)	(2 777)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	(16 650)	N/A	(1 257)
Résultat net	(244 098)	(48 807)	(48 625)

Suite à l'application de la norme IFRS 5 relative aux activités en cours de cession, la majorité des sociétés de l'activité non-éolienne du Groupe sont sorties des différents postes du compte de résultat consolidé pour être regroupées dans un poste unique « résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ». Afin de permettre la comparaison avec l'exercice précédent, le compte de résultat 2007 a été retraité de l'impact des entités du pôle environnement concernées (Seres Environnement, Ecoval 30, SAEE, SAPE, Némeau, Therbio, CS2M et Thenergo).

3.3. Chiffre d'affaires consolidé

3.3.1. Analyse du chiffre d'affaires consolidé par activité

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007 Publié	31/12/2007 retraité IFRS 5
Chiffre d'affaires consolidé	69 956	306 481	288 134
Vente d'électricité d'origine éolienne pour compte propre	55 540	26 883	26 883
Vente d'électricité d'origine éolienne pour compte de tiers	43 454	27 028	27 028
Construction - Ventes de fermes éoliennes à des tiers	(18 236)	218 423	218 423
Activité non-éolienne	(10 802)	34 147	15 800

Au total, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 70 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 288 millions d'euros (retraité selon IFRS 5) au 31 décembre 2007.

Ce chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice a été ajusté de deux principaux éléments :

- ✚ L'annulation de la vente d'une ferme éolienne en Allemagne, réalisée fin 2007, du fait de l'incapacité de l'acheteur à obtenir un financement en 2008, qui a pénalisé l'activité « Ventes de fermes éoliennes à des tiers » pour un montant de 17 millions d'euros ;

- ✚ L'annulation de la vente d'un parc solaire enregistrée fin 2007, du fait de l'incapacité de l'acheteur à obtenir un financement en 2008, qui a pénalisé l'activité non-éolienne pour un montant de 14,4 millions d'euros.

Vente d'électricité d'origine éolienne

Les ventes d'électricité d'origine éolienne, pour compte propre et compte de tiers, sont passées de 53,9 millions d'euros en 2007 à 99 millions d'euros en 2008, enregistrant une croissance de 83 %.

Les ventes d'électricité à partir des fermes éoliennes détenues par le Groupe ont plus que doublé sur la période. La capacité installée pour compte propre est passée de 333 MW au 31 décembre 2007 à 360 MW au 31 décembre 2008. La forte croissance du chiffre d'affaires de cette activité reflète l'impact de la consolidation en année pleine des fermes éoliennes acquises par le Groupe en Allemagne en juillet 2007 pour une capacité de 165 MW.

Les ventes d'électricité pour compte de tiers en 2008 ont augmenté de plus de 50% par rapport à 2007. Au 31 décembre 2008, le nombre total de MW gérés pour compte de tiers atteignait 311 MW, par rapport à 297 MW au 31 décembre 2007.

Construction et ventes de parcs éoliens à des tiers

En 2008, le Groupe n'a enregistré aucune vente de fermes éoliennes, alors que les ventes de fermes éoliennes à des tiers avaient atteint 218 millions d'euros en 2007. Ceci résulte d'une décision de la Direction du Groupe, préalable aux changements d'organisation opérés en octobre 2008. Cette décision a depuis été renversée par la nouvelle Direction afin de réactiver les ventes de fermes éoliennes à des tiers. Compte tenu du cycle commercial pouvant s'étendre sur plusieurs mois, les ventes de fermes éoliennes devraient reprendre en 2009.

Activité non-éolienne

L'application de la norme IFRS 5 relative aux activités en cours de cession a amené le Groupe à retraiter le chiffre d'affaires de la majorité des entités non-éoliennes en 2007 pour un montant total de 18,3 millions d'euros, et ne pas comptabiliser le chiffre d'affaires de ces entités en 2008.

La différence de chiffre d'affaires de l'activité non-éolienne entre 2007 et 2008 s'explique par la vente d'un parc solaire en Allemagne fin 2007 pour un montant de 14,4 millions d'euros. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires des activités non-éoliennes est en croissance sur la période.

Comme communiqué précédemment, le Groupe poursuit la cession de ces activités non-stratégiques.

3.3.2. Analyse du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007 Publié	31/12/2007 retraité IFRS 5
Chiffre d'affaires consolidé	69 956	306 481	288 134
France	11 650	35 920	24 897
Allemagne	50 346	263 147	263 147
Reste du monde	7 959	7 413	89

En 2007, le Groupe a enregistré 218 millions d'euros de ventes de fermes éoliennes à des tiers, dont 18 millions d'euros en France et 200 millions d'euros en Allemagne.

Hors ventes de fermes éoliennes à des tiers, le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2008 est en croissance en France par rapport au 31 décembre 2007 (retraité selon IFRS 5).

Hors ventes de fermes éoliennes à des tiers, le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2008 est en baisse en Allemagne par rapport au 31 décembre 2007 (retraité selon IFRS 5) du fait de l'annulation de deux ventes réalisées fin 2007, ayant impacté la performance de 2008 d'un montant de 31,4 millions d'euros.

La forte croissance du chiffre d'affaires dans la zone reste du monde s'explique principalement par la comptabilisation en 2008 des ventes d'électricité issues de la ferme éolienne au Maroc, CED, acquise tout début 2008 (voir paragraphe 3.1.4.).

3.4. Résultats consolidés

3.4.1. EBITDA consolidé

3.4.1.1. Méthode de calcul

Souhaitant accroître la transparence et se conformer aux meilleures pratiques généralement constatées, le Groupe a décidé de modifier la présentation de son EBITDA afin de l'aligner sur les méthodes de calcul généralement utilisées par la communauté financière et recommandées par l'AMF.

Jusqu'en 2007, l'EBITDA n'intégrait ni les provisions sur actif circulant, ni les charges résultant de la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions gratuites et de BSA (IFRS 2).

A partir de la clôture de l'exercice 2008, le Groupe a décidé d'intégrer ces deux éléments dans le calcul de son EBITDA.

Ainsi l'EBITDA du Groupe se définit de la manière suivante : EBITDA = résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements + provisions pour risques.

L'impact de cette décision est très significatif sur le niveau d'EBITDA du Groupe en 2008. Il s'élève à 42,2 millions d'euros et se répartit de la façon suivante (en millions d'euros) :

EBITDA 2008 – nouvelle présentation	(37,8)
Dépréciations de créances clients	17,1
Provision d'un acompte sur turbines réservées	10
Charges résultant de la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions gratuites et de BSA (IFRS 2)	9,7
Provision pour dépréciation de turbines en stock	3,1
Dépréciations de stocks	2,3
EBITDA 2008 – ancienne présentation	4,4

A titre de comparaison, l'EBITDA (retraité selon IFRS 5) de 2007 s'élevait à 24,6 millions d'euros. Selon la nouvelle présentation, l'EBITDA (retraité selon IFRS 5) 2007 serait ressorti à 12,2 millions d'euros.

Le tableau de passage de l'EBITDA au résultat opérationnel pour les deux derniers exercices est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007 Publié	31/12/2007 retraité IFRS 5
EBITDA ⁽¹⁾	(37 821)	14 636	12 196
Dotations nettes aux amortissements et provisions sur risques	(29 479)	(17 886)	(11 759)
Résultat opérationnel courant	(67 299)	(3 250)	437
Autres produits et charges non courants	(22 584)	21 014	22 791
Pertes de valeur	(106 577)	(56 490)	(60 746)
Résultat opérationnel	(196 460)	(38 727)	(37 517)

(1) Calculé selon la nouvelle présentation adoptée en 2008, intégrant les provisions sur actif circulant et les charges résultant de la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions gratuites et de BSA (IFRS 2) dans l'EBITDA.

3.4.1.2. Analyse de l'EBITDA consolidé

Comme indiqué précédemment, l'EBITDA consolidé du Groupe affiche une perte 37,8 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Cependant, il est important de noter que l'EBITDA de l'activité « Vente d'électricité », cœur de métier du Groupe THEOLIA, a fortement progressé sur la période. Il est passé de 17,8 millions d'euros au 31 décembre 2007 à 39,7 millions d'euros au 31 décembre 2008, enregistrant une croissance de 123 % sur la période.

Cette forte croissance est toutefois compensée par trois impacts négatifs majeurs :

- ✚ L'absence de ventes de fermes éoliennes à des tiers,
- ✚ La comptabilisation de nombreux éléments non récurrents
- ✚ Les charges résultant de la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions gratuites et de BSA (IFRS 2) pour un montant de 9,7 millions d'euros.

En effet, suite à la décision de la précédente Direction d'arrêter la principale activité de sa filiale allemande, la vente de fermes éoliennes, le Groupe n'a enregistré aucune vente de ferme éolienne sur l'exercice 2008. Une quote-part significative des frais de structure de la filiale n'a, par conséquent, pas été absorbée et a eu un effet direct sur l'EBITDA du Groupe. Ces frais représentent une charge d'environ 8,2 millions d'euros sur l'exercice 2008. Il est rappelé que la nouvelle Direction du Groupe a réactivé, fin 2008, les ventes de fermes éoliennes, qui devraient reprendre en 2009.

Par ailleurs, suite à la politique de développement ambitieuse menée par la précédente Direction, le Groupe a enregistré des charges et provisions non-récurrentes impactant l'EBITDA pour un montant de 44,7 millions d'euros sur l'exercice 2008, principalement liées aux pénalités d'arrêt de certains contrats (notamment avec les turbiniers) et à la fermeture de certaines filiales (Espagne, Grèce et Europe de l'Est), ainsi qu'à l'annulation de deux ventes réalisées en 2007.

Ces charges et provisions non-récurrentes se répartissent principalement comme suit (en milliers d'euros) :

Dépréciation de la créance suite à la cession de Thenergo	15 000
Provision d'un acompte sur turbines réservées	10 000
Charges non-récurrentes de sponsoring, audit, études et frais juridiques	4 197
Perte de marge sur annulation de deux ventes réalisées en Allemagne en 2007	3 615
Provision pour dépréciation de turbines en stock	3 119
Pénalités sur contrat avec un turbinier (suite à un volume d'achat de turbines inférieur au minimum prévu dans le contrat)	2 670
Complément de commissions sur achats/ventes de fermes éoliennes en Allemagne	2 200
Coûts de structure au Maroc et coûts liés à la fermeture des filiales en Espagne, en Grèce et en Europe de l'Est	2 045
Pertes opérationnelles du pôle environnement (hors activités abandonnées sorties du périmètre en application de la norme IFRS 5)	1 378

Le produit de la cession des titres Thenergo par le Groupe en fin d'année, dont l'échéance était mi-janvier 2009, n'a pas été encaissé à la date de publication de ce Rapport. THEOLIA a initié un recours en arbitrage afin de recouvrer la totalité de sa créance détenue sur Hestiun ou d'annuler la vente et de recouvrer les titres vendus. La Société a adopté une position conservatrice et a choisi de déprécier la totalité de sa créance, soit un montant de 15 millions d'euros.

L'acompte sur turbines réservées était associé à un projet qui a été abandonné. L'intégralité de cette avance a été provisionnée à la clôture.

Les charges résultant de la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions gratuites et de BSA (IFRS 2) se sont élevées à 9,7 millions d'euros en 2008, contre 11,8 millions d'euros publiés en 2007. Il s'agit d'attributions intervenues début 2008.

3.4.2. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant du Groupe établit une perte de 67,3 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre un résultat positif de 438 millions d'euros (retraité selon IFRS 5) au 31 décembre 2007.

Les dotations aux amortissements enregistrées en 2008 s'élèvent à 26,6 millions d'euros, contre 11,4 millions d'euros (retraité selon IFRS 5) pour 2007. Cette augmentation reflète la croissance de la capacité installée du Groupe, notamment la comptabilisation en année pleine en 2008 des fermes apportées par GE Energy Financial Services mi-2007.

Le Groupe a également constaté certaines provisions impactant le résultat opérationnel courant de l'exercice 2008 pour un montant de 2,2 millions d'euros.

3.4.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe établit une perte de 196,5 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre une perte de 37,5 millions d'euros (retraitée selon IFRS 5) pour 2007.

Cette forte baisse s'explique principalement par la comptabilisation d'importantes charges non-courantes sur l'exercice 2008.

La politique de développement ambitieuse menée par la précédente Direction a conduit à plusieurs opérations de croissance externe, dont certaines ont été réalisées dans un marché mondial très actif et en hausse. Des tests de juste valeur des goodwill et actifs immobilisés doivent être effectués au moins une fois par an, et notamment lorsqu'un indice de perte de valeur est détecté. Dans l'environnement de fin 2008, ceci s'est traduit par la qualification puis la comptabilisation de dépréciations significatives des goodwill et actifs au 31 décembre 2008.

Selon la norme IAS 36, la valeur actuelle d'un actif, qui sert au calcul de l'éventuelle perte de valeur d'un actif, correspond au montant le plus élevé de :

- ↳ la juste valeur de l'actif (comparaison par rapport aux prix de marché constatés sur un marché actif) diminuée des coûts de la vente,
- ↳ sa valeur d'utilité, c'est-à-dire la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif pendant la durée d'utilité de l'actif.

Cette définition s'applique indifféremment à tous les actifs entrant dans le champ d'application de la norme IAS 36, qu'ils soient destinés à être cédés (sans pour autant répondre à l'ensemble des conditions de classement en actifs détenus en vue de la vente de la norme IFRS 5) ou à être utilisés.

Tant en 2007 qu'au début de l'année 2008, le marché éolien est resté très actif avec de nombreuses transactions constatées en Europe. Ceci contribuait à soutenir les prix. Au cours de l'exercice 2008, THEOLIA a réalisé ces tests durant le second semestre, lorsqu'il a été constaté un fort ralentissement du marché, lié à la crise financière.

Suite à la raréfaction des transactions constatée et à la dégradation économique générale depuis septembre 2008, les critères de marché actif, et donc la référence à la valeur de marché, n'ont pas été retenus par le Groupe pour la détermination de la valeur actuelle. La valeur d'utilité par la

méthode des flux de trésorerie futurs attendus a ainsi été retenue comme étant l'approche la plus pertinente pour la détermination des valeurs actuelles à fin 2008.

Cette approche a ainsi fait apparaître des dépréciations significatives liées aux acquisitions passées.

Les charges et provisions non-courantes impactant le résultat opérationnel de l'exercice 2008 s'élèvent à 129,3 millions d'euros et se répartissent de la manière suivante (en millions d'euros) :

Dépréciation de goodwill, essentiellement en Allemagne (56,8) et au Maroc (15,0)	77,6
Dépréciation d'actifs essentiellement en Allemagne (15,2) et en Espagne (11,3)	28,0
Sous-total pertes de valeurs (application norme IAS 36)	105,6
Autres dépréciations	1.0
Moins-value de cession des titres Thenergo	22,6

La Société rappelle que la détermination de la valeur actuelle par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est basée sur un principe historique de valeur terminale nulle par projet (contrat). L'amortissement est constaté intégralement sur la durée de vie du contrat de vente d'électricité, sans extension de la durée de vie des turbines au-delà de la durée de vie du contrat en vigueur, qui est de 15 ans en France et 20 ans en Allemagne.

Pour mémoire, il est rappelé que la perte de 37,5 millions d'euros (retraitée selon IFRS 5) pour 2007 intégrait un impact net négatif de 33,6 millions d'euros relatif à deux éléments non-récurrents :

- ✚ Un profit de dilution de 22,9 millions d'euros suite à l'ouverture du capital de Thenergo concomitamment à son inscription sur Alternext, et
- ✚ Une dépréciation du goodwill relative à l'acquisition des fermes de GE Energy Financial Services pour un montant de 56,5 millions d'euros.

3.4.4. *Résultat net*

Le résultat net de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2008 établit une perte de 244,1 millions d'euros, contre une perte de 48,6 millions d'euros (retraité selon IFRS 5) pour 2007.

Le résultat financier est passé de – 7 millions d'euros (retraité selon IFRS 5) pour l'exercice 2007, à – 39,1 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette augmentation est principalement due à :

- ✚ La première charge financière d'intérêts en année pleine liée à l'OCEANE (obligations à options de conversion et/ou échange en actions nouvelles ou existantes) ; les intérêts calculés selon le taux d'intérêt effectif, conformément à la norme IFRS en la matière, s'élèvent à 13,5 millions d'euros sur l'exercice 2008 ; cet emprunt convertible ayant été contracté en octobre 2007, les intérêts calculés selon de taux d'intérêt effectif s'étaient élevés à 2,3 millions d'euros en 2007 ;
- ✚ L'évaluation de la juste valeur des instruments de couverture du risque de taux d'intérêt existants sur certains emprunts en France : la réduction du niveau des taux d'intérêts a entraîné une dépréciation des instruments de couverture à taux fixe pour un montant de 9 millions d'euros ;

- ⤴ La dépréciation du compte courant d'Asset Electrica (société qui détient la ligne de raccordement au réseau d'un projet anciennement développé en Espagne) envers THEOLIA, suite à la décision de fermeture des activités en Espagne, pour un montant de 2,9 millions d'euros ;
- ⤴ Une dépréciation de crédits octroyés à des clients en Allemagne pour un montant de 2,7 millions d'euros.

La quote-part dans le résultat des entreprises associées affiche une perte de 3,8 millions sur l'exercice 2008, dont 3,5 millions correspondent à la perte de Asset Electrica (consolidée à 50% par mise en équivalence), principalement due à une dépréciation de ses actifs de 8,7 millions d'euros (pour 100 % de détention).

Le produit d'impôt constaté en 2008 s'élève à + 11,9 millions d'euros et s'explique principalement par :

- ⤴ La constatation d'une créance d'impôt rattachée aux déficits fiscaux de la filiale allemande du Groupe (Natenco) pour un montant de + 5 millions d'euros,
- ⤴ Un effet d'impôt global lié à différents retraitements IFRS comptabilisés.

Enfin, le poste « résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », regroupant les sociétés de l'activité non-éolienne du Groupe concernées par la norme IFRS 5 relative aux activités en cours de cession, fait apparaître une perte de 16,7 millions d'euros pour 2008, contre une perte de 1,3 millions d'euros (retraité selon IFRS 5) en 2007.

Les décisions prises depuis octobre 2008 de recentrage de l'activité sur les grands marchés sur lesquels le Groupe est actif (Italie, France et Allemagne, relayés par l'Inde et le Brésil), couplé au processus de vente engagé des activités non-éoliennes, de certains projets et actifs éoliens, ont eu un impact significatif en matière de dépréciation dans un marché difficile.

Le total des provisions et charges non-récurrentes comptabilisées sur l'exercice 2008 s'est élevé à 201,9 millions d'euros.

3.4.5. Analyse par activité

Le tableau ci-après présente le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le résultat opérationnel courant par activité :

(en milliers d'euros)	Vente d'électricité d'origine éolienne	Ventes de fermes éoliennes à des tiers	Activité non-éolienne	Holding	Total consolidé
Chiffre d'affaires	98 994	(18 236)	(10 802)	-	69 956
EBITDA ⁽¹⁾	39 707	(28 440)	(2 278)	(46 810)	(37 821)
Résultat opérationnel courant	14 134	(31 116)	(2 179)	(48 139)	(67 299)

(1) Il est rappelé que l'EBITDA est calculé selon la nouvelle présentation adoptée en 2008, intégrant les provisions sur actif circulant et les charges résultant de la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions gratuites et de BSA (IFRS 2).

Vente d'électricité d'origine éolienne

Le ratio d'EBITDA/chiffre d'affaires de cette activité atteint 40,11 % et se décompose ainsi :

- ✚ Ratio EBITDA/chiffres d'affaires compte propre : 69,20 %,
- ✚ Ratio EBITDA/chiffre d'affaires compte de tiers : 2,84 %.

Cette performance est globalement en ligne avec les objectifs de gestion que se fixe le Groupe.

Construction et vente de fermes éoliennes à des tiers

L'EBITDA de cette activité affiche une perte de 28,4 millions, majoritairement pénalisé par les trois éléments suivants :

- ✚ L'annulation de la vente d'une ferme éolienne en Allemagne, réalisée en 2007, du fait de l'incapacité de l'acheteur à obtenir un financement en 2008. Cette annulation a engendré :
 - Une annulation de chiffre d'affaires de 17 millions d'euros,
 - Une perte sur marge de 2,7 millions d'euros ;
- ✚ L'absence totale de vente de fermes éoliennes en 2008, entraînant la non-absorption d'une quote-part significative des frais de structure de la filiale allemande pour environ 8,2 millions d'euros,
- ✚ La comptabilisation de charges et provisions non-récurrentes pour un montant de 9 millions d'euros.

Activité non-éolienne

Suite à l'application de la norme IFRS 5 relative aux activités en cours de cession, l'impact de la majorité des sociétés de l'activité non-éolienne (Seres Environnement, Ecoval 30, SAEE, SAPE, Némeau, Therbio et CS2M) a été regroupé au sein d'un poste unique « résultat net des activités destinées à être cédées ». Les activités non-éoliennes non IFRS 5 regroupent principalement les activités non-éoliennes de Natenco, ainsi que les sociétés Biocarb, Ecoval Technology SAS et THEOLIA Canada.

L'EBITDA de cette activité affiche une perte de 2,3 millions d'euros, dont 900 milliers d'euros de perte de marge sur annulation de la vente d'un parc solaire en Allemagne en 2007.

Holding

L'EBITDA de ce secteur, principalement composé de THEOLIA SA, siège du Groupe, fait apparaître une perte de 46,8 millions d'euros, essentiellement due aux charges résultant de la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions gratuites et BSA (IFRS 2) pour un montant de 9,7 millions d'euros et à la comptabilisation de charges et provisions non-récurrentes pour un total de 30,6 millions d'euros incluant les principaux montants suivants :

Dépréciation de la créance suite à la cession de Thenergo	15 000
Provision d'un acompte sur turbines réservées	10 000
Charges non-récurrentes de sponsoring, audit, études et frais juridiques	4 197
Coûts de structure au Maroc et coûts liés à la fermeture de la filiale espagnole	1 022

3.5. Structure financière

Il est précisé que trois erreurs constatées sur les comptes au 31 décembre 2007 ont donné lieu à des retraitements. La présentation détaillée des effets sur les états financiers est décrite en note 2.1 des notes annexes aux états financiers consolidés.

3.5.1. Capitaux propres – part du Groupe

Les capitaux propres – part du Groupe s'élèvent à 171,2 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 404,1 millions d'euros au 31 décembre 2007 (retraité). Cette baisse est directement liée à la perte dégagée sur l'exercice 2008.

3.5.2. Endettement financier net

L'endettement net passe de 215,3 millions d'euros au 31 décembre 2007 à 498,1 millions d'euros au 31 décembre 2008 et se décompose comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007 Retraité
Dettes financières	(376 686)	(346 261)
Emprunt obligataire convertible ⁽¹⁾	(204 223)	(195 953)
Autres passifs financiers ⁽²⁾	(8 338)	(377)
Actifs financiers courants	296	1 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90 823	326 197
Endettement financier net	(498 128)	(215 267)

(1) Les montants indiqués correspondent à la composante dette de l'emprunt obligataire. Voir note 2.17 de l'annexe aux comptes consolidés 2008.

(2) Les autres passifs financiers correspondent principalement à la situation, au 31 décembre 2008, des instruments de couverture de taux d'intérêt.

L'augmentation de l'endettement net reflète principalement la dégradation de la situation de trésorerie décrite précédemment.

Au 31 décembre 2008, les dettes financières se répartissent de la façon suivante :

	31/12/2008
Financement de projets sans recours à la maison-mère	(337 091)
Emprunt garanti par lettre de crédit	(5 255)
Lignes de crédit pour besoin en fonds de roulement	(34 340)
Total dettes financières	(376 686)

La note 21 de l'annexe aux comptes consolidés présente un échéancier de la dette au 31 décembre 2008.

3.5.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau ci-après présente de façon synthétique la variation de trésorerie constatée sur l'exercice et la nature des flux de trésorerie.

	31/12/2008	31/12/2007 Retraité
Marge brute d'autofinancement	(8 067)	27 214
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(129 192)	2 639
Impôt sur les sociétés	(8 715)	240
Flux liés aux activités abandonnées	(1 751)	-
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	(147 725)	30 093
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(73 727)	(136 663)
Flux de trésorerie des activités de financement	(12 184)	369 459
Incidence des variations des taux de change	70	(111)
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	(233 567)	262 778
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	325 920	63 142
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture des activités abandonnées	1 533	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	90 819	325 920

Au 31 décembre 2008, la trésorerie du Groupe est positive de 90,8 millions d'euros, contre 325,9 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Flux de trésorerie des activités opérationnelles

La marge brute d'autofinancement est négative de 8 millions d'euros au 31 décembre 2008.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité est négative de 129,2 millions d'euros. La forte augmentation du besoin en fonds de roulement est directement liée aux événements suivants :

- ✚ L'absence de ventes de fermes éoliennes sur l'exercice ayant entraîné :
 - Le stockage des nombreux projets acquis sur l'exercice et non revendus à la clôture,
 - La diminution des créances clients du fait de la non-émission de facture ;
- ✚ L'annulation des ventes d'une ferme éolienne et d'un parc solaire en Allemagne réalisée en 2007, ayant entraîné le restockage des projets.

Au global, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles est négatif de 147,7 millions d'euros au 31 décembre 2008, fortement pénalisé par une augmentation du stock de 137,2 millions d'euros.

Ce flux était positif de 30,1 millions d'euros au 31 décembre 2007 (retraité).

Flux de trésorerie des activités d'investissement

Le flux net utilisé pour les investissements s'élève à 73,7 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 136,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 (retraité).

En 2008, ce flux comprend 46,4 millions d'euros utilisés pour des acquisitions d'immobilisations corporelles (investissements dans la construction des parcs éoliens) et incorporelles (concernant l'avancement des projets éoliens).

La variation des prêts et avances est positive de 36,5 millions d'euros et vient principalement de l'annulation de ventes de Natenco GmbH de 2007 (voir paragraphe 3.3.1.).

Enfin, les incidences en trésorerie des variations de périmètre qui s'élèvent à 64,6 millions d'euros, proviennent essentiellement de l'acquisition de la Compagnie Eolienne du Détroit en janvier 2008.

Flux de trésorerie des activités de financement

Les opérations de financement réalisées sur l'exercice font apparaître un solde négatif au 31 décembre 2008 lié à :

⤴ La souscription d'emprunts et autres dettes	102 304 k€
⤴ Le remboursement d'emprunts et comptes courants	(91 063) k€
⤴ Le paiement d'intérêts	(24 497) k€

3.6. Continuité de l'exploitation

La Société rappelle que le budget 2009 du Groupe a été établi sur une base d'autofinancement, reposant sur un programme de cession d'actifs et de projets éoliens déjà entamé. Le bon déroulement de ce programme est un élément déterminant de la capacité de la Société à assurer la continuité de son exploitation sur douze mois.

Les principales hypothèses retenues sont notamment associées à :

- ⤴ La cession de parcs et projets éoliens en France, en Allemagne et en Espagne,
- ⤴ La cession d'actifs non-stratégiques.

La Société a aujourd'hui l'assurance raisonnable du respect de ce programme de cession et donc des échéances d'encaissements liées.

Néanmoins, dans le contexte d'un environnement économique difficile, dans le cas où le programme de cession des actifs se réaliserait avec retard, la Société bénéficierait de la pleine possibilité de limiter son programme prévisionnel d'investissements sur l'année 2009. Elle peut l'exercer en ciblant un ou plusieurs projets.

3.7. Perspectives

Fin 2008, la nouvelle équipe de Direction a entamé une restructuration du Groupe qui se poursuivra en 2009.

Sur le plan stratégique, le Groupe a décidé de se recentrer sur ses grands marchés : l'Italie, la France et l'Allemagne. En Allemagne, le Groupe poursuit ses renégociations avec FC Holding, son partenaire privilégié pour la réalisation des ventes de fermes éoliennes. Compte tenu de leur important

potentiel de croissance, le groupe a identifié l'Inde et le Brésil comme de potentiels futurs marchés clés ; le Groupe confirmera son engagement dans ces pays d'ici la fin de l'année 2009. Au Maroc, THEOLIA est actuellement en cours de renégociation du contrat de fourniture et d'achat d'électricité avec l'opérateur électrique marocain (l'ONE, l'Office National de l'Electricité). Ces négociations portent sur le reflet dans le contrat des modifications des conditions de financement de CED et sur les conditions d'exploitation du parc post 2010.

Sur le plan opérationnel, l'activité de construction-ventes de fermes éoliennes a été réactivée. Elle devrait reprendre en 2009. La vente de plus de 200 MW de projets en France, en Allemagne et en Espagne a déjà démarré.

En matière de gouvernement d'entreprise, une réflexion de fond est engagée sur la composition future de son Conseil d'administration, qui favorisera l'augmentation du nombre d'administrateurs indépendants et une plus grande diversité.

Sur le plan financier, le Groupe concentre ses efforts sur la gestion de la trésorerie et la réduction des coûts. Des progrès sensibles ont été constatés et le budget 2009 intègre les impacts des efforts d'optimisation entrepris dès fin 2008, notamment par le plan de restructuration de la holding et la fin ou la renégociation de l'ensemble des contrats de prestations externes.

Enfin, le Groupe se focalisera sur la finalisation de la cession de ses activités non-éoliennes. Le budget 2009 du Groupe est ainsi basé sur une hypothèse d'autofinancement, reposant sur l'ensemble des ventes programmées.

Au 31 décembre 2008, THEOLIA dispose d'un portefeuille de projets de qualité de 2 580 MW, lui permettant de soutenir ses ambitions de développement.

A partir de ce budget 2009 autofinancé et sur la base de la réalisation du portefeuille de projets dont dispose le Groupe, un plan de développement à moyen terme a été établi.

Plusieurs opportunités de restructuration financière pourraient permettre à THEOLIA d'accroître ses activités actuelles et de financer sa croissance future. En plus des ventes d'actifs et de projets, ces options comprennent la vente de participations dans ses actifs en exploitation ainsi que l'accès à des capitaux externes et/ou à des actifs, dans le but d'accroître l'activité au-delà du budget de base pour 2009.

3.8. Recherche et développement

La société Seres Environnement, appartenant au pôle Environnement du Groupe THEOLIA, est spécialisée dans la conception et la commercialisation d'appareils de mesure de la qualité de l'eau et de l'air.

Au 31 décembre 2008, les frais de recherche et développement immobilisés par cette filiale s'élèvent à 588 milliers d'euros, contre 390 milliers d'euros au 31 décembre 2007. Ils ont principalement porté sur la conception de nouveaux appareils dans l'éthylométrie et dans la mesure et le contrôle de la qualité de l'eau et de l'air.

Ces frais sont comptabilisés dans le poste « actifs destinés à être cédés » du bilan. La totalité de ces frais a été dépréciée au 31 décembre 2008.

3.9. Evènements importants survenus depuis le début de l'exercice 2009

3.9.1. Changement de périmètre des activités

3.9.1.1. Augmentation de la participation dans Theolia Emerging Markets

La Société THEOLIA SA a procédé au rachat des titres de la société Theolia Emerging Markets détenus par Jean-Marie Santander. Cette opération a été réalisée à la valeur nominale des titres.

Le contrat signé en fin d'exercice était assorti de conditions suspensives, exclusivement au bénéfice de THEOLIA, non levées à la clôture.

Ces conditions ont été levées et depuis le 14 janvier 2009, le Groupe détient 95,24 % des titres de Theolia Emerging Markets¹, contre 47,62 % auparavant.

Comme indiqué dans le communiqué du 17 novembre 2008, il est rappelé que le projet de cotation en bourse de Theolia Emerging Markets a été annulé.

3.9.1.2. Fermeture de filiales

Dans une communication du 29 janvier 2009, la Direction a présenté les principaux axes de la stratégie du Groupe. En particulier, elle a expliqué, qu'après une revue exhaustive de son positionnement géographique, THEOLIA se concentrera sur trois grands marchés : l'Italie, la France et l'Allemagne. En Allemagne, le Groupe poursuit ses négociations avec FC Holding, son partenaire privilégié pour la réalisation des ventes de fermes éoliennes.

Compte tenu de leur important potentiel de croissance, le Groupe a identifié l'Inde et le Brésil comme de potentiels futurs marchés clés ; cependant, le Groupe confirmera son engagement dans ces pays d'ici la fin de l'année. Au Maroc, THEOLIA est actuellement en cours de négociation de ses relations avec son partenaire local.

Enfin, le Groupe a annoncé sa décision de se retirer de l'Espagne, la Grèce, la République tchèque, la Pologne et la Croatie.

3.9.2. Changements au sein du Conseil d'administration

Le 29 janvier 2009, le Groupe a annoncé la démission de M. Philippe Perret de ses fonctions d'administrateur. M. Philippe Perret a été Vice-Président exécutif Finance de THEOLIA jusqu'au 13 octobre 2008.

Le 13 février 2009, le Groupe a annoncé la démission de M. Arne Lorenzen de ses fonctions d'administrateur. Cette démission est intervenue conformément à la récente décision de la Société de ne plus compter de membre de l'équipe de Direction au sein de son Conseil d'administration. M. Arne Lorenzen, Vice-Président exécutif Opérations de THEOLIA, conserve ses fonctions opérationnelles. Il a rejoint le Groupe en Janvier 2006. M. Eric Peugeot, Président du Conseil d'administration de THEOLIA, a remercié Arne Lorenzen pour sa contribution au développement de la Société en tant qu'administrateur.

¹ Le restant du capital social est détenu par le management local.

3.9.3. *Nomination de M. Marc van't Noordende en tant que Directeur Général à titre permanent de THEOLIA*

Début avril 2009, le Conseil d'administration a décidé de renouveler, pour une durée indéterminée, le mandat de Directeur Général de THEOLIA de M. Marc van't Noordende, après une période de six mois en tant que Directeur Général à titre intérimaire.

4. RESULTATS DE LA SOCIETE MERE THEOLIA SA

Les comptes sociaux de THEOLIA SA ont été arrêtés par le Conseil d'administration dans sa réunion du 21 avril 2009, en présence des commissaires aux comptes.

4.1. *Analyse du compte de résultat*

4.1.1. *Chiffres d'affaires et autres produits*

Le chiffre d'affaires de THEOLIA SA s'élève à 7,4 millions d'euros pour l'exercice 2008, contre 6 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires correspond aux prestations facturées par THEOLIA SA à l'ensemble de ses filiales au titre de *management fees*. L'augmentation de ce poste reflète le développement de l'activité de soutien aux filiales.

Le poste « autres produits » s'élève à 6,8 millions d'euros pour l'exercice 2008, contre 14,6 millions d'euros pour 2007. Il est composé des éléments suivants (en milliers d'euros) :

Refacturation à une filiale de travaux payés pour son compte (début des travaux de construction d'un projet italien)	4 500
Frais d'acquisition des titres de participation de la Compagnie Eolienne du Détroit (Transfert de charges)	1 148
Reprise de provision	967
Autres	181

Ce poste a enregistré une forte baisse par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de l'absence, en 2008, de transfert de charges liées aux augmentations de capital (pour un montant de 5,9 millions d'euros en 2007) et à l'émission de l'emprunt obligataire convertible (pour un montant de 6,6 millions d'euros en 2007).

4.1.2. *Résultat d'exploitation*

Le résultat d'exploitation affiche une perte de 41,6 millions d'euros pour l'exercice 2008, contre une perte de 10,2 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette forte baisse s'explique par :

- ✚ La forte augmentation du poste « autres achats et charges externes » principalement liée à :
 - 20,1 millions d'euros d'achats de turbines à un fournisseur. Ces turbines n'étant pas encore affectées à la clôture, elles ont été stockées, entraînant une augmentation du poste « variation de stock » pour 20,1 millions d'euros également ; Hors provision

pour dépréciation, le cumul de ces opérations est sans impact sur le compte de résultat ;

- La comptabilisation de 4,5 millions d'euros de charges correspondant à des travaux réalisés pour le compte d'une filiale qui ont été refacturés à la filiale, comme mentionné précédemment ; cette opération n'a pas d'impact sur le compte de résultat ;

✚ La forte augmentation du poste amortissements et provisions. En effet, ce poste enregistre une hausse significative des provisions pour dépréciations de l'actif circulant. Ces charges non-récurrentes s'élèvent à 29,6 millions d'euros et se répartissent comme suit :

Dépréciation de la créance suite à la cession de Thenergo	15 000
Provision d'un acompte sur turbines réservées	10 000
Provision pour dépréciation de turbines en stock	3 119
Provision pour dépréciation des créances du Groupe	1 167
Autres	300

Pour mémoire, une provision pour dépréciation de 3,8 millions d'euros au regard du projet Buchen avait été enregistrée à 100% en 2007. Cette provision a été maintenue en 2008.

Le poste salaires et traitements présente globalement une baisse de 494 milliers d'euros entre 2007 et 2008, qui s'analyse de la façon suivante :

- ✚ L'exercice 2007 avait enregistré un salaire du Président de 1 968 milliers d'euros contre 159 milliers d'euros en 2008 ; en effet, la quasi-totalité de la rémunération du Président a été perçue sous forme d'honoraires en 2008 et comptabilisé dans le poste « autres achats et charges externes ».
- ✚ On constate inversement une augmentation des rémunérations d'un montant de 970 milliers d'euros liée à l'augmentation significative de l'effectif en 2008 et le versement d'indemnités pour 345 milliers d'euros.

Le poste « charges sociales » s'élève à 1 979 milliers d'euros et inclut la charge liée aux attributions d'actions gratuites pour un montant de 708 milliers d'euros.

Le poste « dotation aux provisions » inclut notamment une provision de 354 milliers d'euros relative au litige avec la précédente gérante de la société Windream One, ainsi qu'une provision pour risque de 700 milliers d'euros au regard d'un développeur de projets en Grèce.

4.1.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2008 est négatif de 125,6 millions d'euros, alors qu'il était positif de 9,5 millions d'euros en 2007.

Ce déficit s'explique principalement par la constatation en 2008 de provisions pour dépréciation de titres et de créances liées à la valorisation des différentes filiales détenues.

Le montant net de ces dépréciations s'élève à 130,5 millions d'euros et se répartit de la façon suivante :

└ Provisions pour dépréciation de titres (98,6 millions d'euros), dont (en millions d'euros) :

Natenco Holding	67,9
Therbio	14,6
CED	12,1
Autres	4

└ Provisions pour dépréciations de créances rattachées aux participations nettes de reprises (31,9 millions d'euros), dont (en millions d'euros) :

Pôle Environnement	9,6
THEOLIA Participation	8,5
Filiales étrangères	6,7
Ecoval Technology	4,0
Sociétés support de projet France	2,0
Autres	1,1

└ Autres provisions pour dépréciations, incluant principalement la prime de non conversion liée à l'emprunt convertible OCEANE pour un montant de 3,3 millions d'euros.

Il est précisé que les intérêts de l'emprunt obligataire se sont élevés à 4,8 millions d'euros en 2008 contre 816 milliers d'euros en 2007 pour 2 mois seulement.

Des moins-values issues de la cession d'actions propres ont également été constatées pour un montant de 1 340 milliers d'euros sur l'exercice.

4.1.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice affiche un produit de 3,9 millions d'euros, contre une perte de 1,1 million d'euros en 2007.

Il faut principalement noter que la vente des titres Thenergo a généré une plus value de 5,2 millions d'euros.

Les charges exceptionnelles incluent 544 milliers d'euros liés au plan de restructuration et 489 milliers d'euros de dotation aux amortissements dérogatoires.

4.1.5. Résultat net

Compte tenu d'un produit d'impôt de 240 milliers d'euros lié à l'intégration fiscale, le résultat de l'exercice affiche une perte de 163 millions d'euros, contre une perte de 1,2 million d'euros au 31 décembre 2007. Cette très forte variation est principalement due aux éléments exceptionnels ayant été comptabilisés sur l'exercice, à savoir des charges non-récurrentes pour 29,6 millions d'euros et des provisions pour dépréciations sur les actifs financiers pour un montant de 130,3 millions d'euros.

4.2. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau ci-après présente de façon synthétique la variation de trésorerie constatée sur l'exercice et la nature des flux de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Marge brute d'autofinancement	(14 131)	6 518
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(20 186)	(6 662)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	(34 286)	(144)
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(119 938)	(170 734)
Flux de trésorerie des activités de financement	(4 200)	329 512
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	(158 424)	158 634
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	172 162	13 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	13 738	172 162

Au 31 décembre 2008, la trésorerie nette de la Société est positive de 13,7 millions d'euros, contre 172,2 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Flux de trésorerie des activités opérationnelles

La marge brute d'autofinancement est négative de 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2008.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité est négative de 20,2 millions d'euros. Cette dégradation est principalement liée au stockage de turbines achetées au cours de l'exercice, mais non encore installées à la clôture, pour un montant net de 17 millions d'euros. L'augmentation des dettes fournisseurs pour un montant de 9,9 millions d'euros, essentiellement due à la comptabilisation d'un acompte auprès d'un turbinier pour 6 millions d'euros, est compensée par l'augmentation des créances diverses pour un montant de 10,8 millions d'euros.

Au global, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles est négatif de 34,3 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Ce flux était négatif de 144 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

Flux de trésorerie des activités d'investissement

Le flux net utilisé pour les investissements s'élève à 120 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 170,7 millions d'euros au 31 décembre 2007.

En 2008, ce flux comprend 56,8 millions d'euros principalement utilisés pour l'acquisition de titres, notamment l'acquisition de la Compagnie Eolienne du Détroit pour 45,4 millions d'euros, un complément de prix de 7 millions d'euros pour l'acquisition de Maestrale Green Energy et un complément de prix de 3,3 millions d'euros pour l'acquisition de Natenco SAS.

La variation des prêts est négative de 63,7 millions d'euros du fait d'avances accordées aux filiales directes ou indirectes en vue de pourvoir au financement de leur activité.

Flux de trésorerie des activités de financement

Le flux net utilisé pour les opérations de financement s'élève à 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Il comprend un encaissement de 1,6 millions d'euros lié à l'exercice de bons de souscription d'actions au cours de la période et un décaissement de 5,6 millions d'euros lié aux intérêts payés sur l'emprunt obligataire convertible souscrit fin 2007.

Les flux d'entrées liés aux financements s'étaient élevés à 329,5 millions d'euros, dont 233,3 millions d'euros liés à la souscription de l'emprunt obligataire convertible cité précédemment.

4.3. Endettement et trésorerie

L'endettement financier de la Société s'élève à 245,2 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 240 millions d'euros au 31 décembre 2007. En plus de l'emprunt convertible souscrit fin 2007 pour un montant de 240 millions d'euros, la Société a souscrit un découvert bancaire d'un montant de 5,2 millions d'euros en 2008.

La trésorerie nette de la Société à la clôture s'élève à 13,7 millions d'euros.

4.4. Tableau des résultats sur les cinq dernières années

Normes françaises	30/06/2004 12 mois	30/06/2005 12 mois	31/12/2006 18 mois	31/12/2007 12 mois	31/12/2008 12 mois
Total des capitaux propres	1 227 086	28 641 654	168 349 952	350 035 018	189 106 745
Total du bilan	5 161 420	45 814 079	214 304 936	604 525 432	454 935 459
Capital en fin de période					
Capital social	1 790 981	9 723 226	25 403 531	38 681 671	39 746 992
Nombre d'actions ordinaires	1 790 981	9 723 226	25 403 531	38 681 671	39 746 992
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer					
Par attributions d'actions	-	-	423 500	575 715	561 715
Par conversion d'obligations	88 304	53 468	-	11 538 462	11 538 462
Par droits de souscription	962 000	5 209 063	2 955 277	4 917 447	4 415 450
Opérations et résultats					
Produits d'exploitation Hors Taxes	1 504 683	6 012 108	12 315 797	20 223 127	14 210 307
Résultat avant impôt, participation, dotation nette aux amortissements et provisions	-85 088	-108 008	-1 678 550	3 235 425	-828 527
Impôt sur les bénéfices	-	-	-2 737 985	-608 719	-240 050
Participations des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation, dotation nette aux amortissements et provisions	151 080	1 062	413 710	-1 151 491	-163 010 876
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,12	0,01	0,04	0,1	-3,30
Résultat après impôt, participation, dotation aux amortissements et provisions	0,08	0	0,02	-0,03	-4,10
Dividendes distribués	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés	6	12	16	20	34
Montant de la masse salariale	381 137	840 992	2 514 329	3 575 161	3 081 088
Montant des sommes versées en avantages sociaux	143 904	363 211	920 103	1 236 154	1 979 021

5. PRINCIPAUX RISQUES DU GROUPE

Les informations énoncées ci-dessous intègrent certaines hypothèses et anticipations, qui par nature peuvent ne pas se révéler exactes.

Les risques présentés ci-après peuvent avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière du Groupe ou le cours de ses actions. D'autres risques non encore identifiés par ou jugés significatifs par THEOLIA pourraient également avoir un tel effet négatif.

5.1. Risques liés aux activités

5.1.1. Risques liés à la rentabilité des fermes éoliennes

Le modèle économique des fermes éoliennes est basé sur un plan de financement de longue durée (de 15 à 20 ans) qui présente une grande sensibilité aux revenus générés.

Ces revenus dépendent de la qualité du gisement éolien pris en référence pour la réalisation, en collaboration étroite avec les banques, du modèle financier long terme servant de base à la mise en place de la dette. L'évaluation de ce gisement éolien fait l'objet d'études détaillées :

- ✚ en interne par THEOLIA,
- ✚ en externe par :
 - un premier prestataire choisi par THEOLIA,
 - un second prestataire choisi par les banques.

La qualité du résultat dépend, en grande partie, de la qualité des mesures de gisement réalisées sur une période d'au moins un an sur le site, mais surtout, de la qualité de la station météorologique de référence long terme.

Même si les mesures sur site sont réalisées avec le plus grand soin, aucune garantie ne peut être donnée par la Société quant à la fiabilité des mesures de la station météorologique long terme de référence et sur la qualité de sa corrélation avec le site.

Ces incertitudes peuvent avoir pour effet une mauvaise évaluation de la qualité du gisement éolien de référence et peuvent aboutir à une sous-estimation des revenus issus de l'exploitation. La survenance d'un tel événement aurait alors des conséquences sur la capacité de THEOLIA à faire face aux échéances d'un ou plusieurs plans de financement des fermes éoliennes et pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.1.2 Risques liés aux conditions climatiques

La principale activité du Groupe est la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne. Cette énergie dépend des conditions climatiques, et notamment des conditions de vent.

Le Groupe réalise, pendant les phases de développement des projets, des études de mesure de vent à l'aide de l'installation de mâts de mesure sur le site d'implantation. Cependant, le Groupe ne peut garantir que les conditions de vent constatées sur ses sites seront conformes aux hypothèses retenues lors de la phase de développement du parc.

En particulier, une baisse durable des conditions de vent sur les sites ou la survenance de catastrophes naturelles résultant de conditions climatiques exceptionnelles pourraient entraîner une réduction des revenus et de la rentabilité du Groupe, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Cependant, le Groupe a mis en place un reporting de mesure des performances des fermes éoliennes en exploitation. Ceci lui permet d'apprécier l'évolution au plus près des conditions opérationnelles et de se constituer un état tangible pour les prévisions budgétaires.

5.1.3 Risques liés à l'obtention des permis de construire

La construction d'une ferme éolienne nécessite l'obtention d'un permis de construire purgé de tous recours des tiers. Aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que les permis de construire en cours de dépôt ou d'instruction seront obtenus.

Les tableaux ci-après présentent les permis de construire en cours d'instruction au 31 décembre 2008 par pays :

Permis de construire en cours d'instruction au 31 décembre 2008 en **France** :

Nom du projet	MW
Aqueduc 1*	12
Aqueduc 2*	2
Biesles	12
Bois d'Aimont 1	10
Bois d'Aimont 2	10
Bois d'Aimont 3	10
Costières 1*	12
Coume	7,5
Croix de Boudets 1	4,6
Croix de Boudets 2	11,5
Croix de Boudets 3	11,5
Dainville*	24
Extension de CAP 1	9,2
Extension de CAP 2	6,9
Faydunes	12
Joncels*	7,2
L'Ardèche*	12

Nom du projet	MW
Les Hauts Vaudois	12
Les Pins*	12
Magremont 1	12
Magremont 2	12
Magremont 3	12
Magremont 4	12
Magremont 5	12
Magremont 6	12
Magremont 7	12
Saint Blin	12
Sommières 1	6
Sommières 2	6
Vallée de la Trie 1*	12
Vallée de la Trie 2*	12
Vallée de la Trie 3*	12
Vesaignes	10
TOTAL	352,4

* Permis de construire en recours suite à un premier refus.

Permis de construire en cours d'instruction au 31 décembre 2008 en **Allemagne** :

Nom du projet	MW
Elsdorf	1,5
Hoxberg 2	4,5
Neukirchen-Vluyn	4,5
Rassnitz 2	10,5

Nom du projet	MW
Stolpen	1,5
Straelen	3
Wawern	12
TOTAL	37,5

Permis de construire en cours d'instruction au 31 décembre 2008 en **Italie** :

Nom du projet	MW
Belmonte	32,5
Bovino	52
Enna	32
Garessio	47,5

Nom du projet	MW
Giuggianello*	24
Mendicino	37,5
Troia	28
TOTAL	253,5

* Permis de construire en recours suite à un premier refus.

Permis de construire en cours d'instruction au 31 décembre 2008 au **Brésil** :

Nom du projet	MW
Maravilha	70

Le défaut d'obtention de permis de construire pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de limiter le risque lié à la non obtention de tels permis ou de voir les permis remis en cause par des tiers, le Groupe développe ses projets avec le plus grand soin, en collaboration avec les services de l'Etat et les acteurs politiques et associatifs locaux, et s'attache les services d'experts qualifiés. Le Groupe cherche, notamment en Allemagne, à acquérir des projets disposant de permis de construire libres de tout recours de tiers auprès de développeurs dont le rôle est, entre autres, d'effectuer l'intégralité des études et formalités et d'obtenir les autorisations nécessaires.

Il est précisé que, dans le cas de permis de construire obtenus en Italie, l'environnement réglementaire italien et l'état de la jurisprudence y afférente impliquent un risque de remise en cause de la validité des permis obtenus, y compris lorsque le délai légal de recours des tiers est expiré. Toutefois, la bonne fin de telles actions est subordonnée à l'existence de circonstances exceptionnelles.

5.1.4. Risques liés à l'acceptation par la population des projets éoliens

Certaines personnes ou groupes de personnes s'opposent à l'implantation de projets éoliens en invoquant une pollution visuelle du paysage, des désagréments sonores ou plus généralement une atteinte à leur environnement.

Bien que le développement d'un projet éolien nécessite une étude d'impact sur l'environnement et, en France, l'organisation d'une enquête publique préalablement à l'obtention du permis de construire, aucune garantie ne peut être donnée par la Société sur le fait que le projet éolien recueille un avis favorable de la part des populations concernées.

La mobilisation d'une partie de la population contre l'implantation d'un projet éolien pourrait ainsi rendre plus difficile l'obtention du permis de construire ou entraver l'exploitation dudit projet. La survenance d'un tel évènement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le Groupe est particulièrement présent auprès des organes représentatifs de la population dans les toutes premières phases de prospection et de diagnostic afin d'intégrer toutes ces dimensions.

5.1.5. Risques liés à la disponibilité des sites d'implantation

La sélection des futurs sites d'implantation des fermes éoliennes du Groupe est soumise à de nombreux critères.

D'abord, le site doit bénéficier de conditions de vent favorables.

Ensuite, le site doit prendre en compte différentes contraintes, notamment des contraintes topographiques, les diverses servitudes liées au site, la facilité de raccordement au réseau électrique local, des contraintes environnementales (notamment liées à la proximité d'habitations ou de sites sensibles et protégés), ...

Il est, par ailleurs, à noter que la forte croissance du parc éolien installé dans le monde tend également à réduire le nombre de sites d'implantations potentielles.

Ainsi, si les contraintes d'implantation devaient se renforcer ou si le Groupe n'était pas en mesure de trouver de sites disponibles pour son développement, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats, ainsi que sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.1.6. Risques liés à l'activité de construction

Les risques liés à l'activité de construction de parcs éoliens concernent la capacité du Groupe à livrer une installation dans les délais et les coûts prévus. Ce risque se traduirait par un report de la reconnaissance du chiffre d'affaires attendu de l'exploitation d'un parc éolien et une diminution de la rentabilité du projet.

Ce risque est minimisé par la structure contractuelle adoptée : le Groupe a, le plus souvent, recours à des contrats clé en main faisant reposer le risque de coût et de délai sur le fournisseur. Ainsi, jusqu'à une certaine limite, les surcoûts restent chez le fournisseur et les retards dans la mise en service sont compensés par des indemnités. Dans les cas où une structure clé en main n'est pas possible, le Groupe dispose d'une forte expérience dans l'organisation des schémas contractuels de construction et cherche à allouer chaque risque à la partie la plus à même de savoir le maîtriser.

5.1.7. Risques liés à l'évolution des prix de vente de l'électricité

Les revenus du Groupe générés par les ventes d'électricité produite à partir de l'énergie éolienne dépendent notamment du prix de vente de l'électricité. En fonction des pays, ce prix de vente peut être fixé par les autorités de régulation sous forme de tarif fixe ou résulter de prix de marché.

Le Groupe ne peut garantir que les tarifs réglementés et les prix de marché atteindront toujours un niveau permettant au Groupe d'améliorer ou de conserver ses marges de rentabilité. Ceci pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du groupe, ainsi que sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

En France et en Allemagne, où le Groupe génère la très grande majorité de ses ventes d'électricité, le Groupe a conclu des contrats long terme de vente d'électricité au tarif fixé par les autorités de régulation. Même si le Groupe considère que ce risque est faible, toute décision des autorités publiques et du régulateur de modifier les tarifs pourrait affecter la réalisation de certains projets en cours de développement.

Au Maroc, où le Groupe a généré en 2008 un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros, les revenus du Groupe sont soumis au prix de marché de vente d'électricité, dont la diminution pourrait affecter la situation financière du Groupe, ainsi que certains projets en cours de développement.

5.1.8. Risques liés aux fournisseurs

La construction d'une ferme éolienne nécessite la livraison et le montage de nombreux éléments techniques, tels que des mâts ou des aérogénérateurs, que seul un nombre limité de fournisseurs est en mesure de fournir au Groupe.

Il existe deux principaux risques fournisseurs :

- ✦ dans un contexte de hausse de la demande liée à la croissance du marché et compte tenu du nombre limité de fournisseurs, le prix des équipements nécessaires à la construction d'une ferme éolienne a significativement augmenté au cours des dernières années. Récemment, une baisse du prix de ces équipements a pu être constatée. Cependant, en fonction de l'évolution future du marché, un risque d'inflation du prix de ces éléments persiste. Une augmentation du prix des turbines serait susceptible de nuire à la rentabilité d'un projet éolien. Toutefois, ce risque est limité dans la mesure où les décisions d'investissement de THEOLIA sont prises en considération du rendement de l'opération et les commandes d'éoliennes encadrées par des contrats limitant au maximum ces risques. THEOLIA faisant appel à plusieurs fournisseurs, l'environnement concurrentiel permet aussi de limiter cet impact ;
- ✦ en fonction de la demande constatée sur le marché, certains fournisseurs pourraient ne plus être en mesure de répondre aux besoins de la Société et privilégier, en conséquence, les acteurs les plus importants du marché. Aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que les principaux fournisseurs du Groupe pourront faire face à leurs engagements dans les délais convenus et que la Société n'aura pas à subir de retard dans la livraison.

Toute inflation des prix, tout retard dans la livraison, toute impossibilité à commander les éléments nécessaires à la construction des fermes éoliennes ou toute incapacité d'un fournisseur à respecter ses engagements, notamment en matière de maintenance, sur l'ensemble des zones géographiques où la Société dispose d'installations, pourraient nuire à la rentabilité économique d'un projet et avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

La Société estime que, dans le cadre de son activité éolienne, le choix du fournisseur sera de plus en plus conditionné par sa capacité à assumer la maintenance des installations. Pour chaque ferme éolienne, la Société souscrit un contrat de maintenance de longue durée avec le fournisseur du matériel éolien permettant une indemnisation en cas de défaillance des installations qui garantit 95 % à 98 % de la production annuelle.

5.1.9. Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

Dans le cadre de ses activités de production d'électricité d'origine éolienne, le Groupe a choisi de vendre son électricité produite à des distributeurs (tel qu'EDF en France), qui constituent donc ses clients. Bien que le Groupe considère que le risque de perte ou d'insolvabilité d'un de ces clients distributeurs soit limité, la survenance d'un tel événement pourrait avoir un effet défavorable

significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Dans le cadre de ses activités de vente de fermes éoliennes à des tiers, le Groupe dispose d'une base de clients élargie, composée de particuliers aisés, et veille à ne pas créer ni entretenir de dépendance vis-à-vis de l'un d'entre eux. Cela lui permet d'identifier et de gérer au mieux l'exposition inhérente à ces activités.

En général, le Groupe examine régulièrement la solidité financière de ses différents clients, en tenant compte de leur situation financière, de l'expérience passée et d'autres facteurs spécifiques.

5.1.10. Risques liés à la concurrence avec les autres producteurs d'électricité à partir d'énergies renouvelables

Le marché de la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne est en forte croissance dans le monde. La concurrence au sein de ce marché pourrait encore s'intensifier à l'avenir. Divers acteurs, actuels ou futurs, pourraient compromettre les perspectives de croissance de la Société.

Certains concurrents disposent d'une puissance financière plus importante que celle de la Société, leur permettant d'acquérir de nouveaux projets et de conquérir des parts de marché. Un renforcement de la concurrence pourrait entraîner une hausse des prix d'acquisition des projets.

En conséquence, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que la Société sera en mesure de faire face à cette concurrence, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.1.11. Risques liés à la pollution des sites exploités par la société

Le Groupe exploite des sites de production d'énergie qui peuvent présenter des gênes ou des nuisances pour le voisinage, la sécurité ou la protection de la nature et de l'environnement.

Aucune garantie ne peut être donnée par la Société sur le fait que ses sites ne seront pas la source de pollution, de nuisances ou de dommages environnementaux.

En cas de survenance de tels événements, la responsabilité de la Société ou de l'une des sociétés du Groupe pourrait se trouver engagée en réparation des dommages ou préjudices causés. La mise en jeu de la responsabilité de la Société en matière environnementale pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.1.12. Risques liés aux partenariats

Dans plusieurs pays, et notamment au Brésil et en Inde, le Groupe développe et peut être amené à développer ses activités au travers de partenariats avec des intervenants locaux disposant d'une bonne connaissance de la production locale d'énergie éolienne. Ces partenaires sont notamment chargés de la prospection et de la réalisation de nouveaux projets. Dans ce cadre, le Groupe peut détenir une participation minoritaire dans la société appelée à porter le projet et qui est gérée par le partenaire local.

La survenance de désaccords avec un ou plusieurs partenaires pouvant amener à la remise en cause d'un ou plusieurs projet(s) serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité ou sa capacité à réaliser tel ou tel projet.

5.2. Risques liés à la Société

5.2.1. Risques liés à l'effet d'éventuels acquisitions ou investissements

La Société réalise des acquisitions régulières dans le cadre de la prospection et du développement de ses projets éoliens. Aucune garantie ne peut être donnée par la Société sur sa capacité à réussir la phase de construction et d'exploitation de ses projets.

Par ailleurs, le Groupe pourrait être amené à réaliser de nouvelles acquisitions ou des investissements liés à des opérations de croissance externe. Aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que la Société parviendra à intégrer avec succès les sociétés acquises, à dégager les synergies escomptées, à mettre en place et maintenir des normes, contrôles, procédures et politiques uniformes, à maintenir de bonnes relations avec le personnel des entités acquises à la suite de changements de direction. Un échec de ces intégrations ou investissements pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

D'une manière générale, la Société ne peut garantir que les investissements qu'elle envisage seront réalisés aux conditions de coût et de délai escomptés, ou que les investissements, une fois réalisés, se révéleront conformes aux prévisions de la Société. Aucune garantie ne pourra être donnée quant à la rentabilité de ces acquisitions au regard des prix payés.

Une partie de ces acquisitions ou investissements pourrait faire l'objet d'une rémunération par remise d'actions de la Société, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur la situation des actionnaires de la Société. Par ailleurs, les modalités de financement de ces acquisitions ou investissements, qu'ils soient rémunérés en espèce ou en actions, pourraient avoir un effet défavorable sur le cours de bourse des actions de la Société et la situation financière du Groupe, notamment en cas de recours à l'endettement.

5.2.2. Risques liés à la dépendance à l'égard des collaborateurs-clés

Les succès futurs de la Société dépendent de sa capacité à retenir et à motiver ses collaborateurs-clés, ainsi qu'à attirer des collaborateurs hautement qualifiés. La Société pourrait ne pas être en mesure d'y parvenir pour maintenir sa compétitivité et sa rentabilité. Une telle incapacité pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.2.3. Risques liés à la dilution potentielle pour les actionnaires

Au 31 décembre 2008, un nombre de :

- ✚ 3 940 650 bons de souscription d'actions sont en circulation permettant l'émission de 4 015 450 actions nouvelles de la Société ;
- ✚ 400 000 bons d'émission d'actions sont en circulation permettant l'émission de 400 000 actions nouvelles de la Société ;

- ✚ 581 715 actions gratuites ont été attribuées permettant à terme l'émission maximale de 581 715 actions nouvelles de la Société ;
- ✚ 11 538 462 OCEANes ont été émises permettant, en cas de conversion des obligations au prix de 20,8 euros, l'émission de 11 538 462 actions nouvelles de la Société.

Il est précisé que sur les 3 940 650 bons de souscription d'actions en circulation, 3 533 650 (soit 90%) ont un prix d'exercice supérieur ou égal à 12,174 euros.

De plus, à la date de publication du présent document, le contrat signé avec la Société Générale dans le cadre du PACEO étant arrivé à échéance, les 400 000 bons d'émission d'actions ont été annulés.

Au 31 décembre 2008, si toutes les valeurs mobilières donnant accès au capital avaient été exercées, un actionnaire détenant 1% du capital social avant leur exercice aurait vu sa participation passer à 0,71% du capital de THEOLIA.

5.2.4. Risques liés aux cessions d'actifs

Souhaitant se concentrer sur son activité éolienne, THEOLIA a entamé un programme de cession de ses actifs non-éoliens. Afin de générer de la trésorerie pour financer sa croissance future, le Groupe a également entrepris un plan de cessions de certains actifs et projets éoliens.

Compte tenu des conditions de marché actuelles, des difficultés de trésorerie de nombreux acteurs et de la contraction du marché de crédit, le Groupe ne peut garantir être en mesure de réaliser les cessions programmées, dans les délais prévus et au prix escompté. De plus, le Groupe ne peut garantir que les acheteurs trouveront le financement nécessaire pour leur acquisition.

La survenance de ces aléas entraînerait des décalages dans les prévisions de trésorerie du Groupe et pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.3. Risque de liquidité

5.3.1. Risque de liquidité global

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne puisse faire face à ses obligations à temps ou dans des conditions normales. La Direction Financière du Groupe est responsable de la liquidité, du financement et de la gestion des échéances. Le Groupe gère le risque de liquidité sur une base consolidée compte tenu des besoins opérationnels. La Direction gère la liquidité nette du Groupe sur la base de prévisions compte tenu des flux de trésorerie anticipés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe sont détenus dans des établissements financiers réglementés de premier plan.

A fin 2008, le Groupe avait consommé l'intégralité de l'emprunt convertible émis fin 2007. L'évolution des conditions de marché rend très aléatoire un financement par augmentation de capital, par conversion des bons de souscription d'actions et/ou par recours à l'emprunt.

Dans ce contexte, le Groupe a entrepris de procéder à des cessions d'actifs non stratégiques. Ainsi, les actifs non-éoliens ont été soit cédés, soit sont en voie de l'être. Le Groupe procède également à la vente de certains actifs et projets éoliens afin de renforcer sa position de trésorerie globale et dans le respect de la stratégie mise en place par la nouvelle Direction Générale et approuvé par le Conseil d'administration.

Ainsi le Groupe a :

- ✚ réalisé la cession de la totalité de la participation du Groupe dans Thenergo, dont l'encaissement n'est pas effectif à la date d'arrêté des comptes,
- ✚ engagé un processus de cession des autres actifs non-éoliens,
- ✚ signé un protocole de vente d'un parc éolien de 55,5 MW pour 81 millions d'euros le 12 novembre 2008 pour une durée de six mois ; à la date d'arrêté des comptes, la cession n'avait pas été réalisée,
- ✚ mis en vente plus de 200 MW de projets en France, en Allemagne et en Espagne.

Le Groupe continue de se concentrer sur les cessions prévues et la gestion des coûts. Il s'emploie ainsi à reconstituer des liquidités.

5.3.2. Risques liés à l'obtention de financements

Dans le cadre de ses activités, la Société est amenée à développer et à financer des projets de centrales de production d'électricité. La Société finance ses projets par fonds propres et par dette. Les financements externes mis en place pour chaque projet sont à recours limités sur les actionnaires et structurés de façon à ce que les flux de trésorerie de chaque projet soient suffisants pour servir la dette.

Le Groupe note la contraction du marché du crédit, la dégradation des conditions de financement et l'allongement des délais de structuration des dossiers de financement ayant marqué le deuxième semestre 2008. Le Groupe continue à avoir accès au financement à des conditions acceptables à ce jour.

La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure de disposer des financements suffisants ou que les conditions de marché seront favorables pour permettre de lever les financements de quelque nature qu'ils soient (bancaires, levées de fonds sur les marchés de capitaux) indispensables au développement de la Société, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.3.3. Risques liés aux conditions de financement actuel

Les emprunts mis en place pour le financement de la construction des parcs éoliens (France) sont assortis de covenant et notamment de l'obligation de respect d'un ratio de type : trésorerie d'activité / service de la dette, dette / fonds propres.

Dans le cas d'un projet en exploitation en France et financé de façon indépendante, le ratio minimum de couverture du service de la dette n'est pas respecté. Ceci s'explique par la ressource éolienne de l'année 2008 significativement inférieure aux prévisions long terme. Conformément aux stipulations du contrat de crédit, un cas de défaut ne peut être déclaré que si le ratio projeté sur l'année 2009 calculé sur la base d'hypothèses approuvées par l'agent du crédit s'établit également en dessous du ratio minimum. A la date d'arrêté des comptes, les éléments transmis au prêteur sur le ratio prévisionnel 2009 montrent que le ratio minimum est respecté. La validation par le prêteur des hypothèses servant de base au ratio est en cours. Le montant des dettes concernées est de 6 803 milliers d'euros.

Par ailleurs, sur une ligne de financement de 10 millions d'euros sur Natenco GmbH, le prêteur a été informé du non respect du covenant relatif au respect du ratio dettes / fonds propres pour Natenco GmbH et du probable non respect du covenant relatif à une non dégradation significative du rating

de Natenco GmbH au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Les discussions en cours portent sur l'émission d'un « waiver » de la part de la banque compte tenu du fait que l'exercice 2008 a été exceptionnellement affecté par la suspension des ventes de parcs éoliens et que l'activité habituelle de vente de parcs a repris.

A ces deux seules exceptions près, les autres principaux covenants financiers sont respectés à la clôture de l'exercice. A la date de publication du présent Rapport, aucun cas d'exigibilité anticipée n'a été prononcé au titre des financements sur l'ensemble du Groupe THEOLIA.

Dans l'hypothèse où l'une des sociétés du Groupe ne respecterait pas ses obligations au titre d'un financement, son exigibilité anticipée pourrait être prononcée et constituerait un risque de liquidité pour le Groupe. Les principales clauses de défaut et d'exigibilité incluses dans les contrats de prêt sont les suivants :

- ✚ le défaut de paiement des sommes dues au titre du crédit ;
- ✚ le défaut de paiement croisé (« cross default ») : exigibilité d'une dette du fait d'un défaut de paiement sur une dette d'une autre société du Groupe
- ✚ la violation d'un document de financement et en particulier les clauses de subordination inter-créanciers et de *pari passu*, la réduction des sûretés ou l'invalidation des autorisations nécessaires à l'exploitation, etc ;
- ✚ la mise en œuvre d'une mesure d'exécution par un créancier, tel qu'une saisie sur un des actifs de la société support de projet ;
- ✚ la faillite, dissolution, administration provisoire ou liquidation de la société support de projet ;
- ✚ un changement de réglementation rendant illégale la poursuite du projet ;
- ✚ la nationalisation ou l'expropriation des actifs nécessaires à la réalisation du projet ;
- ✚ le dépassement du budget de construction non couvert par les associés de la société support de projet ;
- ✚ la survenance d'un événement défavorable significatif ;
- ✚ la destruction des actifs principaux du projet ;
- ✚ le non respect des ratios d'endettement financier ;
- ✚ le non respect des ratios de couverture de service de la dette (Ratios DSCR).

L'obligation de remboursement anticipé de financements rendrait impossible pour la Société de poursuivre l'acquisition ou le développement de projets et pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.3.4. Risques liés aux OCEANES

THEOLIA a lancé, le 23 octobre 2007, une émission d'OCEANES à échéance au 1er janvier 2014 ayant fait l'objet d'un prospectus visé par l'AMF le 23 octobre 2007 sous le numéro 07-0368.

Le produit brut de l'émission a été de 240 000 009,60 euros, représenté par 11 538 462 obligations (après exercice de la clause d'extension et l'option de sur-allocation) d'une valeur nominale unitaire de 20,80 euros, faisant apparaître une prime de 30% par rapport au cours de bourse de 16 euros des actions de la Société. Le produit net de cette émission s'est élevé à 233 560 009,36 euros.

Au 31 décembre 2008, le Groupe avait consommé l'intégralité des liquidités dégagées par la souscription de cet emprunt.

Les obligations seront remboursées en totalité le 1er janvier 2014 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) au prix de 22,5430 euros, soit 108,38% de la valeur nominale des obligations.

Les OCEANes présentent pour la Société un risque de non conversion et un risque d'exigibilité anticipée.

Le risque de non conversion réside dans une évolution du cours de bourse défavorable (inférieur au prix de remboursement à la date d'échéance des OCEANes) qui limiterait le nombre de conversions d'OCEANes en actions THEOLIA, augmentant mécaniquement le montant à rembourser par THEOLIA.

Le risque d'exigibilité anticipée est lié au fait que tout obligataire peut, à son gré, demander le remboursement en numéraire par anticipation de toute ou partie de ses obligations :

- ✚ soit le 1er janvier 2012 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) au prix de remboursement anticipé (soit 21,9398 euros) majoré des intérêts, soit un total de 253 151 548 euros ;
- ✚ soit, à tout moment, en cas de changement de contrôle de la Société, y compris par voie de fusion, consolidation, regroupement ou opération similaire, au prix de remboursement anticipé majoré des intérêts.

Les obligataires peuvent également, sur décision de l'assemblée des obligataires, rendre exigible la totalité des obligations au prix de remboursement anticipé majoré des intérêts, dans les hypothèses suivantes :

- ✚ en cas de défaut de paiement par la Société à sa date d'exigibilité, des intérêts dus au titre de toute obligation, s'il n'est pas remédié à ce défaut par la Société dans un délai de 7 jours ouvrés à compter de cette date d'exigibilité ;
- ✚ en cas d'inexécution par la Société de toute autre stipulation relative aux obligations, s'il n'est pas remédié à cette inexécution dans un délai de 30 jours à compter de la réception par la Société de la notification écrite dudit manquement ;
- ✚ en cas de défaut de paiement d'une ou plusieurs autres dettes financières ou de garantie de dettes financières de la Société ou de l'une de ses filiales importantes pour un montant total au moins égal à 1 million d'euros ;
- ✚ en cas d'exigibilité anticipée prononcée à la suite d'un défaut de la Société ou de l'une de ses filiales importantes relatif à une autre dette financière d'un montant supérieur à 1 million d'euros ;
- ✚ au cas où la Société ou l'une de ses filiales importantes ferait l'objet d'une procédure de conciliation, de sauvegarde, se trouverait en cessation de paiement, ferait l'objet d'une liquidation judiciaire ou d'une cession totale de son entreprise ;
- ✚ au cas où les actions de la Société ne seraient plus admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext ou sur un marché réglementé au sein de l'Union Européenne.

La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure de disposer des liquidités suffisantes ou que les conditions de marché seront favorables pour lui permettre de faire face à ses obligations. La capacité de la Société à rembourser les obligations dépendra de sa trésorerie au moment du remboursement et pourra être limitée par les lois, par les termes de son endettement, ainsi que par les accords qui seront conclus à cette date et qui pourront remplacer, s'ajouter à ou modifier la dette existante ou future de la Société.

5.4. Risques de marché

5.4.1. Risques de taux d'intérêt

Le financement des projets éoliens mis en œuvre par le Groupe implique un recours important à l'endettement (65 % à 90 %) à taux fixe ou à taux variable. Une hausse significative des taux d'intérêts pourrait avoir un impact sur la rentabilité des projets futurs du Groupe et/ou le développement de son portefeuille éolien.

Afin de limiter ce risque, pour les contrats de prêts en cours, le Groupe met en œuvre une politique de couverture des risques de taux par le biais de contrats d'échanges de conditions d'intérêt (swaps de taux). D'un point de vue économique, la mise en place de ces swaps de taux permet de convertir des emprunts à taux variable en emprunts à taux fixe et de se prémunir contre une fluctuation du montant des intérêts à acquitter au titre des contrats de prêts.

Les fermes éoliennes en exploitation bénéficient de taux fixés à long terme. En général, les établissements bancaires demandent une couverture à hauteur de 80 à 100% du montant de financement et sur la totalité de sa durée.

En cas de variation positive de 1% des taux d'intérêt, la charge financière augmenterait de 1 305 milliers d'euros et se répartirait de la manière suivante :

- ✦ Emprunts France : +143 milliers d'euros,
- ✦ Emprunts Allemagne : + 1 162 milliers d'euros.

Une hausse importante des taux d'intérêt pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats de la Société, ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.4.2. Risques de change

La Société est faiblement exposée à ce jour aux risques de change dans la mesure où la majorité de ses opérations est réalisée dans la zone euro (France et Allemagne notamment). Néanmoins, THEOLIA se développe et réalise des investissements dans certains pays où elle sera exposée à un risque de change (Maroc, Inde, Brésil). Au 31 décembre 2008, ce risque est très faible et partiellement maîtrisé par une gestion des dépenses et des recettes dans la devise de l'entité concernée. Toutefois, une exposition au risque de change accrue pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.4.3. Risque de contrepartie

La Société ne peut garantir que ses partenaires financiers seront à même de remplir leurs obligations envers la Société en termes de couverture des instruments financiers ou d'assurances notamment. Il existe donc un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où une contrepartie à un instrument financier ou un assureur viendraient à manquer à ses obligations contractuelles.

5.5. Risques juridiques

5.5.1. Risques liés à des faits exceptionnels et litiges en cours

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe est, ou est susceptible d'être, impliqué dans des procédures judiciaires. Des dommages et intérêts sont, ou peuvent être, demandés dans le cadre de

certaines de ces procédures affectant la Société ou les sociétés du Groupe. Le Groupe estime à ce jour que la nature ou les montants sur lesquels portent les litiges ou situations contentieuses connus ne justifient pas la constitution de provisions complémentaires au 31 décembre 2008 par rapport à celles déjà constituées, et ne devraient pas affecter sa situation financière consolidée de façon significative en cas d'issue défavorable.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage dont le Groupe aurait connaissance, qui soit en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

5.5.2. Risques liés aux droits de propriété intellectuelle et industrielle

La Société est titulaire ou dispose valablement des droits d'utilisation des droits de propriété intellectuelle et industrielle, et notamment des marques et noms de domaine qu'elle utilise dans le cadre de ses activités. Le Groupe a mis en œuvre une politique systématique de défense de ses droits mais ne peut être certain que les démarches entreprises pour protéger ses droits de propriété intellectuelle seront efficaces ou que des tiers ne vont pas contrefaire ou détourner ses droits de propriété intellectuelle.

La Société est propriétaire des marques « THEOLIA », « THEOLIA L'Énergie Nature », « THEOLIA Sustainability » et « Natenco ».

Étant donné l'importance de la reconnaissance des marques du Groupe, toute contrefaçon ou détournement de ce type pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière du Groupe, ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.5.3. Risques liés à la réglementation et à son évolution

La législation et la réglementation applicables aux activités de production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables, actuellement favorables au Groupe, sont susceptibles d'évolutions futures qui pourraient être favorables ou défavorables au Groupe. Aucune garantie ne peut être donnée par la Société sur le fait que ces évolutions n'entraîneront pas de coûts supplémentaires ou qu'elles seront en adéquation avec le modèle de développement du Groupe.

Bien qu'une politique de soutien aux énergies renouvelables ait été constante au cours des dernières années et que l'Union Européenne rappelle régulièrement son souhait de poursuivre et de renforcer cette politique, le Groupe ne peut garantir qu'elle se poursuivra, et notamment que l'électricité produite par ses futurs sites de production bénéficiera d'une obligation légale d'achat par les producteurs et/ou distributeurs historiques, de mesures fiscales incitatives ou d'autres mesures de soutien à la production d'électricité à partir des énergies renouvelables, ou que ces dispositifs ne seront pas réduits à l'avenir.

Le Groupe, ainsi que chacun de ses sites de production, doivent se conformer à de nombreuses dispositions réglementaires. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe susceptibles d'augmenter ses dépenses d'investissement ou ses charges (notamment par la mise en place de procédures ou de contrôles et de surveillance supplémentaires), ou encore de constituer un frein au développement du Groupe.

En France, la Société ne peut garantir notamment que les zones de développement éolien correspondront aux projets de développement de la Société ou que l'électricité produite par toutes ses futures centrales éoliennes bénéficiera encore d'une obligation d'achat par EDF et de mesures fiscales leur permettant de faire l'objet d'un amortissement dérogatoire sur douze mois.

Dans ces conditions, aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que des modifications rapides ou importantes de la législation française ou européenne interviennent, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats de la Société ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

5.6. Assurances et couverture des risques

Le Groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés, sous réserve des franchises ou exclusions usuelles imposées par le marché. A ce titre, le Groupe a acquitté au cours de l'exercice 2008 une somme de 1 295 milliers d'euros de prime d'assurances, comparativement à 709 milliers d'euros au cours de l'exercice 2007. Cette augmentation est principalement due aux assurances additionnelles liées aux parcs acquis mi-2007 (et assurés en année pleine en 2008), ainsi qu'aux acquisitions de 2008.

Néanmoins, aucune garantie ne peut être donnée quant au fait que les polices d'assurance du Groupe sont ou seront suffisantes pour couvrir d'éventuelles pertes résultant d'une diminution importante de la production électrique du Groupe due à un endommagement de plusieurs centrales, d'une absence de solutions de remplacement ou des délais nécessaires à la mise en place de telles réparations ou remplacement. Si le Groupe était confronté à un dommage important non assuré ou excédant le plafond des dommages garantis, les coûts mis à la charge du Groupe et non pris en charge par le Groupe pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité ou la situation financière du Groupe.

Il doit être relevé que les polices d'assurance souscrites par les sociétés du Groupe sont systématiquement auditées dans le cadre des financements mis en place.

La Société bénéficie, auprès de la compagnie d'assurances AIG Europe, d'une assurance responsabilité civile d'exploitation et responsabilité civile professionnelle qui couvre les sociétés du Groupe contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'elles pourraient encourir du fait des dommages corporels, matériels ou immatériels résultant de leurs activités. Cette garantie s'exerce notamment en cas de dommages causés à autrui du fait des sociétés couvertes par le contrat d'assurance ou du fait des choses dont elles ont la garde.

La Société a souscrit auprès de la compagnie CNA une assurance relative à la responsabilité civile des mandataires sociaux.

La Société souscrit des polices d'assurance au bénéfice de ses centrales d'énergie pendant leur phase de construction :

- ✦ une assurance couvrant les divers risques de chantier dits « Tous Risques Chantier »: pour la période de construction jusqu'à la réception des ouvrages, cette assurance garantit l'ensemble des intervenants à la construction, y compris l'organisme de financement, le cas échéant, et couvre les dommages matériels, y compris l'incendie, le bris de machines,

l'explosion subis par l'ouvrage (matériel et génie civil) et les pertes financières consécutives à un dommage matériel ou à une panne ;

- ✚ une assurance « Transport » : dans certains cas, la Société choisit de souscrire également une assurance « Transport » prévoyant la garantie des dommages matériels des biens transportés qui constituent des transports « stratégiques » du fait de l'importance des conséquences sur la bonne marche du chantier et des pertes financières consécutives ;
- ✚ une assurance « dommages ouvrage ».

En outre, le Groupe souscrit de nouvelles assurances lorsque la phase d'exploitation commence. Elles couvrent notamment les incendies et risques annexes, les bris de machines, les pertes d'exploitation, la responsabilité civile d'exploitation et les catastrophes naturelles.

6. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

6.1. Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général

Suite à la démission de M. Jean-Marie Santander de ses fonctions de Président, de Directeur Général et d'administrateur de THEOLIA le 29 septembre 2008, le Conseil d'administration a dissocié les fonctions de Président et de Directeur Général, adoptant ainsi une gouvernance d'entreprise conforme aux meilleures pratiques de marché.

6.2. Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de THEOLIA était, au 31 décembre 2008, composé de sept membres :

- ✚ M. Eric Peugeot, Président du Conseil d'administration,
- ✚ M. Louis Ferran, administrateur,
- ✚ M. Stéphane Garino, administrateur,
- ✚ M. Georgius J.M. Hersbach, administrateur,
- ✚ M. Arne Lorenzen, administrateur,
- ✚ M. Philippe Perret, administrateur,
- ✚ la société Sofinan Sprl, représentée par M. Norbert Van Leuffel, administrateur.

Au 31 décembre 2007, le Conseil d'administration était composé de 11 membres.

Il est rappelé que M. Jean-Marie Santander a été Président-Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008, que MM. Andrew Marsden et Ramzi Nassar ont été administrateurs jusqu'au 18 décembre 2008 et que M. Jacques Putzeys a été administrateur jusqu'au 30 décembre 2008.

En effet, MM. Andrew Marsden et Ramzi Nassar, représentant GE Energy Financial Services au sein du Conseil, ont démissionné de leurs fonctions d'administrateur suite au transfert des actions THEOLIA de GE Energy Financial Services à GAMA Enerji le 19 décembre 2008, et M. Jacques Putzeys, Président de Thenergo, a démissionné de ses fonctions d'administrateur suite à la vente par THEOLIA de la totalité de sa participation dans Thenergo en décembre 2008.

A la date de publication du présent Rapport, M. Philippe Perret a démissionné de ses fonctions d'administrateur le 21 janvier 2009 et M. Arne Lorenzen le 11 février 2009. Ils n'ont pas été remplacés.

6.3. Comités du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2008, le Conseil d'administration a chargé deux Comités spécialisés de préparer ses délibérations : le Comité d'audit et le Comité des nominations et rémunérations.

Les missions de ces Comités sont précisées dans le règlement intérieur du Conseil d'administration, en annexe du présent Rapport.

6.4. Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous présente les mandats et fonctions exercés au cours de cinq dernières années par les mandataires sociaux de la Société (ou le cas échéant ceux du représentant permanent de l'administrateur personne morale) titulaire d'un mandat social au 31 décembre 2008.

Prénom, nom adresse, âge	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction exercée au sein de la Société	Principaux mandats et fonctions exercés au sein du Groupe	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la Société lors des 5 dernières années
Louis FERRAN* Résidence 'Les vignes' 10 chemin de la Laiterie 1173 Féchy - Vaud Suisse 63 ans	AG du 14 avril 2006	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2008		Administrateur de THEOLIA Administrateur de Biocarb SA	Administrateur et Dirigeant associé de Rocimmo SA, Alfy SA, Mavirofe SA, Piasdi SA, DBI Helvetia
Stéphane GARINO* 28, boulevard de Belgique 98000 Monaco Monaco 36 ans	AG du 14 avril 2006	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2008	Président du Comité d'audit	Administrateur de THEOLIA	Administrateur de ACTIS SA Monégasque Administrateur de Thenergo Administrateur de GRE Holding
Georgius J.M. HERSBACH* Nieuw Loosdrechtsedijk 227 1231 KV Loosdrecht Pays-Bas 56 ans	AG du 14 avril 2006	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2008		Administrateur de THEOLIA	Président-Directeur Général de Heartstream Group B.V. Président-Directeur Général de Heartstream Corporate Finance B.V. Président-Directeur Général de Heartstream Capital B.V. Vice-Président du Conseil de surveillance de Global Interface SA Membre du Board of Directors de NovaRay Medical, Inc. Membre du EU Enterprise Policy Group - Professional Chamber

Prénom, nom adresse, âge	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction exercée au sein de la Société	Principaux mandats et fonctions exercés au sein du Groupe	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la Société lors des 5 dernières années
Arne LORENZEN 75 rue Denis Papin BP 80199 13795 Aix-en- Provence cedex 3 France 46 ans	AG du 14 avril 2006	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2008	Vice-Président Exécutif Opérations	Administrateur de THEOLIA jusqu'au 11 février 2009 Gérant de Theolia Deutschland GmbH Gérant de Theolia Deutschland Verwaltungs GmbH Administrateur de VENTURA SA Administrateur de Ecolutions Administrateur de Maestrale Green Energy Gérant de Natural Energy Corporation GmbH Gérant de Natenco Holding GmbH Administrateur de la Compagnie Eolienne du Détroit Administrateur de Theolia Emerging Markets Administrateur de Theolia Maroc Administrateur de Theolia Maroc Services Administrateur de Tanger Med Wind	-
Philippe PERRET 51 rue Arnould - Villa 23 13011 Marseille France 46 ans	AG du 14 avril 2006	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2008	Vice-Président exécutif Finance jusqu'au 30 septembre 2008	Administrateur de THEOLIA jusqu'au 21 janvier 2009	Administrateur de Mandarine Group Administrateur de Global Eco Power
Éric PEUGEOT* Le Four à pain, 4 chemin des Palins 1273 Le Muids (Vd) Suisse 53 ans	AG du 14 avril 2006	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2008	Président du Conseil d'administration de THEOLIA depuis le 29 septembre 2008	Administrateur de THEOLIA	Président Administrateur de Peugeot Belgique Président de Peugeot Nederland NV Président Administrateur de Peugeot Portugal Automoveis Administrateur des Établissements Peugeot Frères Administrateur de LFPF Administrateur de IP EST Administrateur de SKF

Prénom, nom adresse, âge	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction exercée au sein de la Société	Principaux mandats et fonctions exercés au sein du Groupe	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la Société lors des 5 dernières années
SPRL Sofinan* Société de droit belge Leopoldlei 94 B2930 Brasschaat Belgique Représentée par Norbert Van LEUFFEL 65 ans	AG du 13 octobre 2006	13 octobre 2009		Administrateur de THEOLIA dont le représentant permanent est M. Norbert VAN LEUFFEL	Administrateur de Thenergo dont le représentant permanent est M. Norbert VAN LEUFFEL jusqu'au 24 mars 2009 Président du Conseil d'administration de Thenergo dont le représentant permanent est M. Norbert VAN LEUFFEL depuis le 24 mars 2009
Marc VAN'T NOORDEDE 75 rue Denis Papin BP 80199 13795 Aix-en- Provence cedex 3 France 50 ans			Directeur Général depuis le 29 septembre 2008		Directeur Général des Opérations (COO) et member du Comité Exécutif d'Essent N.V. Membre du Conseil de surveillance de SWB A.G. Membre du Conseil de surveillance d'Endex N.V. Membre du Conseil d'administration de VNO/NCW Président de WENB Président de CAIW Administrateur de STT

* administrateurs indépendants

Le tableau ci-dessous présente les mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années par les mandataires sociaux de la Société ayant été titulaire d'un mandat social au cours de l'exercice 2008, mais ne l'étant plus au 31 décembre 2008.

Prénom, nom adresse, âge	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction exercée au sein de la Société	Principaux mandats et fonctions exercés au sein du Groupe	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la Société lors des 5 dernières années
Andrew MARSDEN GE Capital Limited, 50 Berkley Street, LONDON W1J 8HA 42 ans	AG du 27 juin 2007	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2009		Administrateur de THEOLIA jusqu'au 18 décembre 2008	Directeur Général de GE Energy Financial Services Europe
Ramzi NASSAR 120, Long Ridge Road, CT06927 Stamford, Etats-Unis 53 ans	AG du 27 juin 2007	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2009		Administrateur de THEOLIA jusqu'au 18 décembre 2008	Directeur Général du Global and Water Portfolio Equity de GE Energy Financial Services

Prénom, nom adresse, âge	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction exercée au sein de la Société	Principaux mandats et fonctions exercés au sein du Groupe	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la Société lors des 5 dernières années
Jacques PUTZEYS 11 rue des Géraniums - 98000 Monaco Monaco 58 ans	AG du 14 avril 2006	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2008	Président du Comité de nominations et rémunérations jusqu'au 30 décembre 2008	Administrateur de THEOLIA jusqu'au 30 décembre 2008 Administrateur de THEOLIA Ibérica jusqu'au 1 ^{er} octobre 2008	Administrateur de Conporec Administrateur de H ₂ O Innovation Président du Conseil d'administration de Thenergo jusqu'au 24 mars 2009 Administrateur non- exécutif de Thenergo depuis le 24 mars 2009
Jean-Marie SANTANDER Traverse de la Sauvageonne - 13400 Aubagne France 57 ans	AG du 14 avril 2006	AG appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2008	Président Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008	Président du Conseil d'administration de Ventura SA jusqu'au 29 septembre 2008 Administrateur de THEOLIA Ibérica jusqu'au 1 ^{er} octobre 2008	Administrateur de AB Fenêtre Président du Conseil d'administration de Mandarine Group Président de Colibri Holding SAS Administrateur de IC Telecom Président-Directeur Général de Global Eco Power Vice-Président et administrateur non- exécutif de Thenergo jusqu'au 29 septembre 2008

Il est précisé que ces personnes ayant quitté le Conseil d'administration de la Société, les informations ci-dessus sont basées sur les données publiées au titre de l'exercice 2007 et les informations connues de la Société.

6.5. Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de la Société

Dans un communiqué publié le 29 décembre 2008, THEOLIA a rappelé que lors de sa réunion du 18 décembre 2008, le Conseil d'administration de la Société a examiné les recommandations de l'AFEP et du MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil d'administration de THEOLIA considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et rappelle qu'un grand nombre de ces recommandations sont déjà appliquées au sein du Groupe.

THEOLIA se réfère volontairement aux recommandations de l'AFEP et du MEDEF.

Il est précisé qu'en 2008, aucun dirigeant mandataire social n'a bénéficié de contrat de travail le liant à la Société et qu'aucun dirigeant mandataire social ne bénéficie d'un régime de retraite spécifique.

Les tableaux qui suivent sont établis conformément aux recommandations de l'AFEP et du MEDEF. Ils détaillent le montant de la rémunération versée et les avantages en nature octroyés par la Société et ses filiales, au cours des exercices clos les 31 décembre 2007 et 2008, au Président-Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008, au Président et au Directeur Général depuis le 29 septembre 2008.

6.5.1. Tableau de synthèse des rémunérations, options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en milliers d'euros)

Jean-Marie Santander , Président Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunération en numéraire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au 6.5.2.)	2 028	1 326
Autres attributions non-numéraires		
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	245	145 ⁽¹⁾
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	1 037	1 869 ⁽²⁾
Total	3 310	3 340
Eric Peugeot , Président depuis le 29 septembre 2008	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunération en numéraire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au 6.5.2.)	17	67,5
Autres attributions non-numéraires		
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	111	94 ⁽¹⁾
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	128	161,5
Marc Van't Noordende , Directeur Général depuis le 29 septembre 2008	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunération en numéraire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au 6.5.2.)	N/A	195 ⁽³⁾
Autres attributions non-numéraires		
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	N/A	-
Total	N/A	195

(1) Détaillé au 6.5.4.

(2) Détaillé au 6.5.6.

(3) Dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Montant HT.

Il est rappelé que les valorisations des options (bons de souscription d'actions) et des actions de performance (actions gratuites) attribuées au cours de l'exercice ne constituent pas des rémunérations en numéraire et n'ont pas d'impact sur la trésorerie du Groupe.

La valorisation des actions de performance est déterminée au cours du jour de l'attribution, soit 18,69 euros pour les 100 000 actions attribuées gratuitement le 8 janvier 2008 et 18,45 euros pour les 56 215 actions attribuées gratuitement le 6 février 2007. Il est rappelé que le cours de l'action THEOLIA s'élevait à 3,04 euros à la clôture du 31 décembre 2008.

La valorisation des bons de souscription d'actions est effectuée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black and Scholes ou, selon les cas, celui développé par J. Hull et A. White, permettant de déterminer la juste valeur de l'option.

Il est par ailleurs précisé que dans le cadre du contrat de Directeur Général intérimaire, confié à M. Marc Van't Noordende le 29 septembre 2008, THEOLIA prend en charge les frais de voyage et de séjour de celui-ci, et met un véhicule à sa disposition.

6.5.2. Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en milliers d'euros)

Jean-Marie Santander , Président Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	412	412	717 ⁽¹⁾	717 ⁽¹⁾
Rémunération variable	1 597	1 597	159	159
Rémunération exceptionnelle	-	-	450 ⁽²⁾	450 ⁽²⁾
Jetons de présence	8	8	-	-
Avantages en nature	11	11	-	-
Total	2 028	2 028	1 326	1 326
Eric Peugeot , Président depuis le 29 septembre 2008	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	17	17	67,5	30
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	17	17	67,5	30
Marc Van't Noordende , Directeur Général depuis le 29 septembre 2008	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	Dus	versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	N/A	N/A	195 ⁽³⁾	195 ⁽³⁾
Rémunération variable	N/A	N/A	-	-
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	-	-
Jetons de présence	N/A	N/A	-	-
Avantages en nature	N/A	N/A	-	-
Total	N/A	N/A	195	195

(1) Dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Montant HT.

(2) La rémunération exceptionnelle attribuée à M. Jean-Marie Santander en 2008 correspond à l'indemnité versée suite à son départ. Il est précisé que le montant de cette indemnité est conforme à la recommandation de l'AFEP et du MEDEF.

(3) Dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Montant HT.

Il est rappelé que M. Jean-Marie Santander était salarié au cours de l'exercice 2007 et titulaire d'un contrat de prestation au cours de l'exercice 2008. Les montants indiqués dans le tableau ci-dessus ne sont donc pas comparables d'une année sur l'autre.

A titre d'information, il est précisé qu'en 2007, le coût salarié total de la rémunération fixe de M. Jean-Marie Santander (somme de la rémunération fixe nette imposable et des charges patronales associées) s'est élevé à 542 milliers d'euros.

La rémunération variable versée à Jean-Marie Santander sur les exercices 2007 et 2008 était principalement basée sur l'évolution de la capitalisation boursière de la Société.

6.5.3 Jetons de présence attribués à chaque dirigeant mandataire social (en milliers d'euros)

	Jetons de présence attribués au titre de l'exercice 2007	Jetons de présence attribués au titre de l'exercice 2008
Jean-Marie Santander , Président Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008	8	-
Eric Peugeot , Président depuis le 29 septembre 2008	17	67,5
Marc Van't Noordende , Directeur Général depuis le 29 septembre 2008	-	-
Total	25	67,5

Depuis le changement de Direction intervenu le 29 septembre 2008, la Société a mis en place un système de rémunération fixe pour les administrateurs, basé uniquement sur des jetons de présence.

6.5.4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2008 à chaque dirigeant mandataire social

	Jean-Marie Santander , Président Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008	Eric Peugeot , Président depuis le 29 septembre 2008	Marc Van't Noordende , Directeur Général depuis le 29 septembre 2008
N° et date du plan	BSA PC 880 M 2008 28/06/2008	BSA EP 2008 06/05/2008	-
Nature des options	Bons de souscription d'actions	Bons de souscription d'actions	-
Nombre d'options attribuées durant l'exercice	37 093	29 093	-
Prix d'exercice	15,64	12,95	-
Période d'exercice	4 ans	5 ans	-

La parité est de 1 bon de souscription d'action pour 1 action THEOLIA.

6.5.5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice 2008 par chaque dirigeant mandataire social

	Jean-Marie Santander, Président Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008	Eric Peugeot, Président depuis le 29 septembre 2008	Marc Van't Noordende, Directeur Général depuis le 29 septembre 2008
N° et date du plan	BSA 2003-5 19/12/2003	-	-
Nombre d'options levées durant l'exercice	84 000	-	-
Prix d'exercice	2,06	-	-
Année d'attribution	2003	-	-

L'exercice de ces 84 000 bons de souscription d'actions a donné lieu à la création de 99 708 nouvelles actions de la Société (parité de 1,187 action par bon de souscription d'action). Ces bons de souscription d'actions ont été levés le 18 janvier 2008.

6.5.6. Actions de performance attribuées durant l'exercice 2008 à chaque dirigeant mandataire social

	Jean-Marie Santander, Président Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008	Eric Peugeot, Président depuis le 29 septembre 2008	Marc Van't Noordende, Directeur Général depuis le 29 septembre 2008
Date du plan	08/01/2008	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées durant l'exercice	100 000	-	-
Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en milliers d'euros)	1 869	-	-
Date d'acquisition	08/01/2010	-	-
Date de disponibilité	08/01/2012	-	-

6.5.7. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice 2008 pour chaque dirigeant mandataire social

Aucune action de performance n'est devenue disponible durant l'exercice 2008 pour les dirigeants mandataires sociaux.

6.5.8. Informations complémentaires

	Contrat de travail en 2008		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jean-Marie Santander , Président Directeur Général jusqu'au 29 septembre 2008		X		X	X		X	
Eric Peugeot , Président depuis le 29 septembre 2008		X		X		X		X
Marc Van't Noordende , Directeur Général depuis le 29 septembre 2008		X		X	X			X

6.6. Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants de la Société

6.6.1. Rémunérations, avantages en nature et jetons de présence attribués à chaque mandataire social non dirigeant au cours des exercices 2007 et 2008

(en milliers d'euros)	Versés au titre de l'exercice	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Louis Ferran	2007	-	-	-	-	16	16
	2008	-	-	-	-	42	42
Stéphane Garino	2007	-	-	-	-	20	20
	2008	-	-	-	-	42	42
Georgius J.M. Hersbach	2007	-	-	-	-	22	22
	2008	-	-	-	-	27	27
Arne Lorenzen	2007	132	50	-	5	-	187
	2008	160	-	-	5	-	165
Andrew Marsden	2007	-	-	-	-	-	-
	2008	-	-	-	-	-	-
Ramzi Nassar	2007	-	-	-	-	-	-
	2008	-	-	-	-	-	-
Philippe Perret ⁽¹⁾	2007	123	89	-	4	-	216
	2008	125	-	-	5	-	130
Jacques Putzeys	2007	138 ⁽²⁾	-	-	-	15	153
	2008	46 ⁽²⁾	-	-	-	30	76
Société Sofinan Sprl (représentée par Norbert Van Leuffel)	2007	-	-	-	-	20	20
	2008	-	-	-	-	30	30

(1) Philippe Perret a démissionné de ses fonctions opérationnelles le 30 septembre 2008.

(2) Dans le cadre d'un contrat de prestation de services ayant pris fin fin avril 2008. Montants HT.

Il est précisé que les mandataires sociaux salariés (Arne Lorenzen et Philippe Perret) ne percevaient pas de jeton de présence.

Ils n'ont perçu aucune prime en 2008.

Pour mémoire, les primes qu'ils ont perçues en 2007 avaient été déterminées :

- ✚ En fonction du développement du portefeuille du Groupe pour M. Lorenzen,
- ✚ En fonction de l'évolution du cours de bourse pour M. Perret.

6.6.2. Bons de souscription d'action attribués aux mandataires sociaux non dirigeants durant l'exercice 2008

	N° et date du plan	Nombre de bons de souscription attribués durant l'exercice	Prix d'exercice	Date d'échéance
Louis Ferran	BSA LF 08 06/05/2008	29 093 ⁽²⁾	12,95	5 ans
Stéphane Garino	BSA SG 08 06/05/2008	31 451 ⁽²⁾	12,95	5 ans
Georgius J.M. Hersbach	-	-	-	-
Arne Lorenzen	-	-	-	-
Andrew Marsden	-	-	-	-
Ramzi Nassar	-	-	-	-
Philippe Perret	-	-	-	-
Jacques Putzeys	-	-	-	-
Société Sofinan Sprl (représentée par Norbert Van Leuffel)	BSA SO 08 06/05/2008	29 093 ⁽¹⁾	12,95	5 ans

(2) La parité est de 1 bon de souscription d'action pour 1 action THEOLIA.

6.6.3. Bons de souscription d'action levés par les mandataires sociaux non dirigeants durant l'exercice 2008

	N° et date du plan	Nombre de bons de souscription attribués durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Louis Ferran	-	-	-	-
Stéphane Garino	-	-	-	-
Georgius J.M. Hersbach	BSA CS3 28/01/2005	50 000 ⁽¹⁾	4,85	2005
Arne Lorenzen	-	-	-	-
Andrew Marsden	-	-	-	-
Ramzi Nassar	-	-	-	-
Philippe Perret	-	-	-	-
Jacques Putzeys	BSA CS3 28/01/2005	50 000 ⁽²⁾	4,85	2005
Société Sofinan Sprl (représentée par Norbert Van Leuffel)	-	-	-	-

(1) L'exercice de ces 50 000 bons de souscription d'actions a donné lieu à la création de 59 350 nouvelles actions de la Société (parité de 1,187 action par bon de souscription d'action).

(2) L'exercice de ces 50 000 bons de souscription d'actions a donné lieu à la création de 59 350 nouvelles actions de la Société (parité de 1,187 action par bon de souscription d'action).

6.6.4. Actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux non dirigeants durant l'exercice 2008

	Date du plan	Nombre d'actions gratuites attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en milliers d'euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Louis Ferran	-	-	-	-	-
Stéphane Garino	-	-	-	-	-
Georgius J.M. Hersbach	-	-	-	-	-
Arne Lorenzen	30/01/2008	50 000	831	30/01/2010	30/01/2012
Andrew Marsden	-	-	-	-	-
Ramzi Nassar	-	-	-	-	-
Philippe Perret	30/01/2008	50 000	831	30/01/2010	30/01/2012
Jacques Putzeys	-	-	-	-	-
Société Sofinan Sprl (représentée par Norbert Van Leuffel)	-	-	-	-	-

6.6.5. Actions gratuites devenues disponibles pour les mandataires sociaux non dirigeants durant l'exercice 2008

	Date du plan	Nombre d'actions gratuites devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Date de disponibilité
Louis Ferran	-	-	-	-
Stéphane Garino	-	-	-	-
Georgius J.M. Hersbach	-	-	-	-
Arne Lorenzen	-	-	-	-
Andrew Marsden	-	-	-	-
Ramzi Nassar	-	-	-	-
Philippe Perret	-	-	-	-
Jacques Putzeys	-	-	-	-
Société Sofinan Sprl (représentée par Norbert Van Leuffel)	-	-	-	-

6.7. Participation des mandataires sociaux dans le capital au 31 décembre 2008

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Eric Peugeot	10	NS	NS
Louis Ferran	150	NS	NS
Stéphane Garino	36 668	0,09%	0,18%
Georgius J.M. Hersbach	38 553	0,1%	0,09%
Arne Lorenzen	10	NS	NS
Andrew Marsden	1	NS	NS
Ramzi Nassar	1	NS	NS
Philippe Perret	102 000	0,26%	0,25%
Jacques Putzeys	5 900	NS	NS
Jean-Marie Santander	463 092	1,16%	1,64%
Société Sofinan Sprl (représentée par Norbert Van Leuffel)	1 010	NS	NS
Marc Van't Noordende	-	-	-

6.8. Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

	BSA CS4	BSA CS5	BSA bis	BSA DA 06	BSA EP 06
Titulaire	G. Hersbach	G. Hersbach	Heartstream	Darts	E. Peugeot
Prix de souscription	0.000485	0.000485	0.00039	0.0001	0.0001
Prix d'exercice	4.85	4.85	3.90	15.28	15.28
Durée	5 ans à compter de la souscription		02-mai-10	17-mai-12	24-mai-12
Parité	1.187	1.187	1.187	1	1
Solde au 31 décembre 2008	50 000	50 000	300 000	7 000	29 093
Attribuées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Exercées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Solde	50 000	50 000	300 000	7 000	29 093

	BSA JMS PC06	BSA LF06	BSA SG06	BSA SO06	BSA EP07
Titulaire	JM Santander	L. Ferran	S. Garino	Sofinan Sprl	E. Peugeot
Prix de souscription	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001
Prix d'exercice	15.28	15.28	15.28	15.28	15.28
Date limite d'exercice	11-juin-12	19-mai-12	16-mai-12	19-mai-12	01-janv-13
Parité	1	1	1	1	1
Solde au 31 décembre 2008	64 000	29 093	31 451	7 000	29 093
Attribuées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Exercées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Solde	64 000	29 093	31 451	7 000	29 093

	BSA LF07	BSA SO07	BSA SG07	BSA GF	BSA JMS PC 800M
Titulaire	L. Ferran	Sofinan Sprl	S. Garino	G. Fairbank	JM Santander
Prix de souscription	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001
Prix d'exercice	15.28	15.28	15.28	15.28	12.17
Date limite d'exercice	01-janv-13	01-janv-13	01-janv-13	28-juin-09	31-déc-12
Parité	1	1	1	1	1
Solde au 31 décembre 2008	29 093	29 093	31 451	18 000	80 460
Attribuées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Exercées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Solde	29 093	29 093	31 451	18 000	80 460

	BSA GE1	BSA GE2	BSA EP 08	BSA LF 08	BSA SG 08
Titulaire	Gama Enerji	Gama Enerji	E. Peugeot	L. Ferran	S. Garino
Prix de souscription	0.0010	0.0010	0.0001	0.0001	0.0001
Prix d'exercice	16.50	17.50	12.95	12.95	12.95
Date limite d'exercice	03-janv-11	02-janv-12	02-juil-13	02-juil-13	02-juil-13
Parité	1	1	1	1	1
Solde au 31 décembre 2008	1 500 000	1 500 000	29 093	29 093	31 451
Attribuées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Exercées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Solde	1 500 000	1 500 000	29 093	29 093	31 451

	BSA SO 08	BSA PC 880 M 2008
Titulaire	Sofinan Sprl	JM Santander
Prix de souscription	0.0001	0.0001
Prix d'exercice	12.95	15.64
Date limite d'exercice	02-juil-13	31-déc-12
Parité	1	1
Solde au 31 décembre 2008	29 093	37 093
Attribuées pendant l'exercice	-	-
Exercées pendant l'exercice	-	-
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice	-	-
Solde	29 093	37 093

6.9 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à et levées par les dix premiers salariés non mandataires sociaux

Néant.

7. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

7.1. Capital social

Les actions ou valeurs mobilières émises par la Société revêtent la forme de titres au porteur ou de titres nominatifs. Les actions nominatives peuvent être converties au porteur, sauf stipulation contraire de la loi. Ces actions ou valeurs mobilières, quelle que soit leur forme, doivent être inscrites en compte dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur. Les droits sur les actions résultent d'une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Toutes les actions émises ont été totalement libérées ; elles sont de même catégorie et ont toutes une valeur nominale de 1 euro.

Il est à noter qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne.

Au 31 décembre 2008, le nombre d'actions était de 39 746 992 actions pour un total net de droits de vote de 41 211 437 (1 556 024 droits de vote doubles au 31 décembre 2008 et 91 579 actions auto-détenues).

Le tableau ci-dessous présente les nantissements d'actions de THEOLIA inscrites au nominatif pur en vigueur :

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date du départ du nantissement	Date d'échéance nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
Edmond ALMIRALL	Crédit du Nord (via la Société Générale)	27/04/2007	-	-	1 363	0,0034%
Stéphane GARINO		09/01/2006	-	-	30 000	0,075%

7.2. Historique du capital au cours des trois derniers exercices

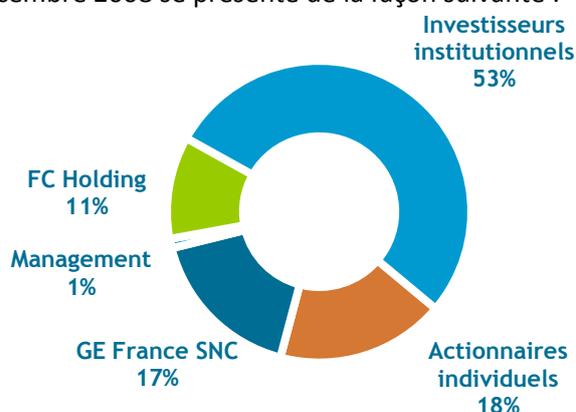
Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du capital du 1^{er} juillet 2004 au 31 décembre 2008.

Date	Nature de l'opération	Capital social
01/07/2004	Capital à l'ouverture de l'exercice 2004-2005	1 790 981
16/08/2004	Exercice de bons de souscription d'action	2 324 315
13/09/2004	Exercice de bons de souscription d'action	2 325 015
17/10/2004	Exercice de bons de souscription d'action	2 325 815
20/10/2004	Equity Line	4 433 815
03/11/2004	Exercice de bons de souscription d'action	4 434 815
18/11/2004	Equity line	4 826 815
03/01/2005	Exercice de bons de souscription d'action	4 829 115
28/01/2005	Exercice de bons de souscription d'action	4 831 515
01/03/2005	Equity line	5 567 251
07/03/2005	Equity line	7 810 765
11/05/2005	Exercice de bons de souscription d'action, conversion d'obligations, equity line	8 358 024
17/06/2005	Apport en nature	8 595 524
28/06/2005	Augmentation de capital réservée	9 595 524
30/06/2005	Capital à la clôture de l'exercice 2004-2005	9 595 524
04/07/2005	Equity line	11 176 783
29/09/2005	Augmentation de capital réservée, exercice de bons de souscription d'action, equity line	11 432 423
28/10/2005	Exercice de bons de souscription d'action	12 337 371
31/01/2006	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	15 117 269
27/02/2006	Exercice de bons de souscription d'action, conversion d'obligations	15 289 447
08/05/2006	Exercice de bons de souscription d'action, equity line, augmentation de capital réservée	18 665 757
11/07/2006	Equity line, exercice de bons de souscription d'action	18 842 757
11/08/2006	Equity line, exercice de bons de souscription d'action	18 925 883
27/10/2006	Equity line, exercice de bons de souscription d'action, PACEO	19 799 813
21/12/2006	Equity line, exercice de bons de souscription d'action, PACEO	23 585 349

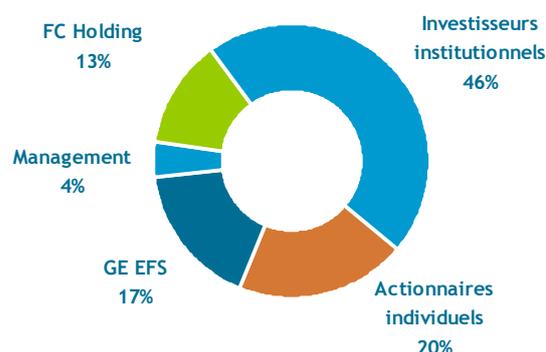
22/12/2006	Apport en nature	25 403 531
31/12/2006	Capital à la clôture de l'exercice 2005-2006 (18 mois)	25 403 531
06/02/2007	Exercice de bons de souscription d'action, PACEO	29 254 119
21/03/2007	Exercice de bons de souscription d'action, equity line, compensation de créance	31 483 409
02/07/2007	Exercice de bons de souscription d'action, apport en nature, émission réservée	38 235 117
09/09/2007	Émission actions gratuites, exercice de bons de souscription d'action	38 273 117
31/12/2007	Capital constaté à la clôture de l'exercice 2007	38 273 117
08/01/2008	Exercice de bons de souscription d'action	38 681 671
28/06/2008	Exercice de bons de souscription d'action	38 900 079
27/08/2008	Exercice de bons de souscription d'action	38 945 804
05/11/2008	Émission actions gratuites, exercice de bons de souscription d'action	39 353 304
30/12/2008	Exercice de bons de souscription d'action	39 746 992
31/12/2008	Capital constaté à la clôture de l'exercice 2008	39 746 992

7.3. Actionnariat du Groupe THEOLIA

Suite à la réalisation d'une étude TPI (titres au porteur identifiable), la répartition de l'actionnariat de la Société au 12 décembre 2008 se présente de la façon suivante :



Suite à la réalisation d'une étude TPI (titres au porteur identifiable), la répartition de l'actionnariat de la Société au 10 mars 2008 se présentait de la façon suivante :



Les franchisements de seuil déclarés à l'AMF au cours de l'exercice 2008 sont les suivants :

Date de déclaration	Nom du titulaire	Type de franchissement	Date du franchissement	% du capital détenu suite à ce franchissement	% des droits de vote détenus suite à ce franchissement
15/09/2008 16/09/2008	BlackRock Investment Management (UK) Limited	À la baisse	11/09/2008	4,96 %	4,76 %
06/10/2008 07/10/2008	M. Pierre Salik et sa famille	A la hausse	09/09/2008	5,41 %	5,20 %
29/10/2008 30/10/2008	M. Willi Balz, en son nom propre et par l'intermédiaire des sociétés de droit allemand FC Holding GmbH et Financial Consulting GmbH qu'il contrôle	A la baisse	22/10/2008	10,39 %	9,98 %
16/12/2008	M. Willi Balz, en son nom propre et par l'intermédiaire des sociétés de droit allemand FC Holding GmbH et Financial Consulting GmbH qu'il contrôle	A la hausse	10/12/2008	10,55%	10,12%
22/12/2008	GE France SNC	A la baisse	19/12/2008	0 %	0 %
29/12/2008	Gama Enerji AS	A la hausse	19/12/2008	16,59 %	15,92 %

Il est précisé que les deux derniers franchissements de seuil mentionnés ci-dessus résultent de la cession par GE France SNC de 6 462 000 actions THEOLIA au profit de la société de droit turc Gama Enerji AS. A cette occasion, Gama Enerji AS a également acquis 3 000 000 bons de souscription d'actions donnant droit, par souscription, à autant d'actions THEOLIA, lesquels bons ont été acquis auprès de la société EFS-B Inc, société contrôlée par General Electric Company.

La société Gama Enerji AS est détenue à parité par la société de droit turc Gama Holding AS et la société de droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis) GE Energy Financial Services, elle-même contrôlée par la société de droit de l'Etat de New-York (Etats-Unis) General Electric Company.

Les opérations déclarées à l'AMF par les administrateurs sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2008 sont les suivantes :

Déclarant	Date d'opération	Nature de l'opération	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)
Jean-Marie SANTANDER	09/05/2008	Cession	24,00	4 800,00
	12/09/2008	Acquisition	9,20	3 237,33
Philippe PERRET	23/09/2008	Acquisition	10,27	51 848,75
	03/10/2008	Acquisition	7,09	70 909,45
Arne LORENZEN	19/06/2008	Acquisition	18,64	2 982,40
George J.M. HERBACH ⁽¹⁾	27/08/2008	Autre	13,94	41 820,00
	28/08/2008	Autre	13,90	41 700,00
	29/08/2008	Autre	14,40	43 200,00
	01/09/2008	Autre	14,40	43 200,00

(1) Sur base déclarative, M. George J.M. HERBACH a déclaré à la Société et à l'AMF que lesdites opérations ont été réalisées au profit de sa société Heartstream et non en son nom personnel.

7.4. Dividendes

7.4.1. Dividende global

La Société n'a pas versé de dividende au cours des trois derniers exercices.

7.4.2. Politique future de dividendes

Le paiement de dividendes dépendra principalement des résultats dégagés par la Société, de sa situation financière, de sa politique d'investissement et de la réduction de sa dette.

7.4.3. Délai de prescription des dividendes

Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'État à l'issue d'un délai de cinq ans à compter de leur mise en paiement.

7.5. Opérations afférentes aux titres de la Société

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 mai 2008 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à procéder à l'achat par la Société de ses propres actions, dans la limite d'un nombre d'actions achetées représentant au plus 10 % du nombre total des actions composant le capital social. Cette délégation a mis fin à l'autorisation antérieure donnée par l'Assemblée Générale du 29 juin 2007.

Cette délégation permet à la Société d'animer le marché de l'action THEOLIA, par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité, dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La Société n'a fait aucune autre utilisation de cette délégation en dehors du contrat de liquidité.

Dans ce cadre, il est rappelé qu'un contrat de liquidité avait été conclu le 28 août 2006 entre la Société et Exane BNP Paribas, prestataire de services d'investissement, dans le but d'accroître la liquidité du titre et la régularité de ses cotations par des interventions d'achat et de vente. Ce contrat de liquidité était conforme au contrat type de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) et à la charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 approuvée par l'AMF le 22 mars 2005.

Pour permettre à Exane BNP Paribas d'intervenir sur le titre THEOLIA, le contrat de liquidité prévoyait initialement, dans son article 2, que la Société porte à son crédit la somme de 700 000 euros. Cette somme a été portée à 1 300 000 euros par décision du Conseil d'Administration du 6 février 2008.

Le détail des opérations d'achat et de vente d'actions THEOLIA par Exane BNP Paribas est présenté ci-dessous pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 :

Opérations :

Achat : 529 838 (210 opérations)	Vente : 475 085 (204 opérations)
Actions à : 13,520 (Brut) Moyenne : 34 110,957	Actions à : 13,631 (Brut) Moyenne : 31 744,325
13,520 (Net) 34 110,957	13,631 (Net) 31 744,325

Ajustements :

Ajoutées : 0 transaction	Retirées : 0 transaction
---------------------------------	---------------------------------

Au cours de l'exercice 2008, il a donc été procédé au rachat de 529 838 actions au prix moyen unitaire de 13,52 euros et à la vente de 475 085 actions au prix moyen unitaire de 13,63 euros.

Le montant des frais de négociation consécutifs à ces opérations est de 42 906,50 euros.

Au 31 décembre 2008, la Société détenait 91 579 actions propres, de 1 euro de nominal, représentant 0,23% du capital, qui, au cours de clôture de l'année, soit 3,04 euros, représentent 278 400 euros.

Le 26 janvier 2009, il a été mis fin au contrat de liquidité confié par la Société THEOLIA à Exane BNP Paribas. La Société a alors confié à Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI, en lui transférant les 95 515 actions THEOLIA et 155 113,36 euros, auparavant détenus par Exane BNP Paribas. Le contrat a été conclu pour une période initiale allant du 27 janvier 2009 au 31 décembre 2009, puis reconductible par périodes successives identiques de 12 mois.

7.6. Tableau de bord boursier

L'évolution du cours de bourse du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2008 est présentée ci-dessous :



Il convient de noter que la Société a été introduite sur Euronext Paris (marché réglementé) le 31 juillet 2006. Précédemment, elle était cotée sur le marché libre de la Bourse de Paris.

7.7. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

7.7.1. Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et transferts d'actions

Les statuts de la Société ne contiennent, au 31 décembre 2008, aucune stipulation limitant les transferts d'actions. Sous réserve des stipulations de l'article 7 relatives à la privation des droits de vote en cas de non-respect des obligations relatives aux déclarations de franchissement de seuil (franchissement du seuil de 0,5 % du capital ou des droits de vote), les statuts ne contiennent pas de restriction à l'exercice des droits de vote.

7.7.2. Accords de financement conclus par la Société qui seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société

Certains financements de la Société prévoient un remboursement anticipé en cas de changement de contrôle de THEOLIA. C'est notamment le cas des OCEANes émises en octobre 2007, dont les principales dispositions sont présentées au paragraphe 5.3.4. du présent Rapport.

8. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

8.1. Informations sociales

8.1.1. Effectifs du Groupe

Les effectifs du Groupe comprennent l'ensemble des salariés des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation.

Au 31 décembre 2008, le Groupe comptait 295 salariés.

L'évolution des effectifs du Groupe, au cours des trois dernières années, par zone géographique a été la suivante :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
France	187	150	117
Allemagne	46	49	36
Autres pays	62	38	7
TOTAL	295	237	160

Sur ces 295 salariés, 187 exerçaient dans l'activité éolienne et 108 exerçaient dans l'activité non-éolienne.

Le départ du précédent Président-Directeur Général a engendré 4 démissions à la holding, dont les départs sont devenus effectifs début 2009

De plus, un plan de licenciement économique a été mis en place au sein de la holding fin 2008. Il s'est clôturé début 2009 par le départ de 10 salariés.

8.1.2. Rémunérations des salariés

Le Groupe s'attache à accorder, dans chaque pays, une rémunération proportionnelle au niveau de compétence, de formation, de responsabilité et de performance de chacun et à assurer un niveau de vie conforme à la législation locale en termes de droit du travail.

A certains postes, la rémunération est composée d'une part variable, permettant d'associer la rétribution des collaborateurs à la réalisation d'objectifs.

Pour l'exercice 2008, les salaires et charges constituent un montant de 20 838 milliers d'euros au compte de résultat, contre 18 132 milliers d'euros pour l'exercice 2007 (retraité selon IFRS 5).

THEOLIA s'attache à motiver et fidéliser ses collaborateurs, ainsi qu'à attirer de nouveaux talents. Dans cet objectif, le Groupe continue le plan d'attribution d'actions gratuites pour ses collaborateurs clé en France et dans ses filiales à l'étranger. En 2008, 313 500 actions ont été attribuées gratuitement aux salariés du Groupe. Les actions gratuites octroyées aux salariés au cours de l'exercice 2008 seront acquises à l'issue d'une période de deux ans et devront être conservées pour une période de deux ans supplémentaires.

Un plan d'intéressement et un plan d'épargne salariale ont été conclus durant l'exercice.

La Société n'a pas mis en place d'autres plans.

Les salariés détiennent moins de 3 % du capital (au sens de l'indice IAS – Euronext).

Au cours de l'année 2008, aucun BSA n'a été attribué aux salariés et aucun BSA n'a été exercé par ceux-ci.

8.1.3. Politique de ressources humaines

Le Groupe mène une politique d'égalité professionnelle en organisant le recrutement, la gestion des carrières et le développement personnel des collaborateurs équitablement et sans discrimination.

Au niveau de l'organisation du temps de travail en France, la durée du temps de travail applicable à l'ensemble des filiales françaises correspond à la loi sur les 35 heures hebdomadaires, sachant que les modalités d'aménagement diffèrent comme suit :

- ✚ contrats de travail 39h : 35 heures + 4 heures supplémentaires hebdomadaires
- ✚ contrats forfait 218 jours avec jours de récupération selon la Convention Collective Nationale des Cadres de la Métallurgie du 13 mars 1972 modifiée.

Certains cadres dirigeants bénéficient d'un contrat forfait tous horaires.

L'absentéisme est très faible de manière récurrente, ce qui souligne la forte implication des salariés. Le recours aux heures supplémentaires s'effectue uniquement dans le cadre des contrats 39 heures hebdomadaires.

Quant aux recrutements, la recherche de nouveaux talents s'effectue sans difficulté majeure. Les offres sont diffusées sur le site Web du groupe THEOLIA et/ou de ses filiales ou par annonces externes. Les candidatures sont qualifiées et référencées dans une CVthèque. Ce sourcing actif permet de rechercher des profils avant même de publier une offre.

Les Sociétés du Groupe en France ont recours à la sous-traitance, notamment au travers de contrats structurels d'aide à la prospection et aux études. La sous-traitance est plus développée en Allemagne du fait des usages locaux.

Au niveau de la formation, l'ensemble des Sociétés utilise l'enveloppe légale en matière de formation continue. Ces formations sont orientées autour des domaines techniques et managériaux.

Au titre des relations professionnelles en France, il est à noter que le dialogue social est ouvert et actif. Le Groupe encourage le dialogue direct avec ses salariés.

8.2. Informations environnementales

En application de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, THEOLIA doit faire figurer dans le présent Rapport des informations sur la manière dont THEOLIA prend en compte les conséquences environnementales de son activité.

Les conséquences environnementales sont considérées dans le strict respect de toutes les normes légales et réglementaires, à l'occasion de l'octroi de permis de construire pour chaque projet d'implantation d'éoliennes.

Soins apportés à l'insertion paysagère, attention systématique portée sur les milieux naturel et humain, tri et valorisation des déchets pendant la période de chantier, prévention des risques de pollution et encadrement de l'action des sous-traitants, mesure et surveillance des impacts environnementaux (conformité des niveaux sonores par exemple) sont systématisés pour chaque projet éolien au sein de chaque filiale du Groupe.

En outre, pour l'implantation de chaque projet éolien, des actions spécifiques en faveur de l'environnement sont menées telles que le suivi ornithologique, la protection des zones naturelles à proximité des chantiers de construction, la remise en état du milieu naturel, un plan de gestion écologique au sein des parcs régionaux, etc. Enfin, THEOLIA prévoit, dès le démarrage de chaque projet éolien et tant en termes de moyens techniques que financiers, la remise en état des lieux en fin d'exploitation, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Groupe THEOLIA est un acteur majeur du développement durable.

Par son activité d'abord car la production d'électricité d'origine éolienne est par essence un moyen d'assurer la protection de l'environnement pour un développement durable. Au titre de l'exercice 2008, le Groupe a produit à partir de l'énergie éolienne environ 1 215 GWh d'électricité « verte », ce qui a permis d'éviter l'émission d'environ 538 200 tonnes de CO₂ et a représenté la consommation annuelle d'électricité d'environ 485 960 foyers (hors chauffage) ².

Par ses valeurs ensuite, car THEOLIA développe son activité en respectant un cadre de valeurs partagées par l'ensemble de ses collaborateurs. La démarche du Groupe se conforme à des règles de conduite qui s'appuient sur des principes éthiques, fondateurs à l'origine de la création de THEOLIA.

² Selon l'Ademe, un foyer consomme environ 2 500 kWh/an et la production d'un kWh permet d'éviter l'émission de 443g de CO₂.

ANEXE 1 : REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(à la suite de la décision du Conseil d'Administration du 18 décembre 2008)

PREAMBULE

Les membres du Conseil d'Administration de THEOLIA ont souhaité adhérer aux règles de fonctionnement suivantes, qui constituent le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration. Ce Règlement s'inscrit dans le cadre des recommandations de place visant à garantir le respect des principes fondamentaux du gouvernement d'entreprise. Ce Règlement est purement interne, et vise à compléter les statuts en précisant les principales modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration. Il ne peut être invoqué par des actionnaires ou des tiers à l'encontre des administrateurs de la Société.

ARTICLE 1 Réunions

Le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre fois par an.

Le Secrétaire du Conseil d'Administration est désigné par le Président.

Les convocations, qui peuvent être transmises par le Secrétaire Général, sont faites par lettre, télex, télégramme, télécopie, courrier électronique ou verbalement.

Il est tenu au siège social un registre des présences signé par les membres du Conseil d'Administration participant à la séance, en leur nom ou pour les autres membres du Conseil d'Administration qu'ils représentent. Les procurations données par lettres, éventuellement télécopiées, par télex, télégramme ou par courrier électronique lorsque les modalités de certification de la signature électronique auront été fixées, sont annexées au registre des présences.

ARTICLE 2 *Participation aux séances du Conseil d'Administration par moyens de télécommunication ou visioconférence.*

Préalablement à chaque réunion du Conseil d'Administration, à la demande d'un ou plusieurs administrateurs, le Président du Conseil d'Administration, peut décider de les autoriser à participer à une réunion par télécommunication ou visioconférence.

Le Président veille à ce que des moyens de télécommunication et visioconférence retransmettant les délibérations de façon continue soient mis à la disposition des administrateurs afin de leur permettre de participer aux réunions du conseil d'administration.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs participant à la réunion par des moyens de télécommunication ou visioconférence.

Les caractéristiques des moyens de télécommunication ou visioconférence utilisés doivent satisfaire à des caractéristiques techniques permettant la transmission de l'image ou au moins de la voix des participants de façon simultanée et continue aux fins d'assurer l'identification des administrateurs et garantissant une participation effective à la réunion du conseil d'administration.

A défaut, les administrateurs concernés ne pourront être réputés présents et, en l'absence de quorum, la réunion du conseil devra être ajournée.

La participation par moyen de télécommunication ou visioconférence est exclue dans les cas expressément prévus par la loi ; à la date de mise à jour du présent règlement intérieur cette exclusion concerne les réunions du Conseil d'Administration ayant pour objet de procéder à l'arrêté des comptes annuels et des rapports y relatifs.

En cas de dysfonctionnement du système de télécommunication ou de visioconférence, constaté par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer et/ou se poursuivre avec les seuls membres présents physiquement dès lors que les conditions de quorum sont satisfaites.

La survenance de tout incident technique perturbant le fonctionnement sera mentionné dans le procès-verbal y compris l'interruption et le rétablissement de la participation par télécommunication ou visioconférence.

ARTICLE 3 *Procès-verbaux*

Le Secrétaire du Conseil d'Administration et le Secrétaire Général de la société sont habilités à certifier les copies ou extraits de procès-verbaux des délibérations.

ARTICLE 4 *Exercice par le Directeur Général de ses pouvoirs*

Les pouvoirs du Directeur Général sont limités selon les termes figurant dans le tableau annexé ci-après.

ARTICLE 5 *Charte de l'administrateur*

Le Conseil d'Administration représente collectivement l'ensemble des actionnaires et sa mission doit s'exercer dans l'intérêt social.

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale des actionnaires en raison de leur compétence et de la contribution qu'ils peuvent apporter à l'administration de la Société. La présente charte est établie afin de permettre à ces compétences de s'exercer pleinement et afin d'assurer l'entière efficacité de la contribution de chaque administrateur, dans le respect des règles d'indépendance, d'éthique et d'intégrité qui est attendu d'eux.

Conformément aux principes de bonne gouvernance, l'administrateur exerce ses fonctions de bonne foi, de la façon qu'il considère être la meilleure pour promouvoir la Société et avec le soin attendu d'une personne normalement prudente dans l'exercice d'une telle mission.

Chaque administrateur de THEOLIA, ainsi que chaque représentant permanent de personne morale administrateur, adhère à la présente charte par le fait d'accepter sa fonction. Un administrateur n'étant plus en conformité avec la présente charte doit en tirer les conclusions et remettre son mandat à la disposition du Conseil ou démissionner de son poste de représentant d'une personne morale administrateur.

ARTICLE 5-1 *Compétence*

Avant d'accepter sa fonction, l'administrateur doit prendre connaissance des textes légaux et réglementaires liés à sa fonction ainsi que des prescriptions particulières à la Société résultant notamment des statuts et des termes du présent Règlement Intérieur

ARTICLE 5-2 *Défense de l'intérêt social*

L'administrateur doit être actionnaire et posséder un nombre d'actions au moins égal à celui que fixent les statuts de la Société, il s'engage à les conserver pendant la durée de son mandat. A défaut de les détenir à son entrée en fonction, il dispose de trois mois pour se mettre en conformité avec cette obligation.

L'administrateur représente l'ensemble des actionnaires et doit agir en toute circonstance dans l'intérêt social de l'entreprise. L'administrateur s'engage à vérifier que les décisions de la Société ne favorisent pas une partie ou catégorie d'actionnaires au détriment d'une autre.

ARTICLE 5-3 *Prévention des conflits d'intérêts*

On entend notamment par conflit d'intérêts le fait pour un administrateur d'être personnellement intéressé (directement ou par le biais des personnes morales au sein desquelles il exerce une fonction de direction, détient des intérêts ou qu'il représente) au vote d'une décision du Conseil.

Tout administrateur ou tout candidat à la nomination à un poste de membre du Conseil d'Administration doit informer complètement et immédiatement le Conseil de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel dans lequel il pourrait, directement ou indirectement, être impliqué afin notamment de déterminer si l'administrateur concerné doit s'abstenir des débats et/ou de voter les délibérations.

Dans le cadre de la prévention des éventuels conflits d'intérêt, l'administrateur étant élu par l'Assemblée Générale des actionnaires en raison de ses compétences, de sa contribution à l'administration et au développement de la Société et étant rémunéré à ce titre, s'interdit par conséquent de percevoir une quelconque autre rémunération, sous quelque forme que ce soit, (honoraires, facturation, frais...) directement ou indirectement (par le biais des personnes morales au sein desquelles il exerce une fonction de direction, détient des intérêts ou qu'il représente), notamment au titre de contrats d'apporteur d'affaires, de contrats de mise en relation avec des investisseurs ou toutes autres prestations financières, techniques ou juridico-administratives.

Il est précisé pour l'application de cet article que les rémunérations issues d'un contrat de travail ou d'un mandat social et les frais connexes liés à ces rémunérations ne sont pas affectées par les présentes.

ARTICLE 5-4 *Indépendance*

L'administrateur s'engage, en toutes circonstances, à maintenir son indépendance d'analyse, de jugement, de décision et d'action et à rejeter toute pression, directe ou indirecte, pouvant s'exercer sur lui et pouvant émaner d'administrateurs, de groupes particuliers d'actionnaires, de créanciers, de fournisseurs et en général de tout tiers.

L'administrateur s'engage à ne pas rechercher ou accepter de la Société ou de sociétés liées à celle-ci, directement ou indirectement, des avantages susceptibles d'être considérés comme étant de nature à compromettre son indépendance.

Dans ce cadre, l'administrateur a conscience que sa fonction est incompatible avec une situation de conflit d'intérêts avérée et permanente ou quasi-permanente telle que définie à l'article 5-3.

A cet égard, le Conseil d'Administration devra recommander à un administrateur en fonction dont il estime qu'il est en situation de conflit d'intérêts avérée et permanente ou quasi-permanente de présenter sa démission.

En tout état de cause, le Conseil d'Administration doit s'assurer du fait que tout candidat à la nomination à un poste de membre du Conseil d'Administration ne soit pas susceptible d'être en situation de conflit d'intérêts avérée et permanente ou quasi-permanente.

ARTICLE 5-5 ***Efficacité du Conseil***

L'administrateur est pleinement conscient qu'il appartient au Conseil de définir les missions et valeurs de la Société, d'arrêter ses objectifs stratégiques, de s'assurer de la mise en place des structures et procédures destinées à atteindre les objectifs, de veiller au contrôle de la société et de fournir les informations et explications aux actionnaires.

Les délibérations du Conseil font l'objet de votes formels, en ce qui concerne notamment l'approbation des comptes, du budget et des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale, ainsi que sur les sujets importants concernant la vie de la société. L'appréciation du caractère important des sujets est faite par le Président sous sa responsabilité.

L'administrateur sera attentif à la définition et à l'exercice des pouvoirs et responsabilités respectifs des organes de la société.

En particulier, il vérifiera qu'aucune personne ne puisse exercer dans la société un pouvoir discrétionnaire sans contrôle ; il s'assurera du bon fonctionnement des comités particuliers créés par le Conseil; il s'attachera à ce que les organes internes de contrôle fonctionnent avec efficacité et que les Commissaires aux Comptes exercent leur mission de manière satisfaisante.

Le Conseil procède à intervalles réguliers, n'excédant pas deux ans, à une évaluation de son propre fonctionnement, qui est conduite par un administrateur indépendant.

ARTICLE 5-6 ***Assiduité***

L'administrateur doit consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires. Dans l'hypothèse où un administrateur se propose d'accepter un mandat en plus de ceux qu'il détient (à l'exception des mandats d'administrateur exercés dans des sociétés contrôlées non cotées), il porte ce fait à la connaissance du Président du Comité des Nominations et des Rémunérations avec qui il examine si cette charge nouvelle lui laisse une disponibilité suffisante pour THEOLIA.

Le rapport annuel indique les mandats exercés, abandonnés ou acceptés dans l'année par l'administrateur et rend compte de son assiduité aux réunions du Conseil et des comités dont il est membre. L'administrateur veillera à assister aux Assemblées Générales des actionnaires.

ARTICLE 5-7 *Information, confidentialité*

L'administrateur doit s'assurer qu'il reçoit une information suffisante et en temps utile pour que le Conseil puisse valablement délibérer. Il lui appartient de réclamer au Président les éléments qu'il estime indispensables à son information dans les délais appropriés.

Les informations relatives au Groupe communiquées à un administrateur dans le cadre de ses fonctions lui sont données *intuitu personae*. Il doit en protéger personnellement la confidentialité et ne doit les divulguer en aucun cas. Cette obligation personnelle s'impose également aux représentants d'une personne morale administrateur.

ARTICLE 5-8 *Information privilégiée*

Les administrateurs s'interdisent d'acheter ou de vendre des titres de la Société tant qu'ils exercent un mandat dans le groupe.

Les administrateurs peuvent toutefois procéder à des opérations d'achat ou de vente décidées par un intermédiaire financier agréé agissant de manière indépendante en vertu d'un contrat de mandat de gestion de portefeuille prévoyant la non intervention de l'administrateur.

En tout état de cause, les administrateurs s'engagent à réaliser les formalités de déclaration auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, que les opérations d'achat ou de vente des titres de la Société aient été réalisées par les administrateurs directement ou par un intermédiaire financier.

ARTICLE 6 *Comité d'Audit*

ARTICLE 6-1

En application de l'article 14.4 des statuts, il est institué un Comité d'Audit.

Le Comité d'Audit aide le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de THEOLIA et à la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés. Le Comité formule tout avis et recommandations au Conseil d'Administration dans les domaines décrits ci-dessous. Le Comité reçoit notamment pour mission du Conseil d'Administration :

1. En ce qui concerne les comptes :

- a) de procéder à l'examen préalable et donner son avis sur les projets de comptes annuels, semestriels et, le cas échéant, trimestriels avant que le Conseil d'Administration en soit saisi ;
- b) d'examiner la pertinence et la permanence des principes et règles comptables utilisés dans l'établissement des comptes et de prévenir tout manquement éventuel à ces règles ;
- c) de se faire présenter l'évolution du périmètre des sociétés consolidées et recevoir, le cas échéant, toutes explications nécessaires ;
- d) d'entendre, lorsqu'il l'estime nécessaire, les Commissaires aux Comptes, la direction générale, la direction financière, l'audit interne ou tout autre personne du

management; ces audits peuvent avoir lieu, le cas échéant, hors la présence des membres de la direction générale ;

- e) d'examiner avant leur publication les projets de comptes annuels et intérimaires, de rapport d'activité et de résultat et de tous comptes (y compris prévisionnels) établis pour les besoins d'opérations spécifiques significatives, et des communiqués financiers importants avant leur émission ;
- f) de veiller à la qualité des procédures permettant le respect des réglementations boursières.

2. En ce qui concerne le contrôle externe de la Société :

- a) d'examiner les questions relatives à la nomination, au renouvellement ou à la révocation des Commissaires aux Comptes de la société et au montant des honoraires à fixer pour l'exécution des missions de contrôle légal ;
- b) de superviser les règles de recours aux Commissaires aux Comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes et, plus généralement, de veiller au respect des principes garantissant l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- c) de pré-approuver toute mission confiée aux Commissaires aux Comptes en dehors de l'audit ;
- d) d'examiner chaque année avec les Commissaires aux Comptes les montants des honoraires d'audit versés par la Société et son Groupe aux entités des réseaux auxquels appartiennent les Commissaires aux Comptes, leurs plans d'intervention, les conclusions de ceux-ci et leurs recommandations ainsi que les suites qui leur sont données ; d'arbitrer, le cas échéant, des points de désaccord entre les Commissaires aux Comptes et la direction générale susceptibles d'apparaître dans le cadre de ces travaux.

3. En ce qui concerne le contrôle interne de la Société :

- a) d'évaluer l'efficacité et la qualité des systèmes et procédures de contrôle interne du Groupe ;
- b) d'examiner avec les responsables de l'audit interne les plans d'interventions et d'actions dans le domaine de l'audit interne, les conclusions de ces interventions et actions et les recommandations et suites qui leur sont données, le cas échéant, hors la présence des membres de la direction générale ;
- c) d'être informé par la direction générale, ou toute autre voie, de toutes réclamations de tiers ou toutes informations internes révélant des critiques sur les documents comptables ou les procédures de contrôle interne de la Société, ainsi que des procédures mises en place à cette fin et des remèdes à ces réclamations ou critiques ;
- d) de confier à l'audit interne toute mission qu'il jugerait nécessaire.

4. En ce qui concerne les risques :

- a) de prendre connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements et risques significatifs du Groupe ;

- b) d'examiner les procédures retenues pour évaluer et gérer ces risques.

ARTICLE 6-2

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité peut demander au Président de procéder à toute audition et de lui fournir toute information.

Les membres du Comité, ainsi que toute personne extérieure qui assisterait à une réunion, sont tenus, envers tout tiers au Conseil d'Administration, à une obligation de confidentialité à l'égard de toutes les informations communiquées au Comité d'Audit ou auxquelles il aurait accès à l'occasion de sa mission.

ARTICLE 6-3

Le Comité est composé au minimum de trois membres et au maximum de cinq membres désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres indépendants.

La durée du mandat des membres du Comité coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur. Il peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que ce dernier.

Le Comité désigne son Président.

ARTICLE 6-4

Le Comité se réunit au moins deux fois par an ; il détermine le calendrier de ses réunions. Toutefois, le Comité peut se réunir à la demande de son Président, de deux de ses membres ou du Président du Conseil d'Administration.

Pour délibérer valablement, la moitié au moins des membres du Comité doit être présente. Un membre du Comité ne peut se faire représenter.

Assistent aux réunions du Comité :

- ✓ le Président du Conseil d'Administration ou son délégué à cet effet ou ces deux personnes ensemble sauf si le Comité en décide autrement ;
- ✓ toute personne que le Comité souhaite entendre.

Au moins une fois par an, le Comité entend les Commissaires aux Comptes dans les conditions qu'il détermine. S'il l'estime nécessaire pour l'accomplissement de sa mission, le Comité demande au Conseil d'Administration les moyens pour disposer d'une assistance externe.

ARTICLE 6-5

Il est dressé procès-verbal des réunions du Comité. Ce procès-verbal est communiqué aux membres du Comité d'Audit et, sur demande, aux autres membres du Conseil d'Administration. Le Président du Comité ou un membre du Comité désigné à cet effet fait rapport au Conseil d'Administration des travaux du Comité.

ARTICLE 7 *Comité des Nominations et des Rémunérations*

ARTICLE 7-1

En application de l'article 14.4 des statuts, il est institué un Comité des Nominations et des Rémunérations.

1. Le Comité des Nominations et des Rémunérations reçoit mission du Conseil d'Administration :
 - a) en ce qui concerne les nominations :
 - ✓ d'examiner toute candidature à la nomination à un poste de membre du Conseil d'Administration et de formuler sur ces candidatures un avis et/ou une recommandation auprès du Conseil d'Administration, notamment au regard de la qualité d'administrateurs indépendants de ces candidatures et du nombre souhaitable d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration de la Société; et
 - ✓ de préparer en temps utile des recommandations pour la succession du Président du Conseil d'Administration.
 - b) en ce qui concerne les rémunérations :
 - ✓ de faire au Conseil d'Administration des recommandations concernant la rémunération, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers, y compris le cas échéant les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions de la société ainsi que les actions gratuites, attribués Directeur Général, aux Directeurs Généraux Délégués et aux éventuels membres du Conseil d'Administration salariés ; et
 - ✓ de procéder à des recommandations sur la rémunération des membres du Conseil d'Administration.
2. Il peut être consulté sur les nominations des directeurs exécutifs de la Société et sur les modalités de leur rémunération.

ARTICLE 7-2

Le Comité est composé au minimum de trois membres et au maximum de cinq membres désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres. Le Président du Conseil d'Administration assiste aux réunions du Comité à moins que celui-ci n'en décide autrement.

La durée du mandat des membres du Comité coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Il peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que ce dernier.

Le Comité désigne son Président.

ARTICLE 7-3

Le Comité se réunit au moins deux fois par an, dont une fois préalablement à l'approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale annuelle, pour examiner les projets de résolutions qui lui seront soumises et qui concernent des postes de membres du Conseil d'Administration et, le cas échéant, de censeurs.

Il se réunit, en tant que de besoin, sur convocation du Président du Conseil d'Administration ou du Président du Comité ou de la moitié de ses membres.

Pour délibérer valablement, la moitié au moins de ses membres doit être présente. Un membre du Comité ne peut se faire représenter.

ARTICLE 7-4

Il est dressé procès-verbal des réunions du Comité. Celui-ci est communiqué aux membres du Comité et aux autres membres du Conseil d'Administration. Le Président du Comité ou un membre du Comité désigné à cet effet fait rapport au Conseil d'Administration des avis et recommandations du Comité pour qu'il en délibère.

ARTICLE 8 *Rémunérations*

La rémunération annuelle fixée par l'Assemblée Générale en application de l'article 19 des statuts est répartie par le Conseil d'Administration entre ses membres après attribution d'une part spéciale aux Présidents et aux membres des différents Comités.

ANNEXE 2 : TABLEAU DES HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>(en euros HT)</i>	JEAN JOUVE	%	DELOITTE & ASSOCIES	%
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	224 250 €	34.59%	584 290 €	62.48%
Filiales intégrées globalement	384 125 €	59.24%	328 830 €	35.16%
Missions accessoires	40 000 €		22 000 €	
Emetteur	40 000 €	6.17%	22 000 €	2.35%
Filiales intégrées globalement		0.00%		0.00%
Sous-total	648 375 €	100.00 %	935 120 €	100.00 %
Autres prestations				
Conseil comptable, financier, organisationnel				
Juridique, fiscal, social			11 256 €	
Technologie de l'information				
Audit interne				
Autres	25 000 €			
Sous-total	25 000 €	0.00%	11 256 €	0.00%
TOTAL	673 375 €		946 376 €	

**ANNEXE 3 : TABLEAU DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MAI 2008**

AGE	Type de délégation	Objet	durée	Date d'expiration	plafond	utilisation	Solde non utilisé	Plafond global
10 ^{ème}	Délégation de compétence	Autorisation en vue d'opérer sur les actions de la société	18 mois	30 novembre 2009	10% du capital social à quelque moment que ce soit	oui	88 239 actions	40 millions
12 ^{ème}	Délégation de compétence	Emission d'actions, de titres ou de VMC avec maintien du DPS	26 mois	30 juillet 2010		non	15 millions d'actions	
13 ^{ème}	Délégation de compétence	Emission d'actions, de titres ou de VMC avec suppression du DPS	26 mois	30 juillet 2010		non		
14 ^{ème}	Délégation de pouvoirs	Emission d'actions, de titres ou de VMC en fixant librement le prix d'émission	26 mois	30 juillet 2010		non	10 % du capital social	
15 ^{ème}	Délégation de pouvoirs	Emission d'actions, de titres ou de VMC en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du DPS en application des 12 ^{ème} , 13 ^{ème} et 14 ^{ème} résolutions	26 mois	30 juillet 2010	15 % du montant de l'émission initiale aux mêmes conditions	non	15 % du montant de l'émission initiale aux mêmes conditions	
16 ^{ème}	Délégation de compétence	Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	26 mois	30 juillet 2010		non	15 millions d'actions	
17 ^{ème}	Délégation de compétence	Emission d'actions, de titres ou de VMC en cas d'offre publique initiée par la société	26 mois	30 juillet 2010		non		
18 ^{ème}	Délégation de pouvoirs	Emission d'actions, de titres ou de VMC en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société	26 mois	30 juillet 2010	10 % du capital social au moment de l'émission	non		
19 ^{ème}	Délégation	Autorisation donnée à l'effet de réduire le capital social par	18	30 novembre	10 % du capital	non	10 % du capital	

	de pouvoirs	annulation d'actions	mois	2009	social au moment de l'émission		social au moment de l'émission
20 ^{ème}	Délégation de pouvoirs	Autorisation donnée au CA pour procéder à l'attribution gratuite d'actions	26 mois	30 juillet 2010	10 % du capital social à la date de l'AG	non	10 % du capital social à la date de l'AG
21 ^{ème}	Délégation de pouvoirs	Autorisation de consentir des options de souscription et/ou d'achats d'actions en faveur des membres du personnel et/ou des mandataires sociaux des sociétés du groupe	38 mois	30 juillet 2011	10 % du capital social à la date de l'AG	non	10 % du capital social à la date de l'AG

ANNEXE 4 : EXPERTISE EN MATIERE DE GESTION

Membres actuels du conseil d'administration

Eric Peugeot, Président du Conseil d'administration, de nationalité française, est ingénieur en marketing. Il a été responsable du merchandising Europe pour les automobiles Peugeot, Directeur Sponsoring et Partenariats pour les automobiles Peugeot jusqu'en 2000. Il occupe de nombreux mandats à l'étranger au sein de filiales du Groupe PSA dont notamment celui de Président Administrateur de Peugeot en Belgique, au Portugal et aux Pays-Bas. Il est aussi administrateur de E.P. Sports SA en Suisse. Il est Président d'honneur du Football Club Sochaux Montbéliard et administrateur des Établissements Peugeot Frères.

Louis Ferran, Vice-Président du Conseil d'administration, Président du Comité de nomination et rémunération, de nationalités suisse et française, est, depuis 2004, associé à la gestion et au capital d'un important parc immobilier en Suisse.

Il apporte son expérience de *general management* international acquise au sein de sociétés de premier plan telles que : Merck Sharp & Dohme, L'Oréal, Philip Morris et Timberland. En tant qu'entrepreneur indépendant il a étoffé son expérience acquise du *private equity*, de la gouvernance et des fusions et acquisitions.

Titulaire d'un MBA de l'INSEAD (71) et d'une licence en droit de l'université Paris ASSAS, Louis Ferran a enseigné le marketing à l'Université Paris IX Dauphine (72-78) et donna des conférences régulières (en tant que *Lecturer*) à la Suffolk University-Boston, USA (93-94). De 2005 à 2007 il fut aussi *Visiting Professor* à l'International School of Hotel and Hospitality Management (Laureate Group) Bluche - Switzerland où il enseigna la mondialisation dans le cadre du programme MBA.

Stéphane Garino, administrateur, Président du Comité d'audit, de nationalité monégasque, a une formation d'expert comptable – Commissaire aux comptes. Après 7 années d'expérience dans des groupes internationaux (Pfizer, PWC, Bossard Gemini...) sur des missions d'audit et de conseils, il a fondé deux sociétés anonymes offrant des services en management des systèmes d'informations, *risk management*, *business process organisation* et *disaster recovery plan* avant de devenir associé d'un des plus gros cabinets d'audits et d'expertise comptable à Monaco.

Georgius J.M. Hersbach, administrateur, de nationalité néerlandaise, est fondateur et Président-Directeur Général de Heartstream Group. Heartstream est spécialisé dans le financement de sociétés innovantes.

Monsieur Hersbach était précédemment Président-Directeur Général de Pharming Group, où il a noué des partenariats avec des grandes sociétés et levé plus de 200 millions d'euros. Monsieur Hersbach est titulaire d'une maîtrise de science en technologie chimique de l'Université de technologie de Delft (Pays Bas) et d'un diplôme d'ingénieur de FEANI à Paris (France).

SPRL Sofinan, administrateur, société représentée par **Norbert Van Leuffel**, de nationalité belge. Diplômé en comptabilité et en commerce et management, M. Van Leuffel a débuté sa carrière chez KPMG à Bruxelles où il était membre de la Direction. Il intègre ensuite successivement les groupes internationaux : General Biscuits/Lu-Brun, comme 'International Internal Audit Manager', et Transmarcom, comme administrateur et Directeur Financier et Administratif Groupe. En 1991 il devient conseiller/manager indépendant et réalise plusieurs reprises de sociétés.

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

Bilan

Compte de résultat

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes

ACTIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Goodwill	9/11	78 084	120 062
Autres immobilisations incorporelles	10/11	94 152	75 474
Immobilisations corporelles	10/11	341 678	335 240
Participations dans les entreprises associées	12	21 729	63 060
Autres actifs financiers non courants	13	10 458	50 595
Impôts différés actifs	32	9 483	1 431
Actifs non courants		555 584	645 865
Stocks et en cours	14	169 923	42 877
Clients	15	24 885	87 386
Autres actifs courants	16	53 900	51 271
Créance d'impôt sur le résultat	16	3 475	188
Actifs financiers part courante	13	296	1 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	90 823	326 197
Actifs courants		343 302	509 046
Actifs liés à des activités abandonnées	18	19 817	-
TOTAL ACTIFS		918 703	1 154 912
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Capital social	19	39 747	38 682
Primes d'émission		307 695	307 171
Autres réserves		67 150	106 552
Résultat net, part du Groupe		(243 343)	(48 262)
Capitaux propres - part du groupe		171 249	404 143
Intérêts minoritaires		(1 489)	277
Capitaux propres		169 760	404 420
Passifs financiers non courants	21	442 581	451 819
Provisions part non courante	24	3 844	665
Avantages du personnel	23	61	251
Impôts différés passifs	32	22 033	27 557
Autres passifs non courants		561	-
Passifs non courants		469 080	480 292
Passifs financiers courants	21	146 666	90 772
Provisions part courante	24	16	435
Fournisseurs et autres passifs courants	25	103 228	137 092
Dettes fiscales et sociales	25	14 352	28 966
Dette d'impôt sur les sociétés		2 480	12 935
Passifs courants		266 742	270 200
Passifs liés à des activités abandonnées	18	13 121	-
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		918 703	1 154 912

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires	26	69 956	288 134
Achats et variations de stocks		(25 945)	(225 685)
Charges externes		(36 540)	(29 008)
Impôts et taxes		(1 240)	(986)
Charges de personnel	27	(20 838)	(18 132)
Amortissements et provisions	10/11	(56 346)	(12 313)
Autres produits et charges opérationnels	28	3 656	(1 572)
Résultat opérationnel courant	26	(67 299)	438
Autres produits et charges non courants	29	(22 584)	22 791
Résultat opérationnel avant pertes de valeur		(89 883)	23 229
Perte de valeur	30	(106 577)	(60 746)
RESULTAT OPERATIONNEL (après pertes de valeur)	26	(196 460)	(37 517)
Coût de l'endettement financier brut		(33 009)	(12 577)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		6 384	3 062
Coût de l'endettement financier net		(26 625)	(9 515)
Autres produits et charges financiers		(12 457)	2 526
Résultat financier	31	(39 082)	(6 989)
QP dans le résultat des entreprises associées	12	(3 842)	(85)
Charge d'impôt	32	11 936	(2 777)
Résultat net des activités poursuivies		(227 448)	(47 368)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	18	(16 650)	(1 257)
RESULTAT NET		(244 098)	(48 625)
dont part Groupe		(243 342)	(48 262)
dont intérêts minoritaires		(755)	(364)
Résultat par action	33	(6,12)	(1,41)
Résultat dilué par action	33	(4,33)	(0,94)

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net total des sociétés consolidées	(244 097)	(48 625)
Résultat des activités abandonnées	16 650	-
Elim. des amortissements, dépréciations et provisions	156 680	18 084
Elim. de la variation des impôts différés	(11 936)	2 729
Elim. Des plus ou moins values de cession	(4 887)	(932)
Elim. De la quote-part de résultat des mises en équiv.	3 842	(83)
Charges financières	30 819	11 720
Autres produits & charges sans incidence sur la trésorerie	44 863	44 321
Marge brute d'autofinancement (A)	(8 067)	27 214
Incidence de la variation de BFR lié à l'activité (B)	(129 193)	2 639
Impôts sur les sociétés décaissés	(8 715)	240
Flux liés aux activités abandonnées	(1 751)	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (a) = (A+B)	(147 725)	30 093
Acquisitions d'immobilisations	(46 404)	(48 136)
Acquisition d'actifs financiers	(16)	(104)
Cessions d'immobilisations	3 045	7 006
Variation des prêts	36 514	(28 913)
Incidence des acquisitions des filiales nettes des trésoreries acquises	(64 573)	(66 516)
Flux liés aux activités abandonnées	(2 295)	
Compte de liaison	0	0
FLUX NET GENERE PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS (b)	(73 727)	(136 663)
Dividendes versés aux minoritaires	(0)	(29)
Actions propres	373	8
Augmentation (réduction) de capital	1 589	96 176
Souscription d'emprunts et autres dettes	102 304	308 813
Remboursements d'emprunts et autres dettes	(91 063)	(23 320)
Intérêts payés	(24 497)	(11 720)
Opérations de financement sans incidence sur la trésorerie	(0)	(468)
Flux liés aux activités abandonnées	(890)	
FLUX NET GENERE PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT (c)	(12 184)	369 459
Incidence des variations des taux de change	70	(111)
VARIATION DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (d) = (a)+(b)+(c)	(233 567)	262 778
Trésorerie, équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	325 920	63 142
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture des activités abandonnées	1 533	
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture*	90 819	325 920
VARIATION DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(233 568)	262 778
* Trésorerie figurant au bilan	90 823	326 197
Découverts bancaires	(4)	(278)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	90 819	325 920

	Capital	Primes	Ecart de conv°	Réserves consolidées et résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 01/01/2007	25 404	137 650	(9)	6 643	169 688	1 734	171 422
Ecart de conversion			235		235		235
Actions d'autocontrôle				8	8		8
Résultat consolidé de l'exercice				(48 262)	(48 262)	(545)	(48 807)
Sous total des produits et charges de l'exercice	-	-	235	(48 254)	(48 019)	(545)	(48 564)
Augmentation de capital	13 278	175 503			188 780		188 780
Actions gratuites				6 245	6 245		6 245
BSA attribués au personnel				38	38		38
BSA attribués aux administrateurs				5 514	5 514		5 514
Imputation des frais d'augmentation de capital		(5 982)			(5 982)		(5 982)
Emprunt obligataire convertible				26 502	26 502		26 502
Apport des parcs éoliens General Electric *				56 490	56 490		56 490
Variation de périmètre				5 842	5 842	(912)	4 930
Autres reclassements				(955)	(955)		(955)
Situation au 31/12/2007	38 682	307 171	226	58 064	404 143	277	404 420
Situation au 01/01/2008	38 682	307 171	226	58 064	404 143	277	404 420
Ecart de conversion			112		112		112
Actions d'autocontrôle				(709)	(709)		(709)
Résultat consolidé de la période				(243 342)	(243 342)	(755)	(244 097)
Sous total des produits et charges de la période	-	-	112	(244 051)	(243 939)	(755)	(244 694)
Augmentation de capital	1 065	524			1 589		1 589
Actions gratuites				8 045	8 045		8 045
BSA attribués				1 615	1 615		1 615
Variation de périmètre				130	130		130
Autres reclassements				(334)	(334)	(1 011)	(1 345)
Situation au 31/12/2008	39 747	307 695	338	(176 530)	171 249	(1 489)	169 760

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.	Informations générales	90
2.	Principes comptables	90
2.1.	Déclaration de conformité	90
2.2.	Méthodes de consolidation.....	94
2.3.	Monnaies étrangères	96
2.4.	Comptabilisation des produits	96
2.5.	Immobilisations incorporelles	97
2.6.	Immobilisations corporelles	98
2.7.	Contrats de location	99
2.8.	Perte de valeur	100
2.9.	Stocks et en-cours	102
2.10.	Actifs et passifs financiers	103
2.11.	Créances clients et autres débiteurs	105
2.12.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	106
2.13.	Capital social.....	106
2.14.	Plans de Bons de souscription d'actions (BSA) et actions gratuites.....	106
2.15.	Avantages du personnel	107
2.16.	Autres provisions.....	108
2.17.	Emprunts	109
2.18.	Fournisseurs et autres créditeurs.....	110
2.19.	Impôts différés	110
2.20.	Détermination du résultat opérationnel courant	111
2.21.	Résultat par action	111
2.22.	Information sectorielle	111
3.	Jugements et estimations.....	113
3.1	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	113
3.2	Impôts différés	114
4.	Gestion du risque lié aux instruments financiers.....	115
1.1	Risque de crédit.....	115
1.2	Risque de liquidité.....	115
1.3	Risque de change	116
1.4	Risque de taux d'intérêt	116

5.	Principaux faits caractéristiques de l'exercice	117
6.	Événements postérieurs à la clôture.....	120
7.	Evolution du périmètre de consolidation.....	121
8.	Regroupements d'entreprises.....	121
9.	Goodwill.....	125
10.	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	127
11.	Pertes de valeur sur les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles	129
12.	Entreprises associées	132
13.	Actifs financiers	134
14.	Stocks.....	135
15.	Créances clients.....	136
16.	Autres actifs courants.....	138
17.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	139
18.	Actifs détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.....	140
	La mise à vente de ces actifs a été comptabilisée dans les comptes annuels au 31 décembre 2008 en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »	140
	Ainsi, l'ensemble des transactions de l'exercice relatives au pôle environnement et aux centrales dispatchables a été regroupé sur la ligne du compte de résultat libellée « Résultat net des activités destinées à être cédées ». Les actifs et passifs ont été regroupés sur une ligne à l'actif et au passif du bilan « Actifs / Passifs liés à des activités abandonnées »	140
	Les valeurs d'actif ont été dépréciées sur la base des prix de vente probables. Une dépréciation de (5 696) K€ a été comptabilisée à ce titre.....	140
	Ces activités étant abandonnées, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 a été retraité de façon à présenter une information comparative établie selon IFRS 5.....	140
	Au 31 décembre 2008	142
	Au 31 décembre 2007	143
	Les ajustements comprennent l'impact de la mise en équivalence de la société Asset Electrica, soit 181 K€ sur le résultat net, ainsi que le reclassement des pertes de valeur sur immobilisations du poste « dotations nettes aux amortissements et provisions » vers « perte de valeur ».....	143
19.	Capitaux propres et intérêts minoritaires.....	143
20.	Paiements fondés sur des actions.....	144
21.	Dettes financières et instruments financiers dérivés.....	148
22.	Informations sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.....	152
23.	Provisions pour avantages aux salariés.....	153
24.	Autres provisions.....	154

25.	Fournisseurs et autres créditeurs.....	154
26.	Information sectorielle.....	155
27.	Charges de personnel.....	164
28.	Autres produits et charges opérationnels.....	165
29.	Autres charges et produits non courants.....	165
30.	Pertes de valeur.....	166
31.	Résultat financier	167
32.	Impôts sur les résultats	168
33.	Résultat par action	171
34.	Parties liées	172
35.	Engagements, passifs et actifs éventuels.....	173
36.	Liste des sociétés du groupe	177
Note 1.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	192
1.1.	Immobilisations incorporelles	193
1.2.	Immobilisations corporelles	193
1.3.	Immobilisations financières	193
1.4.	Stocks.....	194
1.5.	Créances	194
Note 2.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	194
Note 3.	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	196
Note 4.	ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN.....	197
4.1.	Immobilisations incorporelles (<i>en K€</i>).....	197
4.2.	Immobilisations corporelles (<i>en K€</i>).....	197
4.3.	Immobilisations financières (<i>en K€</i>)	198
4.4.	Stocks.....	203
4.5.	Créances clients.....	203
4.6.	Autres créances	204
4.7.	Créances (nettes) par échéance	204
4.8.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	205
4.9.	Comptes de régularisation	205
4.10.	Capital social.....	205
4.11.	Bons de souscription d'actions.....	206
4.11.1.	Détail des BSA.....	206
4.12.	Provisions	207

4.13.	Emprunts et dettes financières	207
4.15.	Autres dettes	208
4.16.	Autres dettes par échéance	209
4.17.	Intégration fiscale.....	209
5.	ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	210
5.1.	Chiffre d'affaires.....	210
5.2.	Transfert de charges et reprise sur provision d'exploitation	210
5.3.	Autres produits.....	210
5.4.	Achats et charges externes	210
5.5.	Rémunérations des mandataires sociaux	211
5.6.	Charges de personnel.....	211
5.7.	Information sur le personnel.....	211
5.8.	Charges et produits financiers.....	212
5.9.	Charges et produits exceptionnels.....	212
5.10.	Impôt sur les sociétés	213
6.	ENTREPRISES LIEES	214
7.	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	215
8.	LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	219

1. Informations générales

La société THEOLIA (« la Société ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé en France, à Aix-en-Provence.

L'exercice pour lequel les comptes sont présentés a commencé le 1^{er} janvier 2008 et s'est terminé le 31 décembre 2008.

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») exercent leur activité dans la production autonome d'électricité renouvelable, principalement d'origine éolienne et dans la vente de centrales à des tiers. Le Groupe est également présent dans le secteur de l'Environnement.

Le Groupe opère pour l'essentiel en Europe.

Les états financiers du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 21 avril 2009.

2. Principes comptables

2.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2008 et dont le règlement d'adoption est paru au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC) qui sont disponibles sur le site internet : <http://ec.europa.eu>.

Les méthodes comptables appliquées au 31 décembre 2008 sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

Le Groupe est en cours d'analyse des normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC publiés et approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et applicables à partir de 2009. Il s'agit de :

- IFRS 8 « Secteurs opérationnels »
- IAS 23 amendé « Coûts d'emprunt »
- IFRS 2 amendé « Conditions d'acquisition des droits et annulations »
- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers »
- IFRIC 13 « Programmes de fidélité clients », cette interprétation ne concerne pas le Groupe.

L'application des normes, amendements et interprétations suivantes, à compter de l'exercice 2008, n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe :

- Amendement à IAS 39 et IFRS 7 relatif au reclassement des actifs financiers
- IFRIC 11, IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe

Les normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC publiés mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 sont les suivants :

- IFRIC 12 « Concessions de services publics », le Groupe est engagé avec certaines de ses filiales dans un contrat de Délégation de service public. L'incidence sur les comptes est en cours.
- IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier », cette interprétation ne concerne pas le Groupe.
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », cette interprétation ne concerne pas le Groupe.
- IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ».
- IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés ou individuels »
- Amendements IFRS 1 et IAS 27 « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation »
- Amendements IFRS 1 et IAS 27 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée »

Parmi les textes émis par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne, ceux dont l'anticipation est possible à compter de 2008 sont les suivants :

- Amendement à IAS 23 relative aux coûts d'emprunt. Le Groupe comptabilise déjà les coûts d'emprunt dans le coût de construction des actifs qualifiés.
- IFRS 8 relative aux segments opérationnels. L'incidence sur la présentation des comptes est en cours.

▪ Base de préparation des états financiers

L'information comparative est présentée, sauf indication contraire, au 31 décembre 2007.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire, les arrondis étant faits au millier d'euro supérieur.

Conformément à IFRS 3, les comptes de N-1 présentés en comparatif ont été retraités suite à l'affectation définitive des goodwill. Il en va de même du fait de l'application de la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

▪ Continuité d'exploitation

Le Groupe rappelle que le budget 2009 a été établi sur une base d'autofinancement, reposant sur un programme de cession d'actifs et de projets éoliens déjà entamé et dont l'encaissement est déjà attendu au mois de mai. Le bon déroulement de ce programme est un élément déterminant de la capacité de la Société à assurer la continuité de son exploitation sur douze mois.

Les principales hypothèses retenues sont notamment associées à :

- La cession de parcs et projets éoliens en France, en Allemagne et en Espagne ;
- La cession d'actifs non-stratégiques.

Le Groupe a aujourd'hui l'assurance raisonnable du respect de ce programme de cession et donc des échéances d'encaissements liées.

Néanmoins, dans le contexte d'un environnement économique difficile, dans le cas où le programme de cession des actifs se réaliserait avec retard, le Groupe bénéficierait de la pleine possibilité de limiter son programme prévisionnel d'investissements sur l'année 2009. Elle peut l'exercer en ciblant un ou plusieurs projets.

Le Groupe a donc considéré qu'il était à même d'arrêter ses comptes consolidés dans le respect de la convention de continuité d'exploitation.

▪ Correction d'erreur – IAS 8

En application de la norme IAS 8, trois erreurs constatées sur les comptes au 31 décembre 2007 ont donné lieu à un retraitement de ces mêmes comptes.

i) L'acquisition réalisée en fin d'année 2007 de titres de sociétés allemandes a été présentée de façon incorrecte, de sorte que les dettes et le goodwill ont été majorés dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

L'effet du retraitement est résumé ci après.

	Effet Bilan au 31/12/2007
Correction du goodwill :	- 2 549 K€
Correction des actifs courants (voir note 5) :	- 5 711 K€
Correction des passifs courants :	- 8 260 K€

Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat.

ii) Par ailleurs, la comptabilisation de l'emprunt obligataire convertible (OCEANE) mis en place en octobre 2007 a donné lieu à un retraitement partiellement erroné, de sorte que les capitaux propres, dans les comptes au 31 décembre 2007, ont été minorés de 1 129 K€, et les passifs financiers non courants augmentés d'autant.

L'effet du retraitement est résumé ci après.

	Effet Bilan 31/12/2007
Correction des capitaux propres :	+ 1 129 K€
Correction des passifs financiers courants :	- 1 129 K€

Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat.

iii) Une évolution de l'appréciation du niveau de contrôle de la société espagnole Asset Electrica, détenue à 50 %, a entraîné un changement de méthode de consolidation. La société est mise en équivalence. Cette présentation entraîne les effets suivants sur les comptes au 31 décembre 2007 :

- Actifs corporels	(9 896) K€
- Actifs financiers non courants :	6 568 K€
- Passifs financiers non courants :	(3 075) K€
- Fournisseurs :	(752) K€
- Entreprises associées :	(217) K€

Ce changement de méthode de consolidation entraîne une hausse du résultat net de 181 K€ au 31 décembre 2007.

2.2. Méthodes de consolidation

▪ **Entités contrôlées**

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financière et opérationnelle. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de la perte de contrôle.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

▪ **Entreprises associées**

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle. En général, il s'agit de sociétés dans lesquelles le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers des entreprises associées sont retenus dans les comptes consolidés à partir de la date de début de l'influence notable jusqu'à la date de perte de l'influence notable.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris le goodwill) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

- **Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises intervenus postérieurement au 1er juillet 2004, sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est égal au total des justes valeurs à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, et de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises. Si la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs ne peut être réalisée à la date d'arrêté des comptes, une affectation provisoire est effectuée qui conduit à la détermination d'un Goodwill lui-même provisoire. L'affectation définitive est alors effectuée dans un délai maximum d'un an suivant la date de prise de contrôle.

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrites à l'actif en goodwill. Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le montant de cet ajustement est inclus dans le coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable. Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est enregistrée dans le résultat opérationnel sur une ligne spécifique dénommée « Perte de valeur ». Cette dépréciation est irréversible.

Lorsque les achats complémentaires interviennent après la prise de contrôle, la transaction est considérée comme une simple opération sur les titres avec les actionnaires minoritaires : les actifs et passifs identifiables de l'entreprise contrôlée ne font pas l'objet de réévaluation ; l'écart positif ou négatif généré entre le coût d'acquisition et la quote-part complémentaire acquise dans l'actif net de l'entreprise est enregistré directement dans les capitaux propres de l'acquéreur.

2.3. Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement la monnaie locale.

- **Présentation des états financiers**

Les postes du bilan des entités situées hors de la zone euro sont convertis au taux de change de clôture en vigueur dans la monnaie fonctionnelle et postes du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen en vigueur monnaie fonctionnelle.

- **Opérations en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'opération.

2.4. Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété, qu'il ne participe ni à la gestion ni au contrôle effectif des biens cédés, qu'il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront au Groupe et que le coût de la transaction peut être évalué de façon fiable.

- **Production d'électricité**

Les ventes enregistrées au niveau des centrales dispatchables, des centrales éoliennes et de l'activité de cogénération correspondent à la vente de l'électricité produite et cédée à l'opérateur conformément aux différents contrats, garantissant notamment les prix de vente en fonction des volumes produits et cédés.

Les ventes d'électricité sont reconnues en fonction des quantités produites et livrées au cours de la période.

- **Achat de ferme éolienne pour revente**

La marge est dégagée à la cession de la ferme, proportionnellement au nombre de mats vendus.

- **Construction, achat et vente de fermes éoliennes**

Les opérations de construction donnent lieu à comptabilisation d'un chiffre d'affaires et d'une marge à l'avancement des travaux.

- **Produits financiers**

Les produits d'intérêt sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- **Dividendes**

Les dividendes sont comptabilisés en résultat financier lorsque le droit à recevoir le dividende est acquis.

2.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Le coût des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication est incorporé dans le coût d'entrée des immobilisations.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Pour les contrats et licences, les durées d'amortissement retenues sont de 15 et 18 ans.

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisée sous la rubrique "Amortissements" du compte de résultat.

Les coûts relatifs à des projets peuvent être générés en interne ou être acquis au travers de regroupements d'entreprise.

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le Groupe concernent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation des centrales éoliennes. La valorisation des projets est effectuée à leur coût de production. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- ⤴ la faisabilité technique du projet ;
- ⤴ l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- ⤴ la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- ⤴ la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
- ⤴ la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- ⤴ la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les développements de parcs éoliens sont considérés comme immobilisations incorporelles dès lors que le groupe constitue une société support de programme destinée à abriter les droits issus du développement pour les exploiter elle-même.

Aussi longtemps que cette décision n'est pas prise les coûts de développement sont traités en stocks et en-cours.

Lorsque les conditions pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas remplies, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Lorsque le Groupe acquiert des projets éoliens développés par les sociétés ayant fait l'objet d'une prise de contrôle, ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, conformément à la norme IFRS 3. La valeur de l'immobilisation incorporelle ainsi déterminée tient alors compte de la juste valeur de l'ensemble des contrats acquis.

L'essentiel des actifs incorporels est composé de projets éoliens en cours de développement. Ils figurent en « immobilisations en cours » et à ce titre ne sont pas amortis.

Les coûts rattachés à ces projets cessent d'être capitalisés à compter de la date de mise en service industrielle. Ils sont alors amortis sur la durée du contrat de vente d'électricité (généralement sur 15 ans en France).

2.6. Immobilisations corporelles

▪ Évaluation des actifs corporels

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition déduction faite de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. A chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des dépréciations déterminées selon IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Construction	20 ans
- Matériel et outillages (centrales)	15 ans
- Matériel et outillages	4-10 ans
- Agencements et installations	5-10 ans
- Matériel de bureau, informatique	3-5 ans
- Mobilier de bureau	5-10 ans

Les centrales et les fermes sont amorties sur la durée du contrat, soit 15 ans (France) et 20 ans (Allemagne).

La charge d'amortissement des immobilisations est comptabilisée sous la rubrique " Amortissements" du compte de résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif. Le résultat net de cession de ces éléments non courants est présenté sous la rubrique "Autres produits et charges d'opérationnels" du compte de résultat.

2.7. Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location - financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs objets d'un contrat de location - financement sont amortis sur leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe. En cas d'indice de perte de valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat, correspondant à la durée de vie.

Les actifs actuellement objet d'un contrat de location financière ne sont pas significatifs.

2.8. Perte de valeur

Un test de dépréciation est effectué :

- une fois par an, pour les actifs à durée de vie indéfinie, principalement les goodwill, les actifs incorporels non amortissables et en cours ;
- en présence d'indices de perte de valeur pour les autres actifs.

Sauf évènement particulier, le test annuel est réalisé à l'occasion du processus annuel de prévision budgétaire et de plan moyen terme.

Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie identifiables et indépendants des flux de trésorerie générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Une UGT est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services liés et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents de ceux des autres UGT.

Les activités du Groupe sont classées dans les catégories suivantes :

- Développement et construction de parcs éoliens,
- Production d'énergie d'origine éolienne,
- Activités non éoliennes.

L'activité Développement et construction de parcs éoliens est subdivisée en autant d'UGT que de pays concernés et principalement la France, l'Allemagne et l'Italie; cela en raison de l'évolution du

périmètre de consolidation. Précédemment, l'activité Développement et construction constituait une seule UGT.

Cette redéfinition n'aurait pas entraîné de dépréciation sur les comptes clos au 31 décembre 2007.

L'activité production d'énergie d'origine éolienne est elle-même subdivisée en autant d'UGT que de fermes en exploitation.

L'activité non éolienne est elle-même subdivisée en autant d'UGT que d'entités juridiques.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

Contrairement aux années précédentes, et pour tenir compte de l'évolution des valeurs de marché à la baisse et de la raréfaction des transactions le Groupe a systématiquement effectué un calcul de valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est ainsi exclusivement déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs).

Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe. Lorsqu'il n'est pas possible d'établir de prévisions au-delà de cinq ans, les hypothèses de la cinquième année sont reconduites sur les périodes suivantes. Les prévisions concernant les fermes éoliennes couvrent la durée des contrats de vente d'électricité.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Prévisions de ventes : à la durée du contrat, sans prendre en compte l'hypothèse d'un renouvellement ;
- Valeur terminale : 20 % de l'investissement d'origine (uniquement pour les développeurs) ;
- Taux de probabilité des heures de vent effectives : P75

Le taux retenu pour actualiser les flux de trésorerie associés est fonction des activités rattachables à chacun des goodwill individuels et tient compte des risques et des activités ainsi que leur localisation géographique. Le taux est déterminé, selon les actifs retenus, à partir du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Le taux d'actualisation retenu pour le Groupe est déterminé pour chaque groupe d'actifs testé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital. Le taux utilisé est de 7 % pour 2008 (entre 6 et 7 % pour 2007).

Ce taux a été déterminé à partir notamment :

- D'un taux sans risque de : 4,10 %
- Et une prime de risque de : 4,75 %

Ce taux est majoré d'une prime de risque supplémentaire pour les activités situées :

- Développement e construction de parcs éoliens en Italie 8 %
- Vente d'électricité au Maroc : 9 %

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée en priorité au niveau du goodwill et ensuite, le cas échéant, au niveau des autres actifs de l'UGT, au prorata de leur valeur comptable. Les pertes de valeur constatées sur les goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur sont comptabilisées directement en charges dans le résultat opérationnel.

2.9. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes des matières premières, main d'œuvre directe, autres coûts directs et frais généraux de production déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats ...). Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré/ premier sorti ».

Les stocks comptabilisés par le Groupe représentent certains projets éoliens en développement sur lesquels le Groupe se réserve la possibilité d'une cession antérieure à leur mise en exploitation. Leur valeur nette de réalisation est appréhendée en fonction de leur degré d'avancement et des dernières transactions réalisées dans le secteur d'activité. Le Groupe analyse au moins annuellement et plus fréquemment en présence d'indice de perte de valeur cette valeur nette de réalisation. Des dépréciations sont éventuellement comptabilisées sur les projets dont le développement n'est pas certain et dont la probabilité d'exploitation, aussi bien par le Groupe que par un tiers, n'est pas suffisante.

Les développements de parcs éoliens sont considérés comme immobilisations incorporelles dès lors que le groupe constitue une société support de programme destinée à abriter les droits issus du développement pour les exploiter elle-même.

Aussi longtemps que cette décision n'est pas prise les couts de développement sont traités en stocks et en-cours.

2.10. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (titres de participation non consolidés et autres titres de placement), les prêts et créances financières ainsi que les instruments financiers dérivés actifs.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières, les concours bancaires et les instruments dérivés passifs.

Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs et passifs courants/ non courants selon que leur échéance est ou non supérieure à un an, à l'exception des instruments dérivés qui sont classés en éléments courants. Cette rubrique inclus également les dettes financières non courantes :

- que le Groupe envisage de rembourser par anticipation ;
- le cas échéant, celles qui sont exigibles du fait du non respect des covenants.

▪ Actifs et passifs financiers à la juste valeur avec variation en résultat

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur avec variation en résultat sont désignés comme tels lorsque l'opération est initiée.

Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, et sont évalués à chaque arrêté comptable. La variation de cette juste valeur est comptabilisée en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Par option, le Groupe peut classer certains actifs/ passifs dans la catégorie des actifs/ passifs évalués à la juste valeur dans les 3 cas suivants :

- élimination ou réduction significative d'une incohérence dans la méthode d'évaluation d'actifs ou de passifs ;
- gestion de la performance d'un groupe d'actifs/passifs à la juste valeur, conformément aux stratégies documentées et au reporting effectué auprès du management ;
- l'actif ou le passif comprend un instrument dérivé incorporé.

En pratique, le Groupe a évalué à la juste valeur l'option de conversion incluse dans l'emprunt convertible en actions (OCEANE).

▪ **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

Cette rubrique enregistre les actifs acquis à échéance fixe lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti, et les intérêts comptabilisés au taux d'intérêt effectif sont enregistrés en résultat en « Autres produits et charges financiers ».

▪ **Prêts et créances financières**

Les prêts et créances financières sont évalués au coût amorti diminué, le cas échéant, d'une dépréciation. Les intérêts évalués au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

▪ **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés, ainsi que les titres de placement. Ils sont évalués à chaque arrêté comptable, à la juste valeur. Les plus ou moins values latentes sont enregistrées en capitaux propres sauf en cas de dépréciation.

Lorsqu'il existe un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur de marché. A défaut, la juste valeur est obtenue à partir de flux de trésorerie actualisés. A défaut de pouvoir procéder à de telles évaluations, la valeur retenue correspond au coût d'acquisition, diminué des dépréciations constatées.

▪ **Dettes financières et dettes opérationnelles**

Les dettes financières et dettes opérationnelles sont évaluées au coût amorti. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans la rubrique « Coût de l'endettement financier brut » du compte de résultat.

- **Instruments financiers dérivés**

- ↳ **Nature**

Le groupe peut recourir à des instruments financiers dérivés (swaps/ caps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt qui découle de sa politique de financement à taux variable.

- ↳ **Evaluation et comptabilisation**

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. La variation de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en résultat, sauf lorsque ces instruments sont désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie ou d'investissement net. Dans ce cas, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres pour la partie jugée efficace de la couverture. La partie non efficace est maintenue en résultat financier.

- ↳ **Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture**

Au 31 décembre 2008, les instruments dérivés contractés par le Groupe ne sont pas considérés comptablement comme des instruments de couverture.

2.11. Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale (comptes de TVA) et sociale. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indicateurs objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement. En particulier, pour l'appréciation de la valeur recouvrable des créances clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de non recouvrement.

2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles soumis à un risque de changement de valeur négligeable.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeurs sont enregistrées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires figurent au passif dans la rubrique « Passifs financiers courants ».

2.13. Capital social

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instrument de capitaux propres.

Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Les actions de la société THEOLIA détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres, jusqu'à l'annulation ou la cession des actions. En cas de vente de ces actions, les produits nets des coûts directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale, sont inclus dans les capitaux propres attribuables part du Groupe.

THEOLIA n'est pas tenu de satisfaire à des ratios d'adéquation de son capital.

2.14. Plans de Bons de souscription d'actions (BSA) et actions gratuites

▪ BSA

Le Groupe attribue à des membres du Conseil d'Administration des bons de souscription d'actions (BSA). Ces transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur (excluant les effets des conditions d'acquisition autres que les conditions de marché) à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'acquisition est comptabilisée en charges selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits, sur la base du nombre d'actions que le Groupe s'attend à devoir émettre, ajusté des effets des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché.

La juste valeur est évaluée en utilisant le modèle le plus approprié (Black-Scholes-Merton ou binomial). La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée, sur la base des estimations de la direction, des effets de non-transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

- **Actions gratuites**

Le Groupe attribue à certains de ses salariés des actions gratuites. La valeur de ces actions est déterminée au cours du jour de l'attribution.

- **Comptabilisation**

L'avantage correspondant aux droits attribués sous forme de BSA ou d'actions gratuites est comptabilisé selon les bénéficiaires :

- ↳ en frais de personnel,
- ↳ ou en autres produits et charges opérationnels.

2.15. Avantages du personnel

- **Types de régime**

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers des régimes à cotisations définies.

Les seuls régimes à prestations définies concernent les indemnités de départ en retraite versées aux salariés des entités situées en France.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période.

- **Nature des engagements**

- ↳ **Indemnités de départ**

Les indemnités de départ relèvent de la convention collective applicable dans le Groupe et concernent les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les indemnités de départ relèvent du régime des prestations définies.

↳ Régimes complémentaires de retraite

Aucun programme de régime complémentaire à la pension minimale légale des salariés n'a été souscrit par le Groupe au profit de ses salariés ou de ses dirigeants.

▪ Évaluation des engagements

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont dues en raison des services rendus par les employés.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations ont lieu chaque année. Les calculs actuariels sont fournis par des consultants externes.

Ces régimes ne sont pas financés et leur engagement fait l'objet d'un passif au bilan. Le principal régime concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite). Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Ces écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de période. La charge comptabilisée au compte de résultat, en résultat opérationnel, pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime, le cas échéant.

Le coût financier correspondant à la charge de désactualisation de la provision, au vu de son caractère peu significatif, est comptabilisé en charges de personnel, dans le résultat opérationnel de la période.

Les régimes à prestations définies au sein du Groupe n'ont pas subi, depuis la création du Groupe, de modifications générant un quelconque coût des services passés.

2.16. Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'événements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif. L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (principalement prud'homaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Les éventuels coûts de démantèlement ne font pas l'objet de provision, dans la mesure où le groupe estime qu'à ce jour, ces coûts ne sont pas significatifs, et restent d'un niveau inférieur ou égal au montant qui résulterait de son démontage.

Dans les conditions actuelles, il résulterait donc du démantèlement des éoliennes installées un coût nul.

2.17. Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction associés. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

A chaque clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont ventilés en :

- ↳ passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture,
- ↳ et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts convertibles sont analysés comme des instruments hybrides, avec une composante dette et une composante capitaux propres. Après détermination du coût net des frais d'émission (coût amorti),

- ↳ la composante dette est évaluée par rapport à la juste valeur de l'instrument de dette, sur la base des conditions de marché à la date de l'émission ;

- ⤴ la composante capitaux propres est évaluée par différence entre le coût amorti et le montant de l'instrument de dette, net d'impôt.

2.18. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au coût historique.

2.19. Impôts différés

La rubrique "charge d'impôt" inclut l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux. Aucun impôt différé passif n'est constaté sur la comptabilisation initiale des goodwill.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale (groupe d'intégration fiscale).

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs et passifs non courants.

2.20. Détermination du résultat opérationnel courant

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le **résultat opérationnel courant** correspond au résultat opérationnel retraité des autres produits et charges non courants qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, à savoir :

- ⤴ les pertes de valeur de goodwill et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 ;
- ⤴ les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs ; concernant des événements ou des décisions d'envergure ;
- ⤴ les profits et pertes de dilution ;
- ⤴ les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...) ;

2.21. Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé conformément aux dispositions de la norme IAS 33 « Résultat par action ». Ce résultat est calculé en prenant en compte le nombre maximum d'actions pouvant être en circulation.

2.22. Information sectorielle

▪ Information par secteur d'activité (segmentation primaire)

Le Groupe intervient dans les secteurs d'activité dits Wind :

- ⤴ Le développement et la construction d'installations de production d'électricité d'origine éolienne, pour le compte de tiers ou du Groupe.
- ⤴ L'Exploitation de fermes éoliennes pour le compte de tiers ou du Groupe.

Et dans le secteur Non Wind correspondant autres activités (environnement, hydrolique, bio-carburants).

- **Information par zone géographique (segmentation secondaire)**

L'information sectorielle est également présentée par secteur géographique, les zones correspondant aux régions de vente des produits. Ces régions sont :

- ↳ La France ;
- ↳ L'Allemagne ;
- ↳ Le reste du monde (dont Italie).

La note Information Sectorielle présente, par secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs, aux passifs et aux investissements.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les goodwill attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont regroupés dans la ligne « actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont regroupés dans la ligne « passifs non alloués ».

3. Jugements et estimations

L'établissement d'états financiers selon le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les hypothèses-clés sont les suivantes :

- ⌋ Probabilités de réussite et de mise en exploitation des différents projets éoliens ;
- ⌋ Hypothèses d'actualisation retenues dans les différents modèles de valorisation retenus ;
- ⌋ Hypothèses de financement des différents projets éoliens.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les goodwill, les autres actifs non courants, les instruments financiers dérivés, les provisions pour risques et charges et les impositions différées.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Certains principes utilisés font appel au jugement de la Direction du Groupe dans le choix des hypothèses adoptées pour le calcul d'estimations financières, lesquelles comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude. Ces estimations s'appuient sur des données historiques comparables et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont considérées comme les plus raisonnables et les plus probables.

La Direction présente ci-après les principes comptables utilisés par le Groupe lors de la préparation des états financiers consolidés, qui impliquent l'exercice de son jugement et le recours à des estimations, et ayant un impact significatif sur les états financiers consolidés en IFRS.

Sans remettre en cause ce qui précède, les estimations ont été élaborées dans un contexte d'évolution rapide de l'environnement, des marchés. Dans ce contexte, la connaissance d'informations nouvelles ou la survenance d'événements nouveaux, conduisant à remettre en cause de manière significative certaines hypothèses jugées aujourd'hui raisonnables, ne peut être exclue.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe a recours à des estimations et doit utiliser certaines hypothèses visant à (i) évaluer la durée de vie attendue des actifs afin de déterminer leur durée d'amortissement et (ii) constater, le cas échéant, une dépréciation sur la valeur au bilan de toute immobilisation.

Les estimations utilisées pour déterminer la durée de vie attendue des immobilisations sont appliquées par toutes les entités du Groupe.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation.

La Direction du Groupe estime que la réalisation de tests de dépréciation annuels est sujette à estimation et jugement car la détermination des valeurs recouvrables suppose l'utilisation d'hypothèses en ce qui concerne :

- la détermination des taux nécessaires à l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par les actifs ou par les unités génératrices de trésorerie ; les conséquences résultant d'une variation du taux d'actualisation sont présentés en note 11.
- la détermination des flux de trésorerie opérationnels futurs, de même que leur valeur terminale ;
- l'estimation de l'augmentation du chiffre d'affaires généré par les actifs testés et
- l'estimation de la marge opérationnelle liée à ces actifs pour les périodes futures concernées.

Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs s'appuient sur l'expérience passée ainsi que sur des données externes. Pour déterminer les taux de croissance future des revenus générés par un actif spécifique, les taux de marge opérationnelle et les flux de trésorerie opérationnels générés par un actif spécifique, le Groupe a utilisé les budgets de chaque entité servant de base à l'estimation des flux de trésorerie pour les 5 prochaines années. Pour les périodes suivantes, les hypothèses de la cinquième année sont reconduites.

Ces estimations concernent cette année l'ensemble des actifs corporels et incorporels compte tenu du contexte qui a amené à réaliser des tests de dépréciations sur ces actifs.

Impôts différés

La valeur recouvrable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture. Cette valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

La Direction du Groupe doit par conséquent identifier les impôts différés actifs et passifs et déterminer le montant des impôts différés actifs comptabilisés. Lorsqu'une filiale a enregistré récemment des

pertes fiscales, l'existence d'un bénéfice imposable dans le futur est supposée improbable, à moins que la reconnaissance d'un impôt différé actif soit justifiée par :

- des pertes liées à la survenance de circonstances exceptionnelles qui ne se renouveleront pas dans un avenir proche et/ou
- la perspective de gains exceptionnels et
- les résultats futurs attendus des contrats à long terme.

4. Gestion du risque lié aux instruments financiers

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Dans le cadre de sa maîtrise du risque d'impayé, et plus spécifiquement dans le cadre de ses activités de négoce de parcs éoliens, le Groupe veille également à ne pas créer ni entretenir de dépendance vis-à-vis de l'un de ses clients. Ces stratégies lui permettent aujourd'hui d'identifier et de gérer au mieux l'exposition inhérente à ces activités.

De plus, le Groupe examine régulièrement la solidité financière de ses clients en tenant compte de leur situation financière, de l'expérience passée et d'autres facteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne puisse faire face à ses obligations à temps ou dans des conditions normales. La Direction Financière du Groupe est responsable de la liquidité, du financement et de la gestion des échéances. Le Groupe gère le risque de liquidité sur une base consolidée compte tenu des besoins opérationnels. La Direction gère la liquidité nette du Groupe sur la base de prévisions compte tenu des flux de trésorerie anticipés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe sont détenus dans des établissements financiers réglementés de premier plan.

A fin 2008, le Groupe avait consommé l'intégralité de l'emprunt convertible émis fin 2007. L'évolution des conditions de marché rend très aléatoire un financement par augmentation de capital, par conversion des bons de souscription d'actions et/ou par recours à l'emprunt.

Dans ce contexte, le Groupe a entrepris de procéder à des cessions d'actifs non stratégiques. Ainsi, les actifs qui se trouvent en dehors des métiers de base du Groupe (Activité Non Wind) ont été soit cédés, soit sont en voie de l'être. Le Groupe procède également à la vente de certains actifs et projets éoliens afin de renforcer sa position de trésorerie globale et dans le respect de la stratégie mise en place par la nouvelle Direction Générale et approuvé par le Conseil d'Administration.

Ainsi le Groupe a :

- ⤴ réalisé la cession de la totalité de la participation du Groupe dans Thenergo, dont l'encaissement n'est pas effectif à la date d'arrêté des comptes,
- ⤴ engagé un processus de cession des autres actifs non-éoliens,
- ⤴ signé un protocole de vente d'un parc éolien de 55.5 MW pour 81 m€ le 12 novembre 2008 pour une durée de six mois ; à la date d'arrêté des comptes, la cession n'avait pas été réalisée,
- ⤴ mis en vente plus de 200 MW de projets en France, en Allemagne et en Espagne.

Le Groupe continue de se concentrer sur les cessions prévues et la gestion des coûts. Il s'emploie ainsi à reconstituer ses liquidités.

Par ailleurs, les contraintes réglementaires existant au Maroc liées à l'Office des Changes rendent difficile la recouvrabilité des avances faites aux filiales marocaines du Groupe.

Risque de change

Le Groupe est faiblement exposé à ce jour aux risques de change dans la mesure où la majorité de ses opérations est réalisée dans la zone euro (France et Allemagne notamment). Néanmoins, Theolia se développe et réalise des investissements dans certains pays où elle sera exposée à un risque de change (Maroc, Inde, Brésil). Au 31 décembre 2008, ce risque est très faible et partiellement maîtrisé par une gestion des dépenses et des recettes dans la devise de l'entité concernée. Toutefois, une exposition au risque de change accrue pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Risque de taux d'intérêt

Le financement des projets éoliens mis en œuvre par le Groupe implique un recours important à l'endettement (65 % à 90 %) à taux fixe ou à taux variable. Une hausse significative des taux d'intérêts pourrait avoir un impact sur la rentabilité des projets futurs du Groupe et/ou le développement de son portefeuille éolien.

Afin de limiter ce risque, pour les contrats de prêts en cours, le Groupe met en œuvre une politique de couverture des risques de taux par le biais de contrats d'échanges de conditions d'intérêt (swaps de taux). D'un point de vue économique, la mise en place de ces swaps de taux permet de convertir des emprunts à taux variable en emprunts à taux fixe et de se prémunir contre une fluctuation du montant des intérêts à acquitter au titre des contrats de prêts.

Les fermes éoliennes en exploitation bénéficient de taux fixés à long terme. En général, les établissements bancaires demandent une couverture à hauteur de 80 à 100% du montant de financement et sur la totalité de sa durée.

Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont ainsi comptabilisées en résultat de période.

En cas de variation positive de 1% des taux d'intérêt, la charge financière relative aux emprunts non couverts augmenterait de 1 305 K€ et se répartirait de la manière suivante :

┆ Emprunts France	+ 143 K€
┆ Emprunts Allemagne	+ 1 162 K€

Une hausse importante des taux d'intérêt pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe, ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

5. Principaux faits caractéristiques de l'exercice

▪ Changements dans la Direction du Groupe

Le Président Directeur Général, Jean-Marie Santander, a démissionné à l'issue du Conseil d'Administration du 29 septembre 2008. Il a été remplacé par Eric Peugeot, administrateur de THEOLIA depuis 2006, au titre de la fonction de Président du Conseil d'Administration. Marc van't Noordende a été nommé Directeur Général de la Société à titre intérimaire jusqu'en avril 2009 et confirmé dans ses fonctions à titre permanent.

▪ Changement de stratégie

Le 3 septembre 2008, la précédente Direction du Groupe, souhaitant pleinement bénéficier de la revalorisation des tarifs de rachat de l'électricité en Allemagne, avait annoncé sa décision de se concentrer sur la production d'électricité en conservant pour compte propre le maximum de fermes éoliennes développées. Cela impliquait la limitation au maximum, voire l'absence totale de vente de fermes éoliennes à des tiers en fin d'année.

Cependant, compte tenu du manque de financement sécurisé pour la mise en place de cette stratégie au moment de cette annonce, et de la crise financière environnante, ne permettant pas le développement du financement nécessaire dans les délais appropriés,

La nouvelle Direction du Groupe a décidé de réactiver les ventes de fermes éoliennes à des tiers. Compte tenu du cycle commercial pouvant s'étendre sur plusieurs mois, les ventes de fermes éoliennes devraient reprendre en 2009.

Aucune vente de fermes n'a été réalisée sur l'exercice 2008.

▪ **Difficultés de trésorerie**

Depuis mi-2008, le Groupe a enregistré des tensions importantes sur sa trésorerie, conséquence d'une stratégie ambitieuse de croissance externe, de l'absence de ventes de fermes éoliennes en Allemagne et de la crise financière,

Pour y remédier, la nouvelle Direction du Groupe et le Conseil d'Administration ont décidé :

- La mise en vente d'actifs opérationnels et de projets éoliens en France et en Allemagne,
- La mise en vente de sociétés du pôle environnement du Groupe (Seres Environnement, Ecoval 30 et Nèmeau) et des centrales dispatchables (CS2M, SAPE et SAEE), activités non-stratégiques (cf. note 18),
- La mise en place d'un plan de réduction des coûts sur l'ensemble du Groupe.

Dans ce contexte, la société Theolia SA a entamé une restructuration qui s'est notamment traduit par un plan de réduction des effectifs. Dans ce contexte, les effectifs de la holding ont pratiquement diminué de moitié dans les six derniers mois.

De plus, le 12 novembre 2008, le Groupe a signé un protocole de vente d'un parc éolien de 55,5 MW en Allemagne pour un montant de 81 millions d'euros. Le parc éolien, en exploitation depuis 2006, comprend 37 turbines de 1,5 MW chacune. Le protocole est valable pour une durée de 6 mois. A la date d'arrêté des comptes, la cession n'avait pas été réalisée.

Enfin, dans le cadre de son programme annoncé de cession de ses actifs non-éoliens, le Groupe a annoncé le 24 décembre 2008 la vente de la totalité de sa participation dans Thenergo pour un montant de 15 millions d'euros. Le Groupe conserve une option de racheter ces actions, s'il le souhaite, au un prix convenu de 110 % du prix de vente sous 12 mois et de 120 % de ce même prix sous 12 mois supplémentaires. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, la créance correspondante n'a pas été encaissée. THEOLIA a initié un recours en arbitrage afin de recouvrer cette créance. Le Groupe a choisi de déprécier la totalité de sa créance dans ses comptes 2008.

L'intérêt et les conditions du plan de cessions ci-avant énoncé a fait l'objet d'une analyse approfondie par la nouvelle Direction du Groupe et a été approuvé par le Conseil d'Administration.

▪ **Test de dépréciation**

La crise économique et financière qui s'est fortement amplifiée au cours du second semestre 2008, les difficultés rencontrées au cours de la même période, ainsi que la très forte dégradation de la capitalisation boursière, considérée comme un indicateur de nature à justifier la réalisation de tests de juste valeur, ont conduit le Groupe à procéder à des tests de juste valeur portant sur tous ses actifs. Dans un marché devenu pratiquement atone et un environnement économique en crise, la valeur de marché n'ayant plus de réalité pertinente, les tests de juste valeur ont été opérés à partir de la valeur d'utilité.

En application de la norme IAS 36, ces tests ont donné lieu à la constatation d'une perte de valeur de 105.6 millions d'euros, inscrite en résultat opérationnel (cf. notes 11 & 30).

▪ **Annulation de ventes 2007**

Au cours de l'exercice, des ventes d'un parc éolien et d'un parc solaire en Allemagne ont été annulées en raison de l'absence de règlement de la part des acheteurs. Elles avaient été comptabilisées au cours de l'exercice précédent. Cette annulation a entraîné la constatation d'un chiffre d'affaires négatif de 31 400 K€ et une perte de marge de 3 675 K€. Ces projets ont été comptabilisés en stock dans l'attente de leur revente.

▪ **Acquisition de CED**

Le 4 janvier 2008 THEOLIA a finalisé l'acquisition de la Compagnie Eolienne de Détroit détenue majoritairement par EDF international. Cette acquisition d'un montant de 45 M€ a porté sur 100% des titres de CED et a entièrement été financée par fonds propres.

Située à Tétouan, CED détient un droit de jouissance sur un parc éolien installé dans le Royaume du Maroc. Il comprend 84 éoliennes pour une puissance totale installée de 50.4MW et produit environ 190MWh par an. Une équipe de 10 personnes gère ce parc depuis sa mise en service en 2000. La valeur de cette concession est comptabilisée dans les immobilisations incorporelles et amortie sur la durée du contrat.

Il est précisé que l'ONE (Office National de l'Electricité au Maroc) dispose dans le contrat de fourniture et d'achat d'énergie signé avec CED d'une option de rachat anticipé de la société en 2010 dans l'hypothèse où les circonstances économiques le justifieraient.

▪ **Autres acquisitions**

↗ Acquisition des SNC Les éoliennes de Bel Air et Les éoliennes du Plateau, ainsi que des sociétés Centrale éolienne de Chermisey et de Beaudignecourt le 31 janvier 2008.

↗ Achat du solde participation des SNC L'Ardèche et le Charmois le 31 janvier 2008.

- ↳ Acquisition par Maestrale Green Energy des sociétés Avalon Ltd le 18 février 2008, Belmonte Green Energy Srl le 18 mars 2008 et Company Mendecino Green Energy S.r.l. le 25 juillet 2008.

- **Rachat de participations minoritaires**

Le Groupe a procédé au rachat des titres de la société TEM (THEOLIA Emerging Markets) détenus par Jean-Marie Santander. Cette opération a été réalisée à la valeur nominale. A la date de clôture le Groupe n'est pas encore propriétaire des titres. L'opération a été finalisée au début de l'année 2009. Le Groupe détient désormais la quasi-totalité des titres de cette société.

6. Événements postérieurs à la clôture

- **Changement de périmètre des activités**

Augmentation de la participation dans Theolia Emerging Markets

La Société THEOLIA SA a procédé au rachat des titres de la Société Theolia Emerging Markets détenus par Jean-Marie Santander. Cette opération a été réalisée à la valeur nominale des titres.

Le contrat signé en fin d'exercice, était assorti de conditions suspensives, exclusivement au bénéfice de THEOLIA, non levées à la clôture.

Ces conditions ont été levées et depuis le 14 janvier 2009, le Groupe détient 95,24 % des titres de Theolia Emerging Markets contre 47,62 % auparavant.

Fermeture de filiales

Dans une communication du 29 janvier 2009, la Direction a présenté les principaux axes de la stratégie du Groupe. En particulier, elle a expliqué, qu'après une revue exhaustive de son positionnement géographique, THEOLIA se concentrera sur trois grands marchés : l'Italie, la France et l'Allemagne. En Allemagne, le Groupe poursuit ses négociations avec FC Holding, son partenaire privilégié pour la réalisation des ventes de fermes éoliennes.

Compte tenu de leur important potentiel de croissance, le Groupe a identifié l'Inde et le Brésil comme de potentiels futurs marchés clés ; cependant, le Groupe confirmera son engagement dans ces pays d'ici la fin de l'année. Au Maroc, THEOLIA est actuellement en cours de négociation de ses relations avec son partenaire local.

Enfin, le Groupe a annoncé sa décision de se retirer de l'Espagne, la Grèce, la République tchèque, la Pologne et la Croatie.

- **Changements au sein du Conseil d'administration**

Le 29 janvier 2009, le Groupe a annoncé la démission de M. Philippe Perret de ses fonctions d'administrateur. M. Philippe Perret a été Vice-Président exécutif Finance de THEOLIA jusqu'au 13 octobre 2008.

Le 13 février 2009, le Groupe a annoncé la démission de M. Arne Lorenzen de ses fonctions d'administrateur. Cette démission est intervenue conformément à la récente décision de la Société de ne plus compter de membre de l'équipe de Direction au sein de son Conseil d'administration. M. Arne Lorenzen, Vice-Président exécutif Opérations de THEOLIA, conserve ses fonctions opérationnelles.

- **Nomination de M. Marc van't Noordende en tant que Directeur Général à titre permanent de THEOLIA**

Début avril 2009, le Conseil d'administration a décidé de renouveler, pour une durée indéterminée, le mandat de Directeur Général de THEOLIA de M. Marc van't Noordende, après une période de six mois en tant que Directeur Général à titre intérimaire.

7. Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2008, le périmètre de consolidation comprend, outre la société mère :

- ↗ 129 sociétés dont elle détient directement ou indirectement le contrôle exclusif (contre 112 au 31 décembre 2007).
- ↗ 8 sociétés dans lesquelles elle exerce une influence notable (contre 3 au 31 décembre 2007).

La liste exhaustive de ces sociétés est reproduite en note 36 « Liste des sociétés du Groupe ».

8. Regroupements d'entreprises

Actifs et passifs acquis antérieurement

- **Parcs éoliens de General Electric « GE »**

<i>en milliers d'euros</i>	Parcs éoliens (GE)	Goodwill	Ajustement Goodwill	Ajustements prix	Allocation Goodwill	Parcs éoliens GE (GW alloué)
<i>Date d'acquisition</i>	<i>02/07/2007</i>					
Goodwill		32 147	5 661		(21 910)	15 898
Immobilisations incorporelles	4 590				28 700	33 290
Immobilisations corporelles	178 079					178 079
Actifs financiers non courants	376					376
Impôts différés actifs	-					-
Stocks	-					-
Clients	2 014					2 014
Autres actifs courants	58 107		(5 711)			52 396
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10 922					10 922
Passifs financiers non courants	173 744				(2 600)	171 144
Autres passifs non courants	-					-
Passifs financiers courants	17 375					17 375
Provisions	-					-
Fournisseurs et autres créditeurs	3 037					3 037
Dettes fiscales et sociales	3 264					3 264
Impôt différé passif	1 140				9 390	10 530
Total actifs nets acquis	55 528	32 147	(50)	-	-	87 625
Prix d'achat des titres	87 675			(50)		87 625
Frais d'acquisition	-					-
Total coût d'acquisition	87 675	-	-	(50)	-	87 625
Goodwill net	32 147	5 661	(50)	(21 910)	15 848	

La comptabilisation de l'acquisition des parcs éoliens GE avait donné lieu à une affectation provisoire dans les comptes au 31 décembre 2007.

L'affectation définitive tient compte de la comptabilisation au bilan des éléments suivants :

- Droits de vente d'électricité :	28 700 K€
- Juste valeur des passifs non courants :	(2 600) K€
- Impôts différés correspondants :	9 390 K€

La réalisation des tests de dépréciation à la clôture de l'exercice a entraîné la dépréciation de ces droits de vente d'électricité pour un total de (5 323) K€.

▪ Biocarb (fabrication de bio carburants)

Le goodwill constaté au 31 décembre 2007, d'un montant de 1 354 K€ a été majoré de 13 K€ au cours de l'exercice.

Le goodwill de 1 367 K€ est considéré comme définitif et a été intégralement déprécié à la clôture de l'exercice en raison des indices de perte de valeur constatés.

- **Maestrade Green Energy (développeur de parcs éoliens en Italie)**

<i>en milliers d'euros</i>	Groupe Maestrade	Goodwill	Ajustements prix (1)	Groupe Maestrade (GW alloué)
<i>Date d'acquisition</i>	<i>22/11/2007</i>			
Goodwill		5 831	23 078	28 909
Immobilisations incorporelles	2 498			2 498
Immobilisations corporelles	2 222			2 222
Actifs financiers non courants	3 615			3 615
Impôts différés actifs	5			5
Stocks	583			583
Clients	163			163
Autres actifs courants	1 857			1 857
Trésorerie et équivalent de trésorerie	538			538
Passifs financiers non courants	6 673			6 673
Autres passifs non courants	1			1
Passifs financiers courants	487			487
Provisions	29			29
Fournisseurs et autres créditeurs	3 342			3 342
Dettes fiscales et sociales	19			19
Impôt différé passif	0			
Total actifs nets acquis	931	5 831	23 078	29 840
Prix d'achat des titres	5 560		23 078	28 638
Frais d'acquisition	1 202			1 202
Total coût d'acquisition	6 761	-	23 078	29 839
Goodwill net	5 831		18 703	24 534
(1) complément de prix				

Le goodwill constaté au 31 décembre 2007, d'un montant de 5 831 K€ a été augmenté de 23 078 K€ au cours de l'exercice et correspond aux compléments de prix liés à l'obtention des permis de construire des projets Giunchetto, Guigianello et Pergola ainsi qu'au dénouement probable du litige sur le projet Martignano.

Le contrat d'acquisition du Groupe Maestrade prévoit que des compléments de prix seront versés dans le cadre de l'obtention des permis de construire pour les 100 premiers MW. Leur calcul est déterminé de telle sorte que chaque la valeur de chaque MW développé s'élève à 500 K€. En pratique le montant du complément de prix sera de 500 K€/MW déduction faite des couts de développement déjà facturés par le développeur.

Ainsi le goodwill complémentaire constaté reste alloué à la société Maestrade Green Energy et matérialise la capacité de la société a développer et vendre des parcs éoliens et aux profits futurs qui résulteront de ces activités.

▪ **Principaux actifs et passifs acquis au cours de l'exercice**

La valeur nette comptable des actifs et passifs acquis au cours de l'exercice est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Compagnie éolienne du Détroit	Centrale éolienne de Bel Air	Centrale éolienne du Plateau	Autres acquisitions	Autres acquisitions	Autres acquisitions		
<i>Date d'acquisition</i>	04/01/2008	31/01/2008	31/01/2008	France	Italie	Allemagne		
Goodwill								
Autres immobilisations incorporelles	31 084	-	-	3 000	1 964	-		
Immobilisations corporelles	118	9 371	9 125	941	42	-		
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	-	-		
Autres actifs financiers non courants	21	-	-	-	-	-		
Impôts différés actifs	-	25	17	2	0	3		
Stocks et en cours	615	-	-	-	-	11		
Clients	1 964	282	256	-	-	2		
Autres actifs courants	618	39	46	193	151	400		
Créance d'impôt sur le résultat	-	-	-	-	-	-		
Actifs financiers part courante	-	-	-	-	-	-		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 559	404	495	25	1	7		
Passifs financiers non courants	1 009	6 806	6 803	6	-	-		
Provisions part non courante	-	-	-	-	-	-		
Avantages du personnel	-	-	-	-	-	-		
Impôts différés passifs	-	-	-	-	461	-		
Autres passifs non courants	-	-	-	-	-	-		
Passifs financiers courants	5 124	3 750	3 103	3 484	-	172		
Provisions part courante	36	-	-	-	-	-		
Fournisseurs et autres passifs courants	350	85	401	692	220	253		
Dettes fiscales et sociales	461	66	73	-	-	1		
Dettes d'impôt sur les sociétés	-	-	-	-	-	-		
Total actifs nets acquis	29 998	-	586	-	21	1 478	-	5
Prix d'achat des titres	44 236	760	760	4	1 478	2		
Frais d'acquisition	1 148	37	38	-	-	-		
Total coût d'acquisition	45 384	797	798	4	1 478	2		
Goodwill	15 386	1 383	1 239	25	0	7		

Les autres acquisitions concernent les sociétés suivantes :

- France : SNC Ardèche, Charmois, Chermisey et Beaudignecourt
- Italie : Belmonte, Avalon et Mendicino
- Allemagne : WP Stolzenhain et Schenkendoebem

Les actifs incorporels de la société CED ont été évalués selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Ce calcul n'a pas entraîné de réévaluation de la valeur des actifs incorporels. Le goodwill résultant de l'acquisition de la société CED, soit 15 386 K€, est donc définitif et a fait l'objet d'une dépréciation d'un montant de (14 950) K€ (cf. note 9).

Les actifs incorporels des sociétés Bel Air et Plateau ont été évalués selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Ce calcul n'a pas entraîné de réévaluation de la valeur des actifs incorporels.

Le goodwill résultant de l'acquisition de ces sociétés, soit 2 622 K€, est donc définitif et a fait l'objet d'une dépréciation d'un montant de (2 499) K€ (cf. note 11).

Les acquisitions réalisées en Italie concernent les sociétés Belmonte, Mendicino et Avalon. Le prix payé correspond à la valeur du développement réalisé sur les projets portés par ces sociétés. Le goodwill calculé a ainsi été alloué aux immobilisations incorporelles.

Les agrégats des principales entités acquises sont les suivants (en année complète) :

<i>en milliers d'euros</i>	Compagnie éolienne du Détroit	Centrale éolienne de Bel Air	Centrale éolienne du Plateau
Chiffre d'affaires	6 352	1 034	990
Résultat net	(592)	(396)	(430)

Si ces acquisitions avaient été réalisées au premier jour de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe aurait été de 70 251 K€ soit une hausse de 295 K€ et le résultat net aurait été de (244 181) K€ soit une augmentation de la perte de 83 K€.

9. Goodwill

▪ Evolution du poste

	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Valeurs à la clôture au 31/12/2007	201 011	56 490	144 521
Correction d'erreur	(2 549)		(2 549)
Affectation du Goodwill	(21 910)	-	(21 910)
Valeurs à l'ouverture au 01/01/2008	176 552	56 490	120 062
Pertes de valeur	-	80 605	(80 605)
Regroupements d'entreprises	18 040	-	18 040
Complément de prix	23 028	-	23 028
Autres variations	(1 844)	-	(1 844)
Reclassement activité abandonnée	(3 622)	(3 024)	(598)
Valeurs à la clôture au 31/12/2008	212 155	134 071	78 084

	Valeur au 31/12/2008
Valeur nette du goodwill au 31/12/2007	120 062
Dépréciation	(77 581)
Regroupement d'entreprises	18 040
Complément de prix (Italie)	23 028
Activité abandonnée	(3 622)
Autres variations	(1 844)
Valeur nette du goodwill au 31/12/2008	78 084

▪ **Affectation des goodwill par Unité Génératrice de Trésorerie**

Catégories	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2007
Développement et construction de parcs éoliens France	2 681	-	2 681	2 652
Développement et construction de parcs éoliens Allemagne	80 711	(44 606)	36 105	80 704
Développement et construction de parcs éoliens Italie	28 909	-	28 909	5 831
Développement et construction de parcs éoliens Espagne	1 650	(1 645)	5	4 390
Activité de production d'énergie d'origine éolienne	96 529	(86 145)	10 384	21 188
Activité non éolienne	1 674	(1 674)	0	5 297
Total	212 155	(134 071)	78 084	120 062

L'activité de production d'énergie d'origine éolienne est composée d'autant d'UGT que de parcs éoliens en exploitation.

10. Immobilisations incorporelles et corporelles

▪ Immobilisations incorporelles

	Projet en cours de développement	Coûts de développement (1)	Logiciels et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture au 01/01/2008	30 306	15 373	376	34 221	80 276
Acquisitions et immobilisations générées en interne	4 637	588	156	4 081	9 462
Regroupements d'entreprises	4 964	-	-	47 900	52 864
Diminution	11	-	-	(1 265)	(1 254)
Ecart de conversion	(2)	-	-	617	615
Autres variations	1 071	(4 843)	229	6 100	2 557
Reclassement activité abandonnée	(443)	(7 356)	(159)	(16)	(7 974)
Valeurs brutes à la clôture au 31/12/2008	40 130	4 176	602	91 638	136 546
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture au 01/01/2008	(233)	(356)	(231)	(3 981)	(4 802)
Amortissements	-	(321)	(181)	(4 667)	(5 169)
Dépréciations pour pertes de valeur	(9 854)	(7 311)	(5)	(5 286)	(22 456)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	(16 816)	(16 816)
Reprises sur cessions	-	-	-	1	1
Écart de conversion	13	-	-	(244)	(231)
Autres variations	(106)	120	(112)	(522)	(620)
Reclassement activité abandonnée	246	7 380	69	4	7 699
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture au 31/12/2008	(9 934)	(488)	(460)	(31 511)	(42 394)
Valeurs nettes ouverture au 01/01/2008	30 073	15 017	145	30 240	75 474
Valeurs nettes clôture au 31/12/2008	30 196	3 688	142	60 127	94 152

(1) L'essentiel du poste regroupe les coûts de développement des projets éoliens

La valeur brute des projets éoliens en cours a connu une progression de 9 824 K€ qui s'explique par les opérations de croissance externe, l'avancement des projets développés en interne et les allocations de goodwill.

Les acquisitions et immobilisations générées en interne réalisées au cours de l'exercice, soit 4 637 K€, concernent principalement l'avancement des projets éoliens en cours de développement en France pour 1 830 K€ et en Italie pour 2 790 K€.

Les opérations de regroupement d'entreprises, soit 4 964 K€ concernent l'acquisition de deux projets en France (Chermisey et Beaudignecourt) pour 3 000 K€ ainsi que de trois projets en Italie (Belmonte, Mendicino et Avalon) pour 1 965 K€.

Les dépréciations pour perte de valeur des projets en cours de développement concernent principalement :

- Le projet éolien situé à Almeria (PESSA) à hauteur de (8 700) K€ du fait d'une valeur recouvrable de 2 800 K€ ;
- Certains projets situés en France pour (953) K€ en raison des risques existants.

La valeur brute des coûts de développement a connu une diminution de (11 197) K€ qui s'explique principalement par le classement selon la norme IFRS 5 « activités abandonnées » des actifs des sociétés Ecoval 30 et Seres Environnement. Ces activités étant abandonnées le montant brut des immobilisations à la clôture de l'exercice a été reclassé sur une ligne spécifique du bilan pour (7 356) K€.

Le solde du poste concerne des reclassements de compte à compte effectués sur certains parcs éoliens en Allemagne.

Les dépréciations pour perte de valeur, soit (7 311) K€, concernent principalement la société Ecoval 30 et sont à rapprocher du reclassement en activités abandonnées.

La valeur brute des autres immobilisations incorporelles en cours a connu une progression de 57 417 K€ en raison des opérations de regroupement d'entreprises et des reclassements effectués sur certains parcs éoliens en Allemagne.

Au cours de l'exercice le Groupe a procédé à l'acquisition du contrat de concession de la Centrale éolienne du Détroit (CED) d'un montant net de 31 084 K€.

Les allocations définitives des prix d'acquisition qui avaient été effectuées sur des bases provisoires sont portées sur la ligne « Valeurs brutes à l'ouverture », et concernent les fermes éoliennes acquises de GE (voir note 2.1).

▪ Immobilisations corporelles

	Terrains	Agencements & aménagements	Projet en cours de construction	Installations techniques (1)	Immobilisations mises en concession	Autres Immobilisations Corporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture au 01/01/2008	5 522	1 472	13 817	315 193	10 990	5 819	352 813
Acquisitions	37	617	27 015	6 543	328	1 028	35 568
Immobilisations générées en interne							-
Mise en service industrielle	-	-	(10 463)	10 463	-	-	-
Regroupements d'entreprise	-	830	941	19 241	-	24	21 036
Diminution	-	-	(174)	(1)	(5)	(196)	(376)
Ecart de Conversion	-	49	(109)	4	-	(23)	(79)
Autres variations	1 227	474	(4)	39 844	-	(2 522)	39 019
Reclassement activité abandonnée	(49)	-	(926)	(2 937)	(11 313)	(579)	(15 804)
Valeurs brutes à la clôture au 31/12/2008	6 737	3 442	30 097	388 350	-	3 551	432 177
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture au 01/01/2008	-	(337)	(266)	(14 821)	(770)	(1 379)	(17 573)
Amortissements	-	(374)	-	(20 864)	(558)	(632)	(22 428)
Dépréciations pour pertes de valeur	-	(812)	(3 847)	(9 489)	(3 850)	(140)	(18 138)
Regroupements d'entreprise	-	(96)	-	(1 340)	-	-	(1 436)
Reprises sur cessions	-	-	-	-	1	108	109
Ecart de Conversion	-	(7)	-	(2)	-	5	(4)
Autres variations	(1 220)	(38)	181	(37 268)	-	(261)	(38 605)
Reclassement activité abandonnée	-	-	85	1 908	5 177	405	7 576
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture au 31/12/2008	(1 220)	(1 664)	(3 847)	(81 876)	-	(1 894)	(90 499)
Valeurs nettes ouverture au 01/01/2008	5 522	1 135	13 551	300 372	10 220	4 440	335 240
Valeurs nettes clôture au 31/12/2008	5 517	1 778	26 250	306 474	-	1 657	341 678

(1) L'essentiel du poste regroupe les parcs éoliens en exploitation

Les principales variations relatives aux immobilisations corporelles concernent les projets en cours de construction ainsi que les installations techniques (parcs éoliens).

La valeur brute des projets en cours de construction a progressé de 16 280 K€ en raison de l'avancement des projets éoliens du Grand Camp et du Plateau de Ronchois (France), pour un total de 5 652 K€ ; ainsi que de l'avancement des projets Guinchetto et Martignano, pour un total de 10 403 K€.

Compte tenu de la valeur recouvrable du projet Almeria en Espagne (PESSA) une dépréciation pour perte de valeur d'un montant de (2 593) K€ a été comptabilisée au cours de l'exercice.

Les installations techniques ont progressé de 73 157 K€. Cette variation est liée aux opérations suivantes :

- Acquisition d'éoliennes (Allemagne)	4 140 K€
- Acquisition d'un poste de livraison (Allemagne)	2 100 K€
- Mise en service du parc éolien de Sallen	10 463 K€
- Acquisition des parcs éoliens de Bel Air et Plateau	19 158 K€
- Reventilation des valeurs inscrites entre le brut et le net	37 021 K€

L'incidence du reclassement des actifs sur la ligne « activités abandonnées » du bilan concerne principalement les immobilisations mises en concession détenues par la société Ecoval 30.

11. Pertes de valeur sur les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles

▪ Méthodologie utilisée pour les tests de dépréciation

La crise économique et financière qui s'est fortement développée au cours du second semestre 2008, mais également les difficultés rencontrées par le Groupe au cours de la même période, ainsi que la très forte dégradation de la capitalisation boursière ont été considérées par le Groupe comme autant d'indices de dépréciation de nature à entraîner la réalisation de tests de dépréciation sur l'ensemble des goodwill et autres actifs corporels et incorporels.

Aucun de ces indices n'existait à la clôture précédente.

Compte tenu du contexte économique à fin 2008, et de la baisse significative du nombre de transactions ainsi que des prix constatés au cours du second semestre 2008, il n'a plus été possible de déterminer la valeur recouvrable des actifs sur la base des prix de marché. Ainsi cette valeur a été déterminée sur la seule base des flux de trésorerie actualisés (DCF). Ces DCF ont pu, le cas échéant, être corroborés avec les négociations sur des cessions en cours.

Les tests ont été effectués en novembre 2008, et mis à jour sur la base des actifs comptables au 31 décembre 2008.

- **Commentaires sur les dépréciations effectuées**

- **Activité Développement et Construction/ CVW**

Les actifs de Natenco GmbH ont été traités séparément de l'UGT CVW à laquelle cette entité appartient, compte tenu des opérations en cours qui conduiraient à terme à une perte de contrôle. Sur la base d'un DCF cohérent avec les opérations en cours, une dépréciation de 44 606K€ a été comptabilisée sans compensation avec les autres actifs de cette UGT.

Les actifs espagnols (incorporels et corporels) portés par la société PESSA (parc éolien en construction) ont été dépréciés sur la base de d'un prix de vente net estimé par la Direction du Groupe, sur la base de négociations en cours, de 4 000 K€. Il en est résulté une dépréciation de 1 645 K€.

- **Activité Vente d'électricité Allemagne**

A l'issue de l'opération d'apport des parcs éoliens par GE réalisée en 2007, il en était résulté la comptabilisation d'un goodwill initial de 88 637 K€, et révisé à 72 388 K€ après affectation définitive. Ce montant avait été déprécié à hauteur de 56 490 K€ à la clôture 2007.

La révision à la baisse des hypothèses d'activité a conduit à réduire les flux de trésorerie actualisés correspondants, entraînant une dépréciation complémentaire affectant :

┆ Les fermes GE à hauteur de :	21 864 K€ (dont 12 206 sur le goodwill)
┆ Les autres fermes à hauteur de : corporels)	5 514 K€ (affectant principalement les actifs corporels)

Soit une dépréciation totale de : 27 379 K€

- **Activité Vente d'électricité France**

Deux fermes situées en France (Bel Air et Plateau) ont donné lieu à une dépréciation de 2 518 K€, imputable sur :

┆ les goodwill :	2 499 K€
┆ les actifs corporels :	19 K€

- **Activité Vente d'électricité Maroc**

Les calculs effectués selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés sur la base de données d'exploitation constatées et prévisionnelles ont conduit à constater une dépréciation de 14 950 K€, imputable en totalité sur le goodwill.

- **Activité Non Wind**

Des dépréciations ont été constatées sur le goodwill et les actifs suivants :

⤴ Biocarb :	1 777 K€
⤴ Theolia Première Nation (Canada) :	831 K€
⤴ Ecoval Technology (construction d'unités de traitement de l'eau) :	109 K€
⤴ Windream One :	502 K€

Soit une dépréciation totale de 3 219 K€ pour l'activité Non Wind.

Ces dépréciations affectent les goodwill.

- **Analyse de la sensibilité**

La variation du taux d'actualisation d'1 % impacte les résultats des tests de dépréciation de la manière suivante :

	Dépréciation à + 1%	Dépréciation retenue	Dépréciation à - 1%
Développement et construction de parcs éoliens Allemagne	(49 316)	(44 606)	(38 351)
Développement et construction de parcs éoliens Italie	(15 268)	-	-
Activité de production d'énergie d'origine éolienne	(59 870)	(44 846)	(31 133)
TOTAL	(124 455)	(89 452)	(69 484)

L'impact en résultat des dépréciations comptabilisées est détaillé en note 30.

12. Entreprises associées

Au 31 décembre 2008, le résultat des entités consolidées par la méthode de la mise en équivalence correspond aux sociétés suivantes :

en milliers d'euros	% de contrôle	QP dans la situation nette des entreprises associées	QP dans le résultat des entreprises associées
Erneuerbare Energie Ernte Vier GmbH	48,00%	(110)	(110)
Naturstromez	48,00%	-	-
Ecolution	35,29%	24 772	(232)
Theolia India Wind Power	50,00%	646	(140)
Theolia Sitac Wind Power	50,00%	0	(0)
Asset Electrica	50,00%	(3 579)	(3 360)
Total à la clôture au 31/12/2008		21 729	(3 842)

En 2008, le poste a évolué comme suit :

	Ecolutions	Thenergo	Asset Electrica	EEEV	Theolia Wind Power	Total
Valeur des titres en fin d'exercice précédent (montant publié)	25 346	37 931	-	(1)		63 276
Changement de méthode de consolidation Asset Electrica			(216)			(216)
Valeur des titres en début d'exercice	25 346	37 931	(216)	(1)	-	63 060
Affectation du goodwill						-
Cession de titres		(37 931)				(37 931)
Changement de méthode de consolidation de Theolia Wind Power					916	916
Prise de participation						-
Augmentation de capital						-
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	(232)		(3 360)	(109)	(140)	(3 842)
Paiements fondés sur des actions						-
Autres variations	(342)		(3)		(130)	(475)
Valeur des titres en fin d'exercice	24 772	-	(3 579)	(110)	646	21 729

Les principales données financières des entreprises associées sont les suivantes :

	Ecolutions	Asset Electrica	EEEV	Theolia Wind Power (dont participations)	Total
% détention	35,21%	50,00%	48,00%	50,00%	2
Données financières à 100%					-
Chiffre d'affaires	243	6 655	203	118	7 219
Charges opérationnelles	(2 590)	(13 124)	(134)	(211)	(16 059)
Résultat net	(1 385)	(6 719)	(229)	(280)	(8 613)
- dont part du Groupe dans le résultat consolidé	(232)	(3 360)	(109)	(140)	(3 842)
Goodwill	10 031	4	-	-	10 035
Capitaux propres au 31/12/2008	39 880	(7 159)	(229)	1 391	33 883
- dont part du Groupe dans les capitaux propres	14 042	(382)	(110)	696	14 245
Valeur des titres des entreprises associées	24 772	(3 579)	(110)	646	21 729

Le résultat de la société Asset Electrica est principalement lié aux dépréciations enregistrées sur les actifs détenus, soit 8 723 K€ (pour 100 % de détention), sur la base de la valeur recouvrable estimée par la Direction du Groupe

La valeur du goodwill d'Ecolutions est fondée sur les business plans présentés par la direction de l'entreprise et les bénéfices futurs qui résulteront du développement de ses activités.

13. Actifs financiers

31/12/2008	Note	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le résultat			Total Bilan
				Valeurs Mobilières de Placements	Dérivés de couverture	Dérivés hors comptabilité de couverture	
Actifs financiers non courants							
Titres non consolidés		2 909					2 909
Autres actifs financiers non courants			7 184				7 184
Dépôts et cautionnements			364				364
Total des actifs financiers non courants		2 909	7 548	0	0	0	10 458
Actifs financiers courants							
Créances clients	15		24 885				24 885
Prêts			243				243
Dépôts et cautionnements			53				53
VMP et autres actifs financiers courants	17			24 874			24 874
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	17		65 949				65 949
Total des actifs financiers courants		0	91 130	24 874	0	0	116 004
Total		2 909	98 678	24 874	0	0	126 462

31/12/2007	Note	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le résultat			Total Bilan
				Valeurs Mobilières de Placements	Dérivés de couverture	Dérivés hors comptabilité de couverture	
Actifs financiers non courants							
Titres non consolidés		1 025					1 025
Autres actifs financiers non courants			49 570				49 570
Total des actifs financiers non courants		1 025	49 570	0	0	0	50 595
Actifs financiers courants							
Créances clients	15		87 385				87 385
Instruments dérivés courants						1 128	1 128
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	17		326 197				326 197
Total des actifs financiers courants		0	413 582	0	0	1 128	414 710
Total		1 025	463 152	0	0	1 128	465 305

▪ Actifs financiers, échéancier 31/12/2008

31/12/2008	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Titres non consolidés	-	-	2 909	2 909
Autres actifs financiers				
<i>Créances rattachées</i>	243	15	1 987	2 245
<i>Autres créances immobilisées</i>	-	-	5 182	5 182
<i>Dépôts et cautionnements</i>	53	209	155	417
Actifs financiers	296	224	10 233	10 753

- **Actifs financiers, échéancier 31/12/2007**

31/12/2007	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Titres non consolidés	-		1 026	1 026
Autres actifs financiers	-			-
<i>Créances rattachées</i>	69	6 566		6 635
<i>Prêts</i>	13			13
<i>Autres créances immobilisées</i>	37 897	3 719		41 616
<i>Dépôts et cautionnements</i>	-		280	280
<i>Immobilisations financières diverses</i>	-		1 025	1 025
Produits dérivés	1 127			1 127
Actifs financiers	39 106	10 285	2 331	51 722

- **Analyse**

Les actifs financiers non courants intègrent les prêts octroyés aux clients de la société Natenco Gmbh dans le cadre de l'activité de vente de parcs éoliens. A la clôture de l'exercice le montant net de ces prêts se monte à 5 182 K€ contre 41 616 K€ à la clôture précédente. Cette forte diminution s'explique par deux facteurs : absence d'octroi de nouveaux prêts et annulation des ventes des parcs de Weimar et Merzig.

Les actifs financiers courants intègrent la part courante des prêts octroyés aux clients de la société Natenco ainsi que les produits dérivés de couverture des emprunts bancaires. Au cours de l'exercice ces dérivés ont eu une variation négative ce qui a conduit à constater leur juste valeur au passif du bilan du Groupe.

Les créances rattachées aux participations concernent principalement les avances effectuées à Theolia Wind Power India, pour 1 997 K€.

Les titres disponibles à la vente se montent à 2 909 K€ et représentent principalement des parts dans des fonds de placement notamment du fait de la mise en place d'une dette bancaire.

14. Stocks

	31/12/2008	31/12/2007
Projets éoliens	137 033	39 766
Projets autres énergies	12 954	1 635
Matières	25 565	1 730
Dépréciations	(5 629)	(254)
Valeur nette	169 923	42 877

Suite à la décision de la précédente Direction de conserver les projets en propre, l'activité de ventes de fermes éoliennes à des tiers par la société Natenco a été arrêtée et le Groupe n'a enregistré aucune vente de fermes éoliennes sur l'exercice 2008. Nommée le 29 septembre 2008, la nouvelle Direction du Groupe a décidé de renverser cette décision et de réactiver les ventes de fermes éoliennes à des tiers, qui reprendront en 2009.

Ainsi, les projets éoliens acquis au cours de l'exercice par la société Natenco GmbH et ses filiales, soit 82 976 K€, ont été stockés dans l'attente de leur revente au cours de l'exercice 2009. A la clôture de l'exercice, leur montant s'élève à 112 997 K€. Il tient compte de l'annulation de la vente de Weimar qui a entraîné le restockage de projet pour 14 285 K€. Compte tenu de sa valeur recouvrable, soit 13 000 K€, ce projet a été déprécié à hauteur de (1 285) K€.

Par ailleurs, l'annulation de la vente Merzig, parc solaire, a entraîné le restockage du projet pour 12 900 K€.

Le stock de matières concernent principalement la société Natenco GmbH, 24 761 K€, qui dispose de pièces détachées pour les parcs éoliens.

Au cours du premier semestre Theolia a procédé à l'acquisition de turbines Suzlon pour un montant total de 20 110 K€. En raison de la baisse de leur valeur recouvrable une dépréciation de (3 119) K€ a été constatée à la clôture de l'exercice.

La ventilation du stock de projets éoliens par zone géographique est la suivante (valeur brute) :

- France	22 843 K€
- Allemagne	112 997K€
- Autres	1 193 K€

15. Créances clients

▪ Variation

	Valeur brute 31/12/2008	Provisions 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2007
Créances clients	28 276	(3 391)	24 885	87 386
Total	28 276	(3 391)	24 885	87 386

Les créances clients (brutes), soit 28 276 K€, se répartissent entre :

- Allemagne : 21 424 K€
- France : 4 171 K€
- Autres pays : 2 681 K€

Les provisions comptabilisées concernent principalement les créances liées à l'activité de vente de fermes éoliennes. Le calcul de la dépréciation à comptabiliser est effectué créance par créance en fonction de l'antériorité et du niveau de risque estimé par le management.

▪ **Echéancier 31/12/2008**

31/12/2008	Encours non échus	Encours échus			TOTAL
		De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	> à 12 mois	
Clients et comptes rattachés	7 739	5 559	6 869	7 219	27 386
Clients douteux	-	-	42	848	890
Provision clients et comptes rattachés	-	(472)	-	(2 919)	(3 391)
Total clients et comptes rattachés	7 739	5 087	6 911	5 148	24 885

Les créances échues concernent principalement les opérations réalisées en Allemagne.

L'encours échu de moins de 6 mois concerne principalement des ventes d'électricité réalisées au cours du mois de décembre 2008.

L'encours supérieur à 12 mois est composé des créances issues des ventes de parcs éoliens réalisées par Natenco en 2007, soit 4 497 K€ ainsi que des honoraires de l'activité de gestion de fermes éoliennes pour compte de tiers.

L'ensemble des créances a fait l'objet d'une analyse du risque de recouvrement. Une pour dépréciation des créances a été enregistrée pour les créances présentant un risque.

16. Autres actifs courants

	Valeur brute 31/12/2008	Dépréciation 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2007
Fournisseurs avances et acomptes	24 196	(10 000)	14 196	8 779
Créances sur cession d'immobilisations	15 000	(15 000)	-	-
Créances fiscales (hors IS)	32 579		32 579	21 775
Créances sociales	100		100	33
Comptes courants	190	-	190	789
Débiteurs divers	3 513	(575)	2 938	15 932
Charges constatées d'avance	3 824		3 824	3 891
Ecart de conversion actif	73		73	72
Total	79 475	(25 575)	53 900	51 271

Les avances et acomptes versés au titre de la réservation de turbines se montent à 10 826 K€ pour l'Allemagne.

Une baisse du coût des turbines sur des projets hors Groupe a conduit à comptabiliser des avoirs à recevoir pour 2 731 K€ chez la société Ventura (France).

Un acompte sur turbines de 10 000 K€ a été comptabilisé dans le cadre d'un projet éolien. En raison de l'abandon de ce dernier, cette avance a été totalement provisionnée à la clôture.

Les créances sur cession d'immobilisations concernent la vente des titres Thenergo par le Groupe en fin d'année dont l'encaissement n'est pas effectif à la date d'arrêt des comptes.

THEOLIA a initié un recours en arbitrage afin de recouvrer la totalité de sa créance détenue sur la société Hestiun ou d'annuler la vente et de recouvrer les titres vendus. La Société a adopté une position conservatrice et a choisi de déprécier la totalité de sa créance, soit un montant de (15 000) K€.

Les créances fiscales sont principalement composées de la TVA déductible non encore liquidée relative aux acquisitions de projets ou matériel éoliens et notamment :

- Turbines acquises par Theolia SA : 4 198 K€
- Projets éoliens acquis en Allemagne (Natenco GmbH) : 15 894 K€

17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

▪ Position

	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs mobilières de placement (net)	24 874	160 684
Disponibilités	65 949	165 513
Total trésorerie et équivalents	90 823	326 197
Concours bancaires	(4)	(278)
Trésorerie nette	90 819	325 919

▪ Détail trésorerie disponible / non disponible

	31/12/2008
Trésorerie disponible	34 223
Trésorerie disponible avec limitations	10 346
Trésorerie bloquée	46 250
Total trésorerie et équivalents	90 819

Au 31 décembre 2008, la trésorerie disponible s'élève à 34 223 K€, dont 9 218 K€ chez Theolia SA (trésorerie disponible holding) et 25 005 K€ dans les filiales. Cette trésorerie est affectée directement pour les opérations d'exploitation des sociétés avec des possibilités limitées de remontée au niveau de la holding.

La trésorerie disponible avec limitations s'élève à 10 346 K€ et ne concerne que les filiales. Elle n'est pas centralisable sur la société mère du Groupe en raison des contraintes liées au financement bancaire pour les projets opérationnel.

La trésorerie bloquée s'élève à 46 250 K€, dont 9 929 K€ chez Theolia SA et 20 960 K€ dans ses filiales. Cette trésorerie fait l'objet, pour la plupart des sociétés, d'actes de nantissement.

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 24 874 K€, dont 15 093 K€ pour Theolia SA, et correspondent à des placements entièrement sécurisés qui se décomposent de la façon suivante :

- 77 % de sicav de trésorerie monétaires ;
- 20% de bons à moyen terme négociables/ BMTN à taux variable indexé sur l'EONIA ;
- 3% de certificats de dépôt négociables à échéance inférieure à 3 mois et à capital et taux garanti.

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 4 aux états financiers.

18. Actifs détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Dans le cadre de sa réorganisation, le Groupe a décidé de procéder à la cession de tous ses actifs considérés comme non stratégiques : principalement les actifs des activités non éoliennes. Cette décision a été matérialisée par une décision du Conseil d'Administration de Theolia de novembre 2008. Au 31 décembre 2008 la démarche de désengagement est avancée puisque des négociations sont en cours.

Les actifs et passifs concernés, représentant une activité, sont comptabilisés dans les sociétés suivantes :

Pôle environnement

- ┆ Seres environnement
- ┆ Ecoval 30
- ┆ Nemeau
- ┆ Therbio

Centrales dispatchables de production d'électricité

- ┆ CS2M
- ┆ SAPE
- ┆ SAEF

La mise à vente de ces actifs a été comptabilisée dans les comptes annuels au 31 décembre 2008 en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Ainsi, l'ensemble des transactions de l'exercice relatives au pôle environnement et aux centrales dispatchables a été regroupé sur la ligne du compte de résultat libellée « Résultat net des activités destinées à être cédées ». Les actifs et passifs ont été regroupés sur une ligne à l'actif et au passif du bilan « Actifs / Passifs liés à des activités abandonnées ».

Les valeurs d'actif ont été dépréciées sur la base des prix de vente probables. Une dépréciation de (5 696) K€ a été comptabilisée à ce titre.

Ces activités étant abandonnées, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 a été retraité de façon à présenter une information comparative établie selon IFRS 5.

▪ Informations bilancielles

<i>en milliers d'Euros</i>	Groupe THEOLIA avant IFRS 5 31/12/2008	Retraitements IFRS 5	Groupe THEOLIA Retraité IFRS5 31/12/2008
Ecarts d'acquisition	78 682	(598)	78 084
Immobilisations incorporelles	94 428	(275)	94 152
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	349 908	(8 229)	341 678
Titres mises en équivalence	21 685	44	21 729
Actifs financiers non courants	10 560	(102)	10 458
Impôts différés actifs	9 959	(476)	9 483
ACTIF NON COURANT	565 221	(9 637)	555 584
Stocks	172 655	(2 732)	169 923
Clients	28 361	(3 477)	24 885
Autres actifs courants	55 746	(1 846)	53 900
Impôt courant	3 596	(121)	3 475
Actifs financiers courants	422	(126)	296
Trésorerie et équivalent de trésorerie	92 701	(1 878)	90 823
ACTIF COURANT	353 481	(10 180)	343 302
Actifs destinés à être cédés		19 817	19 817
TOTAL ACTIF	918 703		918 703
Capital	39 747		39 747
Primes	307 695		307 695
Réserves	67 150		67 150
Résultat	(243 343)		(243 343)
Capitaux propres - Part Groupe	171 249		171 249
Intérêts minoritaires	(1 489)		(1 489)
Capitaux Propres	169 760		169 760
Passifs financiers non courants	448 419	(5 838)	442 581
Impôts différés passifs	22 033		22 033
Provision pour retraite	499	(438)	61
Provisions (non courant)	4 001	(158)	3 844
Autres passifs non courants	681	(120)	561
Passif non courant	475 633	(6 553)	469 080
Passifs financiers courants	148 368	(1 703)	146 666
Provisions (courant)	16		16
Fournisseurs et autres créditeurs	106 191	(2 963)	103 228
Dettes fiscales et sociales	16 254	(1 902)	14 352
Impôt courant	2 480		2 480
Passif Courant	273 310	(6 568)	266 742
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés		13 121	13 121
TOTAL DETTES ET CAPITAUX PROPRES	918 703		918 703

▪ Informations sur le compte de résultat

Au 31 décembre 2008

<i>en milliers d'Euros</i>	Groupe THEOLIA avant IFRS 5 31/12/2008	Retraitements IFRS 5	Groupe THEOLIA Retraité IFRS5 31/12/2008
Chiffre d'affaires	82 633	(12 678)	69 956
Autres produits des activités ordinaires	6 106	(58)	6 049
Produits des activités ordinaires	88 739	(12 735)	76 004
Achats et variations de stocks	(29 229)	3 284	(25 945)
Production immobilisée	588	(588)	
Charges externes	(42 676)	6 136	(36 540)
Charges de personnel	(25 977)	5 139	(20 838)
Impôts, taxes et versements assimilés	(1 647)	407	(1 240)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(57 003)	657	(56 346)
Autres produits et charges opérationnels	(2 068)	(324)	(2 393)
Resultat opérationnel courant	(69 274)	1 975	(67 299)
Perte de valeur	(121 197)	14 621	(106 577)
Autres produits et charges non courants	(22 934)	349	(22 584)
Resultat opérationnel	(213 406)	16 945	(196 460)
Coût de l'endettement net	(26 988)	363	(26 625)
Autres produits et charges financiers	(12 780)	324	(12 457)
Résultat financier	(39 769)	687	(39 082)
Part dans le résultat net des MEE	(5 003)	1 160	(3 842)
Impôts	14 079	(2 143)	11 936
Résultat net des activités maintenues	(244 099)	16 650	(227 448)
Resultat net des activités destinées à être cédées		(16 650)	(16 650)
RÉSULTAT NET	(244 098)		(244 098)
Dont Part du Groupe	(243 342)		(243 342)
Dont part des minoritaires	(755)		(755)

Au 31 décembre 2007

en milliers d'Euros	Groupe THEOLIA 31/12/2007	Retraitements IFRS 5	Ajustements	Groupe THEOLIA Retraité IFRS5 31/12/2007
Chiffre d'affaires	306 481	(18 347)		288 134
Autres produits des activités ordinaires	2 191	(319)		1 873
Produits des activités ordinaires	308 672	(18 665)		290 007
Achats et variations de stocks	(230 784)	5 099		(225 685)
Production immobilisée				
Charges externes	(34 746)	5 694	44	(29 008)
Charges de personnel	(23 413)	5 276	5	(18 132)
Impôts, taxes et versements assimilés	(1 139)	152		(986)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(18 383)	1 814	4 256	(12 313)
Autres produits et charges opérationnels	(3 458)	13		(3 445)
Resultat opérationnel courant	(3 251)	(617)	4 305	437
Perte de valeur	(56 490)		(4 256)	(60 746)
Autres produits et charges non courants	21 014	1 777		22 791
Resultat opérationnel	(38 726)	1 160	49	(37 518)
Coût de l'endettement net	(10 086)	571		(9 515)
Autres produits et charges financiers	2 146	67	314	2 526
Coûts financiers nets	(7 941)	637	314	(6 989)
Part dans le résultat net des MEE	589	(492)	(182)	(85)
Impôts	(2 729)	(49)		(2 777)
Résultat net des activités maintenues	(48 807)	1 257	181	(47 370)
Resultat net des activités destinées à être cédées		(1 257)		(1 257)
RÉSULTAT NET	(48 807)		181	(48 627)
Dont Part du Groupe	(48 262)			(48 262)
Dont part des minoritaires	(546)		181	(364)

Les ajustements comprennent l'impact de la mise en équivalence de la société Asset Electrica, soit 181 K€ sur le résultat net, ainsi que le reclassement des pertes de valeur sur immobilisations du poste « dotations nettes aux amortissements et provisions » vers « perte de valeur ».

19. Capitaux propres et intérêts minoritaires

Capital social

▪ Nombre d'actions en circulation

	Valeur nominale (€)	Nombre d'actions au 01/01/2008	Actions créées par exercice de BSA	Nombre d'actions au 31/12/2008
Nombre d'actions	1	38 681 671	1 065 321	39 746 992
Nombre de titres	1	38 681 671	1 065 321	39 746 992
Capital social		38 681 671	1 065 321	39 746 992

Dont 91579 actions propres

Au 31 décembre 2008, le capital est composé de 39 746 992 actions de 1 € de valeur nominale.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de

nationalité française, soit ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne

Il n'a pas été versé de dividende, ni avant ni après la clôture.

Intérêts minoritaires

Pour l'essentiel les intérêts minoritaires correspondent aux droits d'une banque partenaire qui accompagne le Groupe italien Maestrane Green Energy dans le développement d'un projet de parc éolien en Italie de puis sa création, notamment par l'octroi d'un prêt. Ce partenaire est ainsi engagé dans la société support de programme à hauteur des sommes versées.

A la clôture de l'exercice, la quote-part au bilan de cet actionnaire, soit (1 164) K€, est inférieure au prêt octroyé.

20. Paiements fondés sur des actions

▪ Synthèse des mouvements des BSA

	31/12/2008
BSA exerçables au 31 décembre 2007	4 339 014
Attribués pendant l'exercice	155 823
Exercés pendant l'exercice	554 187
Solde au 31 décembre 2008	3 940 650

La juste valeur des BSA est estimée à la date d'attribution, en utilisant le modèle binomial de Black and Scholes ou, selon les cas, celui développé par J. Hull et A. White. Les BSA émis au cours de la période ont été valorisés à partir des hypothèses suivantes :

Montants en euros sauf indication contraire
2008

6 mai 2008

28 juin

Juste valeur du warrant.....	11,36 €	3,10 €
Cours de l'action.....	22,45 €	19,55 €
Prix d'exercice.....	12,95 €	14,64 €
Volatilité attendue.....	48,00%	48,00 %
Dividendes attendus.....	0 %	0 %
Taux d'intérêt sans risque.....	4,10%	4,10 %

La charge comptabilisée au titre de la période de 1 615 K€ correspond :

┆ BSA attribués sur la période :	1 493 K€
┆ BSA attribués antérieurement :	122 K€

▪ **Détail des BSA**

	BSA DA06	BSA EP06	BSA JMSPC06	BSA LF06
Prix de souscription	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001
Prix d'exercice	15,28	15,28	15,28	15,28
Date limite d'exercice	17-mai-12	24-mai-12	11-juin-12	19-mai-12
Parité	1	1	1	1
Solde	7 000	29 093	64 000	29 093

	BSA SO06	BSA SG06	BSA bis	BSA CS4	BSA CS5
Prix de souscription	0,0001	0,0001	0,00039	0,000	0,000
Prix d'exercice	15,28	15,28	3,90	4,85	4,85
Date limite d'exercice	19-mai-12	16-mai-12	02-mai-10	5 ans à compter de la souscription	
Parité	1	1	1,187	1,187	1,187
Solde	7 000	31 451	300 000	50 000	50 000

	BSA EP07	BSA LF07	BSA SO07	BSA SG07	BSA GF
Prix de souscription	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001
Prix d'exercice	15,28	15,28	15,28	15,28	15,28
Date limite d'exercice	01-janv-13	01-janv-13	01-janv-13	01-janv-13	28-juin-09
Parité	1	1	1	1	1
Solde	29 093	29 093	29 093	31 451	18 000

	BSA GE1	BSA GE2	BSA JMS PC 800M	BSA SG 08	BSA LF 08
Prix de souscription	0,001	0,001	0,0001	0,0001	0,0001
Prix d'exercice	16,50	17,50	12,174	12,95	12,95
Date limite d'exercice	03-janv-11	02-janv-12	31-déc-12	02-juil-13	02-juil-13
Parité	1	1	1	1	1
Solde	1 500 000	1 500 000	80 460	31 451	29 093

	BSA EP 08	BSA SO 08	BSA PC 880 M 2008
Prix de souscription	0,0001	0,0001	0,0001
Prix d'exercice	12,95	12,95	15,64
Date limite d'exercice	02-juil-13	02-juil-13	31-déc-12
Parité	1	1	1
Solde	29 093	29 093	37 093

En application des dispositions de la norme IFRS 2 relative aux rémunérations en actions, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une valorisation et d'une comptabilisation en charges de personnel.

Les conditions d'exercice des BSA sont les suivantes par catégorie de BSA :

BSA CS 4 : exercer un mandat au sein de la société au 31 décembre 2008

BSA CS 5 : exercer un mandat au sein de la société au 31 décembre 2009

BSA LF/SG/EP/SO 07 : exercer à la date d'exercice un mandat d'administrateur au sein de la société

A la clôture de l'exercice ces conditions sont toujours respectées.

▪ **Actions gratuites**

Des actions gratuites ont été attribuées aux dates suivantes :

↳ En 2005 :	16 000
↳ Le 13 octobre 2006 :	407 500
↳ Le 6 février 2007 :	175 215
↳ Le 8 janvier 2008 :	100 000
↳ Le 30 janvier 2008 :	313 500

soit un total de 1 012 215 actions

Les attributions d'actions gratuites ont été évaluées au cours du jour d'attribution (respectivement 18,69 € pour l'attribution du 8 janvier 2008 et 16,61 € pour celle du 30 janvier 2008).

La charge comptabilisée au titre de la période de 8 045 K€ correspond aux :

↳ actions attribuées en 2007 :	969 K€
↳ actions attribuées en 2008 :	7 076 K€

La charge restant à imputer sur 2009 au titre des actions gratuites s'élève à 66 K€

21. Dettes financières et instruments financiers dérivés

▪ Variation des emprunts et dettes financières

	Emprunts auprès des établissements de crédit	Emprunt obligataire convertible	Dettes sur location financement	Découverts bancaires et équivalents	Autres passifs financiers	TOTAL
Valeurs à l'ouverture au 01/01/2008	346 261	195 953	26	278	73	542 591
Augmentation	102 818	9 086	-	-	8 225	120 129
Remboursement	(85 150)	(816)	(19)	68	(7 147)	(93 064)
Regroupements d'entreprises	19 614	-	-	-	5 928	25 542
Ecart de conversion	12	-	1	-	16	29
Autres variations	(6 869)	-	-	(341)	1 230	(5 980)
Valeurs à la clôture au 31/12/2008	376 686	204 223	8	5	8 325	589 247

La variation de la dette financière, soit +46 656 K€ est principalement due aux opérations suivantes :

Augmentation des emprunts auprès des établissements de crédit : 102 818 K€

- Financement des projets pour vente à tiers : 63 980 K€
- Financement des centrales éoliennes pour compte propre : 28 140 K€
- Souscription d'une ligne de crédit par Théolia pour le compte de CED : 5 255 K€
- Financement des activités non éoliennes : 3 251 K€
- Financement de Natenco GmbH : 1 510 K€
- Intérêts courus 681 K€

Diminution des emprunts auprès des établissements de crédit : (85 150) K€

- Financement des projets pour vente à tiers : (34 570) K€
- Financement des centrales éoliennes pour compte propre : (34 415) K€
- Financement de Natenco GmbH : - (6 779) K€
- Financement des activités non éoliennes : (4 250) K€
- Remboursement de l'emprunt souscrit par la société CED : (5 137) K€

Variation des emprunts auprès des établissements de crédit suite à des opérations d'acquisition : 19 614 K€

- Lignes d'emprunt des centrales éoliennes de Bel Air et Plateau : 14 490 K€
- Lignes d'emprunt de la société CED : 5 124 K€

Variation des emprunts auprès des établissements de crédit suite au reclassement dans les passifs liés aux activités abandonnées: (6 869) K€

- | | |
|--|------------|
| ▪ Lignes d'emprunt du pôle environnement : | (6 361) K€ |
| ▪ Lignes d'emprunt des centrales dispatchables | (507) K€ |

La variation de l'emprunt obligataire convertible OCEANE, soit 8 270 K€ est liée au paiement des intérêts 2007, soit (816) K€, et à la constatation des intérêts complémentaires du fait de la nature hybride de l'emprunt (existence d'une composante dettes et capitaux propres) de l'application du taux d'intérêt effectif (TIE).

Augmentation des autres passifs financiers : 8 225 K€

- | | |
|---|----------|
| ▪ Juste valeur négative des instruments dérivés de couverture (emprunts SSP France) : | 7 821 K€ |
| ▪ Financement de Natenco GmbH : | 174 K€ |
| ▪ Autres | 230 K€ |

L'augmentation des autres passifs financiers suite aux opérations de regroupement d'entreprises, soit 5 928 K€, concernent les comptes courants d'actionnaires. Ces derniers ont été remboursés sur l'exercice pour le même montant.

▪ Covenants

Les emprunts mis en place pour le financement de la construction des parcs éoliens (France) sont assortis d'une obligation de respect d'un ratio de type : trésorerie d'activité / échéance d'emprunt. A la clôture de l'exercice, le Groupe remplit ses obligations en la matière.

Le contrat lié à l'émission de l'emprunt obligataire Océane, prévoit notamment :

- Le maintien du contrôle de la société mère du Groupe ;
- Que les actions de la Société doivent rester admises sur le marché Eurolist d'Euronext ;
- Que le défaut de paiement d'une dette financière ou de garantie d'une dette financière de la Société ou de l'une de ses filiales importantes d'un montant au moins égal à 1 million d'euros entraîne l'exigibilité anticipée de la dette.

Dans le cas d'un projet en exploitation en France et financé de façon indépendante, le ratio minimum de couverture du service de la dette n'est pas respecté. Le non respect n'entraîne toutefois pas l'exigibilité de la dette ; il faudrait pour cela que le ratio ne soit également pas respecté sur l'exercice à

venir. Ceci n'est pas le cas à la date d'arrêté des comptes. Le ratio prévisionnel 2009 se situe au dessus du minimum requis. Le montant des dettes concernées est de 6 803 K€.

Par ailleurs, un prêteur a été informé du non respect d'un covenant (ratio dettes / fonds propres) sur une ligne de financement de 10 M€ sur Natenco GmbH. Les discussions en cours portent sur l'émission d'une dérogation (« waiver ») de la part de la banque au titre de l'exercice 2008 affecté exceptionnellement par la suspension des ventes de parcs éoliens. Il n'est pas attendu de conclusion de ces discussions avant mi 2009.

A ces deux seules exceptions près, les autres principaux covenants financiers sont respectés à la clôture de l'exercice.

▪ **Analyse des emprunts par échéance - Nominal**

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
	Courant	Non Courant		
Emprunts auprès des établissements de crédit	138 339	96 792	141 555	376 686
Emprunt obligataire convertible	-	-	204 223	204 223
Dettes sur location financement	-	8	-	8
Sous-total emprunts	138 339	96 800	345 778	580 917
Découverts bancaires et équivalents	4	-	-	4
Autres passifs financiers	8 323	-	3	8 326
Total Passifs financiers	146 666	96 800	345 781	589 247

La dette à court terme, soit 138 341 K€, correspond au financement des projets éoliens. Elle présente les caractéristiques suivantes :

- Partie court terme des dettes à long terme (1) 23 359 K€
- Emprunts courants liés au financement de l'activité de Natenco GmbH 34 340 K€
- Emprunts non courants classés intégralement à court terme (2) 66 987 K€
- Emprunts en cours de refinancement 13 655 K€

(1) Ce poste concerne les emprunts finançant les parcs éoliens en exploitation et en construction pour leur quote part remboursable à moins d'un an.

(2) Ce poste concerne les emprunts à long terme rattachés à des parcs éoliens en exploitation ou en fin de construction en Allemagne dont la vente est prévue en 2009.

Les autres passifs financiers comprennent la juste valeur négative des dérivés de couverture du risque de taux des emprunts pour 7 947 K€.

- **Analyse des emprunts par échéance – Charge financière**

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
	Courant	Non Courant		
Emprunts auprès des établissements de crédit	(20 950)	(55 478)	(32 465)	(108 893)
Emprunt obligataire convertible	(14 506)	(65 525)		(80 031)
Dettes sur location financement	-		-	-
Total Emprunts	(35 456)	(121 003)	(32 465)	(188 924)

La charge financière à moins d'un an rattachée à l'emprunt obligataire est composée de 4 800 K€ d'intérêts décaissables. Le solde étant lié à l'application du TIE.

- **Analyse par nature de taux**

	31/12/2008	31/12/2007
Taux fixe	381 070	435 858
Taux variable	208 177	113 537
TOTAL	589 247	549 395

- **Emprunt convertible**

Montant remboursable :

Le Groupe a la possibilité de procéder au remboursement anticipé, à son initiative, à partir du 1^{er} janvier 2012.

Année	Montant remboursable	Nb de titres	Valeur unitaire
le 01/01/2014	260 111 549	11 538 462	22,5430
le 01/01/2012	253 151 549	11 538 462	21,9398

L'utilisation du Taux d'Intérêt Effectif entraîne la comptabilisation d'une charge supplémentaire présentée comme suit :

année	intérêt au taux de 2 %	intérêt au TIE	complément de
2008	4 813 151	13 898 668	9 085 517
2009	4 800 000	14 506 085	9 706 085
2010	4 800 000	15 195 559	10 395 558
2011	4 800 000	15 934 009	11 134 009
2012	4 813 151	16 770 737	11 957 586
2013	4 800 000	17 574 325	12 774 324
2014	13 151	50 628	37 477

Le put mis en place dans ce contrat est exerçable en 2013.

- **Instruments financiers dérivés**

Les instruments dérivés mis en place pour gérer le risque de taux sur les emprunts à taux variable sont comptabilisés à leur juste valeur au 31 décembre 2008 et comptabilisés en résultat.

La valorisation des swaps de taux au 31 décembre 2008 ainsi comptabilisée s'élève à (7 947) K€ contre 1 128 K€ au 31 décembre 2007.

22. Informations sur la juste valeur des actifs et passifs financiers

Conformément aux dispositions d'IFRS 7, la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que leur valeur comptable au bilan est résumée dans le tableau ci-après.

En K€	31/12/2008		31/12/2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIF				
Actifs au coût amorti				
Clients et autres débiteurs	24 885	24 885	87 385	87 385
Autres actifs financiers non courants	10 458	10 458	49 570	49 570
Juste valeur positive des dérivés de couverture			1 128	1 128
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	90 823	90 823	326 197	326 197
PASSIF				
Passifs au coût amorti				
Dettes financières	589 243	589 243	542 313	542 313
Juste valeur négative des dérivés de couverture	7 947	7 947		
Découverts bancaires et équivalents	4	4	278	278
Fournisseurs et autres créanciers	103 228	103 173	137 092	137 092

23. Provisions pour avantages aux salariés

- **Composantes de la charge de l'exercice**

	31/12/2008	31/12/2007
Charges de retraites	72	108

- **Variation de la provision**

	31/12/2008	31/12/2007
Provision à l'ouverture	251	142
Charge de l'année	72	108
Reclassement activité abandonnée	(263)	
Provision à la clôture	61	251

- **Principales hypothèses actuarielles**

	31/12/2008	31/12/2007
Taux d'actualisation	4,75%	4,75%
Evolution des salaires Cadres	3,00%	3,00%
Evolution des salaires Non Cadres	2,00%	2,00%
Table de mortalité	TGH 05 et TGF 05	TGH 05 et TGF 05
Age de départ	65 ans	65 ans

Il est à noter que les écarts actuariels ne sont pas significatifs

24. Autres provisions

	Provision pour litiges	Autres provisions	TOTAL
Valeurs à l'ouverture au 01/01/2008	609	492	1 101
Dotations	3 227	572	3 800
Reprises	(574)	(343)	(917)
Regroupement d'entreprises	34	(156)	(122)
Écart de conversion	-	6	6
Autres variations	-	(8)	(8)
Valeurs à la clôture au 31/12/2008	3 296	563	3 860
dont part courante		16	16
dont part non courante	3 296	547	3 844

Les provisions pour litiges se montent à 3 296 K€ à la clôture de l'exercice. Elles concernent principalement les litiges suivants nés au cours de l'exercice :

- Litiges sociaux Theolia SA : 184 K€
- Litige Windream One : 354 K€
- Litiges liés à l'activité (Allemagne) : 1 990 K€
- Risques sur les projets en Grèce 700 K€

25. Fournisseurs et autres créditeurs

	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes reçus	2 566	1 032
Fournisseurs	63 708	105 701
Autres	36 954	30 359
Total	103 228	137 092

Les dettes fournisseurs concernent l'activité de construction / vente de fermes éoliennes à hauteur de 45 001 K€ dont il est possible d'effectuer la répartition géographique suivante :

- France : 1 663 K€
- Allemagne : 42 457 K€
- Italie : 735 K€
- Autres pays 146 K€

Les autres dettes concernent principalement les opérations suivantes :

- Fournisseurs d'immobilisations (principalement dans le cadre des projets éoliens) : 9 948 K€
- Compléments de prix à verser suite à l'acquisition de projets en Italie : 16 078 K€
- Dettes sur acquisition de sociétés (Allemagne) : 6 177 K€

	31/12/2008	31/12/2007
Dettes sociales	2 169	1 664
Dettes fiscales	12 183	27 302
Total	14 352	28 966

Les dettes fiscales concernent majoritairement la TVA collectée non encore reversée.

26. Information sectorielle

▪ Répartition par métiers

Le Groupe intervient dans les secteurs d'activités éoliennes qui sont :

- ⌋ La Construction d'installation de production d'électricité d'origine éolienne, pour le compte de tiers ou du Groupe. Cette activité inclut le « développement »,
- ⌋ L'Exploitation de fermes éoliennes.

Le Groupe intervient également dans des secteurs d'activités non éoliennes. La principale activité de ce secteur, à savoir le pôle environnement, est actuellement abandonnée et les actifs et passifs la composant sont disponibles à la vente. Les autres activités composant ce secteur sont les suivantes :

- ⌋ Production de bio carburants ;
- ⌋ Production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique.

En raison du changement de stratégie décidé au cours de l'exercice, aucune vente de parcs éoliens n'a été réalisée par la société Natenco (construction vente éolien).

Les données comparatives présentées ci-dessous correspondent, pour le bilan mais également pour le compte de résultat, aux comptes au 31 décembre 2007 retraités le l'application de la norme IFRS 5 pour les activités abandonnées.

Compte de résultat	Construction vente éolien	Vente d'électricité éolien	Activités non éoliennes	Holding	Eliminations inter-secteurs	Total
Chiffre d'affaires	(17 576)	98 993	(10 532)	7 634	(8 563)	69 956
Ventes inter activités	(659)	-	(270)	(7 634)	8 563	0
Total	(18 235)	98 993	(10 802)	-	-	69 956
Resultat opérationnel courant	(31 115)	14 134	(2 179)	(48 139)	-	(67 299)
Perte de valeur	(58 547)	(44 847)	(3 219)	37	-	(106 577)
Autres produits et charges opérationnels	(507)	485	(16)	(22 547)	-	(22 584)
Resultat opérationnel	(90 168)	(30 228)	(5 414)	(70 649)	-	(196 460)
Quote part dans les résultats des entreprises associées	(3 500)	(110)	(232)	-	-	(3 842)

Bilan	Construction vente éolien	Vente d'électricité éolien	Activités non éoliennes	Holding	Total
Actifs non courants	138 491	443 762	25 326	(51 997)	555 584
<i>dont Actifs non courants non alloués</i>	<i>10 490</i>	<i>3 398</i>	<i>25 295</i>	<i>2 486</i>	<i>41 669</i>
Actifs courants	220 270	75 099	19 799	28 134	343 302
<i>Actifs destinés à être cédés</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>9 638</i>	<i>10 179</i>	<i>19 817</i>
Total des actifs consolidés	358 761	518 862	54 764	(13 684)	918 703
Passifs non courants	24 316	238 989	67	205 707	469 080
<i>dont Passifs non courants non alloués</i>	<i>21 703</i>	<i>238 690</i>	<i>2</i>	<i>204 219</i>	<i>464 614</i>
Passifs courants	112 911	106 166	12 109	35 554	266 742
<i>dont Passifs courants non alloués</i>	<i>48 543</i>	<i>82 203</i>	<i>10 772</i>	<i>5 147</i>	<i>146 666</i>
<i>Passifs destinés à être cédés</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>13 121</i>	<i>-</i>	<i>13 121</i>
Total des passifs consolidés	137 227	345 156	25 297	241 261	748 943
Autres informations					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	26 547	15 026	2 253	1 205	45 030
Effectifs fin de période	123	13	108	51	295

31/12/2007 (en milliers d'euros à l'exception des effectifs)

Compte de résultat	Construction vente éolien	Vente d'électricité éolien	Activités non éoliennes	Holding	Total
Chiffre d'affaires	249 321	53 912	15 888	5 589	324 710
Ventes inter activités	(30 899)	-	(88)	(5 589)	(36 576)
Total	218 422	53 912	15 800	-	288 134
Resultat opérationnel courant	11 548	6 390	(6 190)	(11 309)	439
Autres produits et charges non courant	181	123	(39)	18 694	18 959
Perte de valeur sur goodwill				(56 490)	(56 490)
Resultat opérationnel	11 729	6 513	(6 229)	(49 105)	(37 091)
Quote part dans les résultats des entreprises associées	(182)	(4)	593	-	407

Bilan					
Actifs non courants	159 411	419 946	104 563	(38 055)	645 865
<i>dont Actifs non courants non alloués</i>	<i>20 063</i>	<i>(2 001)</i>	<i>78 989</i>	<i>18 038</i>	<i>115 089</i>
Actifs courants	260 249	56 636	16 409	175 752	509 046
<i>dont Actifs courants non alloués</i>		-	-	-	-
Total des actifs consolidés	419 660	476 582	120 973	137 696	1 154 912
Passifs non courants	30 331	240 297	7 474	204 450	480 292
<i>dont Passifs non courants non alloués</i>	<i>30 298</i>	<i>240 032</i>	<i>6 868</i>	<i>202 178</i>	<i>479 376</i>
Passifs courants	175 973	54 730	21 964	17 534	270 200
<i>dont Passifs courants non alloués</i>	<i>61 009</i>	<i>27 824</i>	<i>1 121</i>	<i>818</i>	<i>90 772</i>
Total des passifs consolidés	206 304	295 026	29 438	221 984	750 492
Autres informations					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9 229	38 040	698	169	48 136
Effectifs fin de période	115	-	92	30	237

Commentaires du compte de résultat

Activité « construction vente éolien »

Le chiffre d'affaires sur l'exercice est négatif du fait de l'annulation de la vente d'une ferme éolienne en Allemagne, réalisée en 2007 pour un montant de 17 000 K€ (incapacité de l'acheteur à obtenir un financement en 2008).

Cette activité dégage une perte opérationnelle courante de (31 115) K€ qui s'explique notamment par les facteurs suivants :

Conformément à la décision de stopper la principale activité de sa filiale allemande Natenco (option stratégique de conservation des fermes communiquée en septembre 2008), le Groupe n'a enregistré aucune vente de ferme éolienne sur l'exercice 2008. Les frais de structure n'ont, par conséquent, pas été absorbés et ont eu un effet direct sur le résultat opérationnel courant du Groupe. Ils représentent une charge non-capitalisée de 8 240 K€ sur l'exercice 2008.

Les couts engagés et non capitalisés dans le cout de revient des projets par les sociétés effectuant une activité de développement constituent une charge de (4 033) K€.

Les probabilités liées à l'aboutissement des projets en développement ont nécessité la comptabilisation d'une provision de (2 324) K€.

Par ailleurs le Groupe a enregistré des charges et provisions non-récurrentes impactant le résultat opérationnel courant pour un montant de (12 194) K€ qui se répartissent comme suit :

- Perte de marge sur annulation d'une vente de ferme éolienne en Allemagne en 2007
(2 715) K€
- Dépréciation de turbines (3 119) K€
- Pénalités sur contrat avec un turbinier suite à un volume d'achat de turbines inférieur au minimum prévu dans le contrat
(2 670) K€
- Complément de commissions sur ventes de fermes éoliennes (2 200) K€
- Risques sur des contrats (1 490) K€

Le résultat opérationnel présente une perte de (90 168) K€. (58 547) K€ de pertes de valeur ont été enregistrées et concernent principalement :

- Le goodwill issus de l'acquisition de la société Natenco GmbH pour (44 606) K€. Cette dépréciation résulte du test de valeur réalisé à la clôture de l'exercice basé sur la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés ;
- Le goodwill et les actifs immobilisés de la société PESSA (projet Almeria) pour (12 938) K€. Cette dépréciation résulte d'une valeur recouvrable de 4 000 K€, significativement plus faible que la valeur comptable enregistrée.

Activité « vente d'électricité éolien »

Les ventes d'électricité d'origine éolienne, pour compte propre et compte de tiers, sont passées de 53 912 K€ en 2007 à 98 993 K€ en 2008, enregistrant une croissance de 83 %.

Les ventes d'électricité à partir des fermes éoliennes détenues par le Groupe ont plus que doublé sur la période et se montent à 55 540 K€. La capacité installée pour compte propre est passée de 333 MW au 31 décembre 2007 à 360 MW au 31 décembre 2008.

La forte croissance du chiffre d'affaires de cette activité s'explique par les facteurs suivants :

- Consolidation en année pleine des acquisitions 2007 (dont 165 MW apportés par le Groupe en Allemagne en Juillet 2007)
18 132 K€
- Effet en année pleine des parcs éoliens développés par le Groupe mis en service en 2007
3 028 K€
- Effet des acquisitions réalisées en 2008 (dont CED) 5 035 K€
- Effet de la mise en service du parc éolien de Sallen 72 K€
- Effet lié à la variation de l'activité des parcs éoliens à périmètre constant 2 390 K€

Cette activité dégage un résultat opérationnel courant de 12 893 K€, soit 23% du chiffre d'affaires. Les charges d'exploitation se montent à 16 779 K€, soit 30 % du chiffre d'affaires.

Les amortissements des parcs éoliens en exploitation, soit 26 017 K€, représentent une part significative des charges de cette activité. Elles se montent à 47 % du chiffre d'affaires.

Les calculs de valorisation basés sur les flux futurs de trésorerie actualisés (DCF) ont entraîné la constatation de pertes de valeur à la clôture ce qui dégrade fortement le résultat opérationnel qui est de (31 468) K€.

Ces dépréciations enregistrées sur l'exercice 2008 se montent à (44 847) K€ et se répartissent ainsi :

- Dépréciation du goodwill (29 655) K€
 - o France (2 499) K€
 - o Allemagne (12 206) K€
 - o Maroc (14 950) K€
- Dépréciation des actifs non courants (15 192) K€
 - o France (19) K€
 - o Allemagne (15 172) K€

L'activité de vente d'électricité » pour compte de tiers a augmenté de plus de 50% par rapport à 2007 réalise un chiffre d'affaires de 43 454 K€ et le résultat opérationnel courant se monte à 1 202 K€, soit 3 % du chiffre d'affaires. Ce faible résultat s'explique par les faibles marges rattachées aux contrats.

Au 31 décembre 2008, le nombre total de MW gérés pour compte de tiers atteignait 311 MW, par rapport à 297 MW au 31 décembre 2007.

Activité « non-éolienne »

Le chiffre d'affaires négatif de ce secteur est du à l'annulation de la vente du parc solaire de Merzig, soit (14 400) K€. Le chiffre d'affaires retraité est alors de 3 868 K€ se répartissant ainsi :

- Vente de biocarburant	1 608 K€
- Vente d'électricité (solaire)	1 406 K€
- Autres	854 K€

Le résultat opérationnel des activités non éoliennes se monte à (5 414) K€ et concerne principalement les sociétés Biocarb et Theolia Première Nation.

L'activité de Biocarb n'ayant pas réalisé des volumes de ventes suffisant le seuil de rentabilité n'est pas atteint. Le résultat opérationnel est de (2 600) K€ et prend en compte (1 777) K€ de dépréciations d'actifs ;

L'activité de Theolia Canada et de sa filiale ne générant pas de chiffre d'affaires, le résultat opérationnel, soit (1 077) K€, représente les couts de structure pour (246) K€ et les dépréciations d'actifs pour le solde ;

L'annulation de la vente du parc solaire de Merzig a entrainé un résultat opérationnel de (900) K€ sans chiffre d'affaires associé.

Activité « holding »

Le secteur « holding » regroupe les entités suivantes :

- Theolia SA
- Theolia Iberica
- Theolia South America
- Theolia Emerging Markets

Le chiffre d'affaires avant élimination des ventes inter activités est constitué de management fees refacturés aux filiales des autres secteurs par Theolia SA, soit 7 634 K€.

Le résultat opérationnel courant de l'activité holding se monte à (48 139) K€ dont (46 746) K€ relatifs à Theolia SA.

Les charges présentes dans le secteur holding correspondent aux activités suivantes :

- Administration générale du Groupe (stratégie)
- Relations avec le marché boursier et les investisseurs

- Opérations de croissance externe
- Opérations de recherche de financement par appel au marché

Le résultat s'explique par les éléments suivants :

- Charges de structure de Theolia SA non couvertes par la refacturation	(10 937) K€
- Dépréciation d'un acompte sur des turbines réservées	(10 000) K€
- Dépréciation de la créance suite à la cession des titres Thenergo	(15 000) K€
- Paiements sur base d'actions aux salariés et administrateurs de Theolia SA	(9 660) K€

Les autres produits et charges opérationnels, soit (22 547) K€, comprennent le résultat de cession du Groupe Thenergo pour (22 649) K€.

Commentaires du bilan

Activité « construction vente éolien »

Le secteur regroupe les actifs des sociétés réalisant les ventes de fermes ainsi que les actifs des sociétés support de programme en cours de développement et de construction.

Les actifs non courants comprennent principalement les postes suivants :

- Goodwill	67 694 K€
- Projets en cours	60 308 K€

Le goodwill correspond principalement à Natenco GmbH pour un montant de 31 319 K€.

Les actifs courants comprennent notamment :

- Les stocks de projets en cours	137 365 K€
- Les créances clients	10 592 K€
- La trésorerie	34 958 K€

Suite à la décision de stopper la principale activité de sa filiale allemande Natenco, le Groupe n'a enregistré aucune vente de ferme éolienne sur l'exercice 2008. Les projets éoliens acquis au cours de l'exercice ont donc été stockés en vue de leur revente en 2009 et au-delà.

Les passifs comprennent principalement les emprunts bancaires destinés au financement de l'activité du secteur, soit 69 776 K€ ainsi que les dettes vis-à-vis des fournisseurs et autres créiteurs, soit 58 150 K€.

Activité « vente d'électricité éolien »

Le secteur regroupe les actifs des fermes éoliennes en exploitation.

Les actifs non courants comprennent principalement les postes suivants :

- Goodwill	65 988 K€
- Installations éoliennes	374 376 K€

Les actifs courants comprennent notamment 19 138 K€ de parcs éoliens stockés en vue de leur revente ainsi que

32 081 K€ de trésorerie générée par l'activité de production d'électricité.

Les passifs comprennent principalement les emprunts destinés au financement de la construction des parcs éoliens. A la clôture de l'exercice, leur montant se monte à 299 326 K€.

Les dettes dues aux fournisseurs et autres créiteurs se montent à 22 763 K€.

Activités « non éoliennes »

Le secteur regroupe les actifs des sociétés ayant une activité non éolienne.

Suite à la décision du groupe de se désengager des activités autres qu'éoliennes, les actifs et passifs des entités en cours de cession ont été traité en application de la norme IFRS 5.

Ces retraitements font l'objet d'une ligne supplémentaire au bilan « actifs / passifs destinés à être cédés » d'un montant de 19 817 K€ à l'actif et 13 121 K€ au passif.

Les actifs non courants comprennent la participation du Groupe dans la société Ecolutions pour 24 772 K€.

Par ailleurs le parc solaire de Merzig figure dans les actifs courants (stocks) pour 12 900 K€.

Les passifs comprennent principalement l'emprunt rattaché à ce parc soit 10 621 K€ et les dettes dues aux fournisseurs et autres créiteurs, soit 1 337 K€.

Activité « holding »

Les passifs financiers non courants comprennent l'emprunt obligataire convertible OCEANE, soit 204 223 K€.

Les passifs courants sont principalement composés des dettes fournisseurs et autres créiteurs, soit 30 408 K€.

▪ Répartition par zone géographique

	France	Allemagne	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	16 272	50 346	8 995	75 613
Ventes inter pays	(4 621)	-	(1 036)	(5 657)
Total	11 651	50 346	7 959	69 956
Bilan				
Actifs non courants	504 693	96 482	(45 592)	555 584
<i>dont investissements</i>	126 644	252 197	56 989	435 831
<i>dont Actifs non courants non alloués</i>	426 135	(251 643)	(132 824)	41 668
Actifs courants	84 213	242 091	16 998	343 302
<i>dont Actifs courants non alloués</i>	-	-	-	-
Actifs destinés à être cédés	19 817			19 817
Total des actifs consolidés	608 723	338 572	(28 593)	918 703

31/12/2007 (en milliers d'euros)

	France	Allemagne	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	20 728	263 147	7 413	291 289
Ventes inter pays	(3 155)	-	-	(3 155)
Total	17 573	263 147	7 413	288 134
Resultat opérationnel courant	(21 739)	22 264	(1 425)	(900)
Autres produits et charges non courants	24 552	-	(1 763)	22 789
Perte de valeur	(60 746)	-	-	(60 746)
Resultat opérationnel	(57 933)	22 264	(3 188)	(38 857)
Quote part dans les résultats des entreprises associées		(4)	(81)	(85)

Bilan

Actifs non courants	125 284	416 852	103 725	645 865
<i>dont investissements</i>	111 296	278 011	21 408	410 714
<i>dont Actifs non courants non alloués</i>	2 007	42 548	70 532	115 087
Actifs courants	252 886	243 871	12 289	509 046
Total des actifs consolidés	378 171	660 724	116 017	1 154 912

27. Charges de personnel

	31/12/2008	31/12/2007
Rémunérations du personnel	9 358	9 082
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	3 257	2 054
Autres charges de personnel	33	-
Autres avantages au personnel et paiements en actions (IFRS 2)	8 190	6 996
Total Charges de personnel	20 838	18 132

Les charges de personnel (hors paiements en actions) sont globalement restées stables. Cela s'explique par les facteurs suivants :

- Développement de la filiale marocaine Theolia Emerging Markets :
845 K€
- Variation de masse salariale et des effectifs chez Natenco Gmbh (dont réduction des primes) (1) :
(1 827) K€
- Variation de masse salariale et des effectifs chez Theolia SA (2) :
1 202 K€
- Augmentation des effectifs de la société Theolia Brazil :
156 K€
- Augmentation des effectifs et effet en année pleine de l'acquisition du Groupe Maestrale :
96 K€

- Acquisition de CED
245 K€
- Effet en année pleine de l'acquisition de la société Biocarb :
215 K€
- Autres facteurs
580 K€

- (1) Essentiellement l'effet de la réduction des primes sur résultat.
 (2) Le plan social mis en œuvre en fin d'année chez Theolia SA n'a pas eu d'impact. L'augmentation constatée est associée à l'impact sur une année pleine de la croissance des effectifs en 2008 associée à la forte croissance de la société.

28. Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2008	31/12/2007
Paielements en action (attribution de BSA)	(1 615)	(4 803)
Produits des activités ordinaires	6 049	1 873
Autres produits et charges d'exploitation	(777)	1 358
Total	3 656	(1 572)

Les produits et charges opérationnels intègrent principalement la charge liée aux octrois de BSA à certains administrateurs de Theolia SA, soit (1 615) K€.

29. Autres charges et produits non courants

	31/12/2008	31/12/2007
Litiges		(112)
Cession des titres Thenergo	(22 649)	22 981
Incidence Variations de périmètre		74
Autres charges et produits non courants	65	(154)
Total	(22 584)	22 791

Ce poste comprend le résultat de déconsolidation du Groupe Thenergo, soit (22 649) K€, dont la cession a eu lieu le 23 décembre 2008.

Au cours de l'exercice précédent des profits de dilution de la participation dans ce même Groupe avaient été inscrits pour un montant total de 22 981 K€. Ainsi, sur deux exercices, l'impact cumulé sur les résultats du Groupe Theolia est de 332 K€.

30. Pertes de valeur

- **Détail du poste**

Les pertes de valeur comptabilisées à la clôture de l'exercice sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2008	31/12/2007
Perte de valeur sur immobilisations incorporelles	(27 713)	(3 832)
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	(1 283)	(424)
Perte de valeur sur goodwill	(77 581)	(56 490)
Total	(106 577)	(60 746)

- **Répartition par zone géographique**

	31/12/2008	Dépréciation d'actif	Goodwill
<i>Activité de développement et construction de parcs éoliens</i>	(809)	(809)	
<i>Activité de production d'énergie d'origine éolienne</i>	(2 519)	(20)	(2 499)
<i>Activité non éolienne</i>	(574)	(465)	(109)
Perte de valeur - France	(3 901)	(1 293)	(2 608)
<i>Activité de développement et construction de parcs éoliens</i>	(44 606)		(44 606)
<i>Activité de production d'énergie d'origine éolienne</i>	(27 379)	(15 172)	(12 206)
Perte de valeur - Allemagne	(71 985)	(15 172)	(56 813)
<i>Activité de développement et construction de parcs éoliens</i>	(12 938)	(11 293)	(1 645)
Perte de valeur - Espagne	(12 938)	(11 293)	(1 645)
<i>Activité de production d'énergie d'origine éolienne</i>	(14 950)		(14 950)
Perte de valeur - Maroc	(14 950)	-	(14 950)
<i>Activité de développement et construction de parcs éoliens</i>	(194)	(194)	
<i>Activité non éolienne</i>	(2 609)	(1 043)	(1 565)
Perte de valeur - reste du monde	(2 803)	(1 237)	(1 565)
Total	(106 577)	(28 996)	(77 581)

31. Résultat financier

▪ Analyse du poste

Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'intérêt générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 574	439
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie	2 794	1 518
Autres produits	15	1 105
Total	6 384	3 062

Coût de l'endettement financier brut	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'intérêt sur opérations de financement	(33 009)	(12 577)
Total	(33 009)	(12 577)
Coût de l'endettement financier net	(26 625)	(9 515)

Les produits de trésorerie s'élèvent à 6 384 K€ et proviennent des placements effectués par Theolia SA et Natenco GmbH.

La charge d'intérêts non incorporées dans les actifs rattachée aux emprunts souscrits par le Groupe s'élève à (33 009) K€ et se répartie de la manière suivante :

- Emprunt obligataire OCEANE :	(13 541) K€
- Financement de l'activité de Natenco GmbH :	(3 805) K€
- Parcs éoliens en développement (France) :	(379) K€
- Parcs éoliens en développement (Italie) :	(251) K€
- Parcs éoliens en exploitation (France) :	(3 870) K€
- Parcs éoliens en exploitation (Allemagne) :	(7 788) K€
- Parc solaire en exploitation (Allemagne) :	(623) K€
- Autres parcs éoliens (Allemagne) :	(3 021) K€
- Parc éolien en exploitation (Maroc) :	(313) K€

▪ Détail des autres charges et produits financiers

Autres produits et charges financiers	31/12/2008	31/12/2007
Variation de la juste valeur des intruments financiers	(8 965)	450
Perte / gain de change	483	221
Charges nettes sur cessions VMP	-	(33)
Autres charges et produits financiers	(3 975)	1 889
Autres charges et produits financiers	(12 457)	2 526

Les autres produits et charges financiers comprennent l'impact des dérivés rattachés aux emprunts souscrits par les parcs éoliens en exploitation en France pour un total de (3 975) K€ ainsi que les éléments suivants :

- Revenus des prêts octroyés (principalement en Allemagne) :	2 174 K€
- Provisions liées aux risques sur ces prêts :	(2 656) K€
- Provision sur le prêt accordé à la filiale Asset Electrica	(2 925) K€
- Autres charges financières :	(568) K€

32. Impôts sur les résultats

▪ Analyse de la charge d'impôt

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2008	31/12/2007
Impôt sur les sociétés exigible	180	(6 022)
Impôts différés	11 756	3 245
Total	11 936	(2 777)

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe Theolia s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe Theolia disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Le produit d'impôt constaté, soit 11 756 K€, inclut les éléments suivants :

- Des déficits fiscaux activés au sein de la filiale allemande du Groupe (Natenco) pour un montant de 5 192 K€. Les hypothèses budgétaires permettent d'envisager leur recouvrement dans les 2 ans.
- Des déficits fiscaux désactivés au sein de Theolia SA pour un montant de (5 111) K€,
- Une reprise de provision d'impôt différé passif en Espagne pour 2 900 K€,
- Un effet d'impôt positif de 2 983 K€ lié à la réévaluation des instruments de couverture,
- Un effet d'impôt positif de 3 142 K€ suite aux dépréciations d'actifs sur les fermes éoliennes allemandes.

- **Preuve d'impôt**

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	(244 098)	(48 625)
Charge d'impôt comptabilisée	(11 936)	2 777
Part du résultat des MEE dans le résultat NET	3 842	85
Part du résultat des MEE reclassé en activités abandonnées	983	(492)
Impôts liés aux activités abandonnées	(2 143)	(48)
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt	(253 352)	(46 303)
Taux d'impôt théorique applicable	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique	84 442	15 433
Charge d'impôt comptabilisée (y compris activités abandonnées)	14 079	(2 729)
Écart d'impôt	(70 363)	(18 162)
Éléments en rapprochement :		
Différences permanentes	3 096	(50)
Badwill sur acquisitions		(5)
Paievements en actions (IFRS2)	(3 220)	(3 932)
Profit de dilution / Résultat de déconsolidation	(9 083)	7 660
Crédits d'impôts	97	
Différences de change		(55)
Ecart de taux France / Etranger	(8 538)	(2 577)
Perte de valeur	(26 922)	(18 828)
Désactivation IDA	(5 111)	
Déficits fiscaux non activés	(20 976)	(335)
Autres	294	(40)
Total	(70 363)	(18 162)

- **Nature des impôts différés**

Actifs

en milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	102	51
Immobilisations corporelles	301	-
Eliminations marges internes	2 116	2 173
Eliminations cessions internes	2 980	2 980
Provisions pour engagements de retraites	19	84
Instruments financiers	2 927	-
Reports fiscaux	27 276	17 197
Autres actifs	250	76
Compensation Impôt différé actifs/passifs	(26 487)	(21 130)
Total	9 483	1 431

Passifs

PASSIFS	2008	2007
Immobilisations incorporelles	12 655	19 369
Immobilisations corporelles	8 720	7 791
Amortissements dérogatoires	15 781	8 209
Ajustement durée d'amortissement	-	194
Instruments financiers	12 190	13 118
Autres Passifs	(826)	6
Compensation Actif/Passif d'impôt différé	(26 487)	(21 130)
TOTAL	22 033	27 557

Des déficits fiscaux ont donné lieu à activation d'impôts différés actifs à hauteur de 27 276 K€. Ces montants sont justifiés par l'existence d'impôts différés passifs concernant les mêmes entités.

- **Variation des impôts différés**

en milliers d'euros	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets
Ouverture	1 431	27 557	(26 126)
Charges/ Produits	14 763	(940)	15 702
Variation de périmètre	(2 293)	461	(2 754)
Incidence sur les réserves	(4 424)	(5 045)	622
Ecart de conversion	6	-	6
Clôture	9 483	22 033	(12 550)

- **Utilisation de déficits**

	31/12/2007	Nouveaux déficits générés	Autres	31/12/2008
Impôts différés activables sur déficits	17 197	13 006	(2 927)	27 276
Impôts différés actifs reconnus	17 197	13 006	(2 927)	27 276

- **Actifs d'impôt non comptabilisés**

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2008	31/12/2007
Sans limite	(21 311)	(335)
Total	(21 311)	(335)

33. Résultat par action

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Résultat revenant aux actionnaires de la société (En KEuros)	(243 342)	(48 262)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	39 747	34 190
Résultat de base par action (en euros)	(6,12)	(1,41)
Résultat revenant aux actionnaires de la Société (En Keuros)	(243 342)	(48 262)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	39 747	34 190
Ajustements liés aux droits de souscription	4 415	4 914
Obligations convertibles	11 538	11 538
Ajustements liés aux actions gratuites attribuées	562	576
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	56 262	51 219
Résultat dilué par action (en euros)	(4,33)	(0,94)

34. Parties liées

▪ Transactions avec les entreprises associées

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont mises en équivalence ainsi que les sociétés considérées comme des parties liées, notamment FC Holding.

Les informations relatives aux sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence figurent en note 12. Les transactions entre parties liées se font sur une base de prix de marché.

Seules des transactions avec la société Asset Electrica (détentriche d'une ligne électrique) ont été enregistrées. Elles concernent la vente par cette dernière de droits d'utilisation de la ligne pour une puissance totale de 58 MW à la société PESSA. Le montant de la transaction de monte à 4 060 K€.

Les transactions avec la société FC Holding sont présentées dans le tableau suivant :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation	70	-
Charges d'exploitation	(5 477)	9 068
	(5 407)	9 068

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2008	31/12/2007
Créances d'exploitation	2 154	5 083
Dettes d'exploitation	(1 887)	-
	267	5 083

▪ Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants ayant une fonction technique au sein de la société est détaillée ci-dessous.

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2008	31/12/2007
Salaires et primes	572	2 455
Paiements en actions	5 237	5 255
Jetons de présence des dirigeants		8
Jetons de présence des administrateurs	261	110
Autres rémunérations	1 223	
	7 293	7 828

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration de Theolia s'est élevé à 239 K€ (118 K€ en 2007).

Theolia a comptabilisé (note 20) sur l'exercice 2008 une charge relative aux paiements en actions de 5 237 K€ répartie comme suit :

- 1 615 K€ au titre bons de souscription d'actions au profit d'administrateurs de la société ;
- 3 622 K€ au titre d'actions gratuites au profit d'administrateurs de la société.

Les autres rémunérations comprennent notamment :

- La charge liée à une convention d'expertise stratégique entre Faracha et Theolia SA, soit 908 K€ ;
- La charge liée à la rémunération du nouveau Directeur Général, soit 195 K€ ;

35. Engagements, passifs et actifs éventuels

1. Engagements donnés

La société Theolia en sa qualité de holding, ou les filiales en leur qualité de société mère dans chaque pays, sont amenées à consentir différentes garanties pour permettre aux sous-filiales d'exercer leur activité. Ces engagements sont les suivants :

a) Garantie pour couvrir les besoins en fonds de roulement : Les sociétés du groupe sont amenées à consentir des cautions solidaires, garanties à première demande et lettres de confort pour garantir les lignes de crédit octroyées par les établissements financiers destinées à financer leur besoin en fonds de roulement.

En Allemagne THEOLIA s'est portée caution d'un montant maximum de 7,5 millions d'euros au bénéfice d'une part de la Südwestbank et d'autre part de la Bernhauser Bank AG au titre de la garantie de deux lignes de crédit d'un montant de 10 millions d'euros chacune consenties par ces dernières à NATENCO GmbH, filiale de THEOLIA. Ces lignes de crédit sont destinées à financer le besoin en fonds de roulement de NATENCO.

L'engagement pris auprès de la Bernhauser Bank a une durée de vie d'un an et court depuis le CA du 14 mai 2007.

L'engagement pris auprès de la Südwestbank a une durée de vie d'un an et court depuis le CA du 14 septembre 2007

En outre, Theolia a octroyé une lettre de confort au profit des banques de Theolia Deutschland à hauteur de 2 millions d'euros.

b) Garanties au profit des fournisseurs de turbines : Les sociétés du groupe sont amenées à consentir des garanties à première demande ou des cautions solidaires pour garantir les dettes des filiales envers fabricants d'éoliennes durant la période précédant la mise en place du financement définitif des parcs éoliens par un établissement financier.

En Italie, Theolia a consenti une caution solidaire à hauteur de 36.4 millions d'euros à Vestas au titre d'un contrat de vente de 35 éoliennes en date du 18 juillet 2008 entre Vestas et la société Aerochetto Italie, filiale de Maestrone, pour le projet Aero-Chetto.

c) Garanties pour les financements de parcs éoliens : Les sociétés du groupe sont amenées à consentir des garanties dans le cadre du financement de parcs éoliens par des établissements financiers ou pour le démantèlement des éoliennes.

- **En France**

En France, certaines sociétés :

- Theowatt,
- Natenco SAS
- Theolia France
- et Royal Wind,

ont consenti, en leur qualité de sociétés holding à 100 % de sociétés supports de projets (SSP), des gages sur comptes d'instruments financiers ou des nantissements de parts sociales en garantie des dettes financières contractées par les SSP suivantes :

- Centrale Éolienne des Plos ("**CEPLO**"),
- Centrale Éolienne du Moulin de Froidure ("**CEMDF**"),
- Centrale Éolienne de Sallen ("**CESAL**"),
- Centrale Éolienne du plateau de Ronchois ("**CERON**"),
- Centrale Éolienne du Grand Camp ("**CELGC** »), « **Les éoliennes du Plateau** »
- et « **Les éoliennes de Bel Air** », dans le cadre du financement de la construction des parcs éoliens.

En outre, les accords-cadres avec les banques prévoient un engagement solidaire de Theolia, Theolia France et Theowatt de mettre à disposition des SSP, via des apports en capital et/ou des prêts d'actionnaires, les sommes correspondant à la fraction convenue avec les banques des coûts de construction des Parcs Éoliens. De même, aux termes de ces accords, Theolia, Theolia France et Theowatt sont solidairement tenues de couvrir, via de nouveaux apports en capital et/ou prêts d'actionnaires, tout dépassement des budgets de construction validés avec les banques.

Ces engagements concernent les SSP suivantes :

- Centrale Éolienne des Plos ("**CEPLO**"),
- Centrale Éolienne du Moulin de Froidure ("**CEMDF**"),
- Centrale Éolienne de Sallen ("**CESAL**"),
- Centrale Éolienne du plateau de Ronchois ("**CERON**"),
- Centrale Éolienne du Grand Camp ("**CELGC** »).

Enfin, les accords cadres avec les banques instituent un cautionnement solidaire de Theolia quant au remboursement des sommes dues au titre des crédits relais consentis par les banques aux SSP aux fins de financer la TVA relative à la construction des Parcs Éoliens.

- **Financement de l'activité Éolienne avec des associés minoritaires**

Theolia a conclu le 16 mai 2005, un protocole d'accord avec les associés minoritaires de la SA Ventura modifié par des avenants en date des 30 juin 2005, 12 mai 2006 et 30 avril 2007. Ce protocole fixe les principes de collaboration entre THEOLIA et sa filiale. Les principales caractéristiques de cette collaboration sont les suivantes :

Tous les projets éoliens du Groupe, en ce compris les projets d'acquisition, actuels ou futurs, seront développés et construits par la SA Ventura, et ce, dans les limites du business plan établi chaque année. A cette fin, la société Ventura établira chaque année avec le concours de THEOLIA un business plan délimitant le nombre et l'ampleur des projets envisagés et déterminant le montant des fonds propres correspondants à apporter par THEOLIA.

Pour chaque projet de ferme éolienne s'inscrivant dans le cadre du business plan sus visé, une SAS ad hoc sera constituée et détenue, soit directement soit via une holding, à hauteur de 80 % par Ventura, filiale de Theolia, SA et à hauteur de 20 % par messieurs Guyot, Bouffard et De Saint Jouan (actionnaires minoritaires au 31/12/2007).

- **En Inde**

En Inde, Theolia, consenti un gage sur ses comptes de SICAV à la Société Générale à hauteur de 9,8 millions d'euros au profit de la Deutsche Bank. La garantie vise à couvrir l'absence éventuelle de financements du projet détenu par la société Theolia Wind Power à hauteur de 10 MW. Cet engagement expire en mars 2009.

- **Au Maroc**

Suite à l'acquisition de la Compagnie Eolienne du Detroit (CED) le 4 janvier 2008 et dans le cadre du refinancement de la dette de CED par la BMCI, THEOLIA a consenti un nantissement de titres de CED à la BMCI, Calyon, Dexia Crédit Local, KBC Bank, succursale française et Natixis, le 9 juin 2008

- **En Allemagne**

En Allemagne, Natenco GmbH et certaines de ses filiales ont nanti auprès de différents établissements bancaires un certain nombre de comptes ouverts en leurs livres en vue de garantir les coûts qui pourraient se révéler au moment du démantèlement de certaines fermes. Le montant total de ces nantissements s'élève à 5 789 K€ au 31 décembre 2008.

d) Garantie de restitution de prix au profit de certains clients de Natenco GmbH:

Dans le cadre de la vente d'un parc éolien d'une puissance globale de 24 MW pour un prix de 40,8 millions d'euros par Natenco GmbH au profit de Hohenlohe Windpark 1 GmbH & Co, Hohenlohe Windpark 2 GmbH & Co KG, Hohenlohe Windpark 3 GmbH & Co KG, Hohenlohe Windpark 4 GmbH & Co. KG, Hohenlohe Windpark 5 GmbH & Co KG et Hohenlohe Windpark 6 GmbH & Co KG, sociétés affiliées à Meinl International Power Ltd, Theolia a octroyé une garantie inconditionnelle et irrévocable de restitution du prix de cession susmentionné en cas d'annulation de ladite vente par un ou plusieurs acquéreurs et de défaillance de Natenco GmbH dans le remboursement du prix de cession. Cet engagement expire le 30 juin 2009.

e) Engagement divers

Contrat de location du siège social

La Société s'est engagée contractuellement à louer les locaux du siège social pour une durée de 9 ans sans possibilité de résiliation anticipée, soit le 28 février 2016

Caution dans le cadre des prêts souscrits par Ecoval 30

Dans le cadre des activités de Ecoval 30, THEOLIA s'est portée caution solidaire à hauteur de 2 000 K€ du prêt contracté en date du 27 juin 2005 par Ecoval 30 auprès de la Société Générale dont l'échéance est au 14 juin 2012.

Soutien au développement des activités d' Ecoval Technology et d'Ecoval 30

Dans le cadre de son soutien au développement des activités de Ecoval Technology, THEOLIA s'est porté caution auprès de la BFCC pour une somme globale maximale de 140.000 €.

Financements de projets

La société THEOLIA s'est porté caution solidaire sur les opérations suivantes :

- ↳ Souscription d'un engagement de caution solidaire envers la société ENTENIAL en garantie du paiement des concours consentis par la SCI CS2M.
- ↳ Souscription d'un engagement de caution solidaire auprès de la ROYAL BANK OF SCOTLAND au bénéfice de la SAS SEGLIEN ;
- ↳ Souscription d'un engagement de caution solidaire auprès de la ROYAL BANK OF SCOTLAND au bénéfice de la SAS CEFF ;

2. Engagements reçus

Theolia France a conclu en date du 31 janvier 2008 un protocole d'accord, aux termes duquel la société Winvest s'est engagée à proposer 30 MW de projets éoliens à Theolia avant le 31 décembre 2009.

Enfin, le 24 décembre 2008, THEOLIA SA a annoncé la vente de la totalité de sa participation (soit 4 716 480 actions) dans Thenergo à la société Hestiun pour un montant de 15 millions d'euros. La société conserve une option de racheter ces actions, si elle le souhaite, au prix convenu de 110 % du prix de vente sous 12 mois et de 120 % de ce même prix sous 12 mois supplémentaires.

36. Liste des sociétés du groupe

Sociétés	% intérêt	% contrôle	Méthodes de consolidation	Pays	Activité
SA THEOLIA	100,00	100,00	Mère	France	Holding
THEOLIA IBERICA	100,00	100,00	Intégration Globale	Espagne	Holding
THEOLIA EMERGING MARKETS	47,62	47,62	Intégration Globale	Maroc	Holding
SAS TEMPO HOLDING	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Holding
CENT EOL DE FRUGES LA PALETTE	99,94	99,94	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL AQUEDUC	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DE SORBIERE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
THEOLIA FRANCE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
THEOLIA PARTICIPATIONS	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
VENTURA	99,42	99,42	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DU GRAND CAMP	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DU PLATEAU DE RONCHOIS	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DE SALLEN	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DES COSTIERES	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DES GARGOUILLES	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DE CROIX BOUDETS	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DE CHASSE MAREE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DU MAGREMONT	99,54	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DE LA VALLEE DE LA TRIE	99,54	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
ASSET ELECTRICA	50,00	50,00	Mise en Equivalence	Espagne	Construction Vente Wind
PESA	100,00	100,00	Intégration Globale	Espagne	Construction Vente Wind
NATENCO HOLDING GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Construction Vente Wind
NATENCO GMBH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Construction Vente Wind
NATENCO SAS	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
LES 4E	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
NATENCO CZECH REP. IG	100,00	100,00	Intégration Globale	République Tchèque	Construction Vente Wind
AIOLIKI ENERGEIA CHALKIDIKI AEBE	100,00	100,00	Intégration Globale	Grèce	Construction Vente Wind
THEOLIA BRAZIL	100,00	100,00	Intégration Globale	Brésil	Construction Vente Wind
CENT EOL DE CANDADES	79,54	80,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
WP GROSS WARNOW GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Construction Vente Wind
AIOLIKI ENERGEIA SITHONIA AEBE	80,00	80,00	Intégration Globale	Grèce	Construction Vente Wind
THEOWATT	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOLIANNE DES SOUTETS	79,54	80,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENTRALE EOL CHEM DE FER	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENTRALE EOL FORET BOULTACH	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
THEOLIA GREECE	95,00	95,00	Intégration Globale	Grèce	Construction Vente Wind
THEOLIA CEE GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Autriche	Construction Vente Wind
Maestrle Green Energy Srl	100,00	100,00	Intégration Globale	Italie	Construction Vente Wind
Maestrle Project Holding SA	50,32	50,32	Intégration Globale	Italie	Construction Vente Wind
Neo Anemos Srl (Martignano 21 MW)	47,81	95,00	Intégration Globale	Italie	Construction Vente Wind
MGE Giunchetto Wind Park SA	100,00	100,00	Intégration Globale	Italie	Construction Vente Wind
Aerochetto Srl (Giunchetto 29.75 MW)	90,00	90,00	Intégration Globale	Italie	Construction Vente Wind
MPH 1 SA (Giuggianello 28 MW)	100,00	100,00	Intégration Globale	Italie	Construction Vente Wind
Avalon Ltd	100,00	100,00	Intégration Globale	Angleterre	Construction Vente Wind
MGE Idea Srl	100,00	100,00	Intégration Globale	Italie	Construction Vente Wind
THEOLIA HUNGARIA	100,00	100,00	Intégration Globale	Hongrie	Construction Vente Wind
THEOLIA POLSKA	99,90	99,90	Intégration Globale	Pologne	Construction Vente Wind
WP MUEHLANGER GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Construction Vente Wind
WINDENERGIE COESFELD-LETTE GmbH & Co	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Construction Vente Wind
CENT EOL DE COUME (CECOU)	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DE MOTTENBERG	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DE DAINVILLE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CENT EOL DE DEMANGE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
THEOLIA SOUTH AMERICA	100,00	100,00	Intégration Globale	Brésil	Construction Vente Wind
Belmonte Green Energy Srl	90,00	90,00	Intégration Globale	Italie	Construction Vente Wind
CE CHERMISEY	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
CE BEAUDIGNECOURT	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
SNC BIESLES	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
SNC DAINVILLE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
SNC DEMANGE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
SNC LES PINS	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
SNC SAINT BLIN	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
SNC L'ARDECHE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
SNC LE CHARMOIS	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
TANGER MED WIND SA	47,57	0,00	Intégration Globale	Maroc	Construction Vente Wind
THEOLIA MAROC SERVICES SA	47,57	0,00	Intégration Globale	Maroc	Construction Vente Wind
THEOLIA SITAC WIND POWER PVT LIMITED (50,00	50,00	Mise en Equivalence	Inde	Construction Vente Wind
Medicino Green Energy Srl	90,00	90,00	Intégration Globale	Italie	Construction Vente Wind
CEBRE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Construction Vente Wind
THEOLIA WIND POWER PVT (INDIA) ME	50,00	50,00	Mise en Equivalence	Inde	Construction Vente Wind

Sociétés	% Intérêt	% contrôle	Méthodes de consolidation	Pays	Activité
THEOLIA DEUTSCHLAND GMBH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
THEOLIA DEUTSCHLAND VERWALTUNGS GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
THEOLIA WINDPARK WERBIG GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
DRITTE BUSMANN WIND GmbH & Co. BETRIEB	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
ZWANZIGSTE UPEG GmbH & Co. KG (LADBERG)	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
NEUNZEHNTE UPEG GmbH & Co. KG (LADBERG)	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP SAERBECK GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
ROYAL WIND	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Vente d'électricité Wind
CEFF	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Vente d'électricité Wind
CENT EOL DE SEGLIEN	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Vente d'électricité Wind
CENT EOL DES PLOS	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Vente d'électricité Wind
CENT EOL DU MOULIN DE FROIDURE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Vente d'électricité Wind
CENT EOL DES SABLONS	99,42	100,00	Intégration Globale	France	Vente d'électricité Wind
CORSEOL SA	95,20	95,20	Intégration Globale	France	Vente d'électricité Wind
WP WOLGAST INVESTITIONS GmbH & Co. OHG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
NATENCO WP VERWALTUNG GMBH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP BETRIEBS GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
SOLARKRAFTWERK MERZIG GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP HOPSTEN INVESTITIONS GMBH & CO KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP TUCHEN RECKENTHIN INVESTITIONS GMBH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WINDPARK VERDEN 1 GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WINDPARK VERDEN 2 GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
NATURSTROMNETZ GmbH	43,81	43,81	Mise en Equivalence	Allemagne	Vente d'électricité Wind
ERNEUERBARE ENERGIE ERNTE ZWEI GmbH &	89,60	80,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WINDPARK RABENAU GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WINDPARK MINDEN GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
ERNEUERBARE ENERGIE ERNTE VIER GmbH &	48,00	48,00	Mise en Equivalence	Allemagne	Vente d'électricité Wind
NATENCO WINDPARK BETEILIGUNGS GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
NATENCO WINDPARK 1 MANAGEMENT GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
NATENCO WINDPARK ALSLEBEN BETEILIGUNGS	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
NATENCO WINDPARK MANAGEMENT GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
FALKENWALD R.E.W. GmbH & Co. ELF WIND-	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP ZABELSDORF GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP HECKELBERG-BREYDIN GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP KRIBBE-PREMSLIN GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP GROSSVARGULA GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WINDPARK ALSLEBEN I GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WINDPARK NETZBETRIEB GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
THEOLIA MAROCCO	47,62	0,00	Intégration Globale	Maroc	Vente d'électricité Wind
WP NOTTULN GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP NIENBERGE GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
R.E.W. KRAENZLIN GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP RUHLSORF GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WINDWIN GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WINDWIN VERWALTUNGS GmbH	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WiWi WINDKRAFT GmbH & Co. WiWo KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
GED	100,00	100,00	Intégration Globale	Maroc	Vente d'électricité Wind
SNC LES EOLIENNES DE BEL AIR	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Vente d'électricité Wind
SNC LES EOLIENNES DU PLATEAU	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Vente d'électricité Wind
WP Kreuzbuche GmbH & Co.KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP Stolzenhain GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
WP Schenkendoebern GmbH & Co. KG	100,00	100,00	Intégration Globale	Allemagne	Vente d'électricité Wind
THEOLIA CANADA	99,98	99,98	Intégration Globale	Canada	Activités Non Wind
BIOCARB	96,73	96,73	Intégration Globale	Suisse	Activités Non Wind
ECOVAL TECHNOLOGY SAS	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Activités Non Wind
SERES ENVIRONNEMENT	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Activités Non Wind
THERBIO	99,99	99,99	Intégration Globale	France	Activités Non Wind
ECOVAL 30 SA	97,66	97,67	Intégration Globale	France	Activités Non Wind
NEMEAU SAS	99,99	100,00	Intégration Globale	France	Activités Non Wind
THEOLIA PERMIERES NATIONS INC	99,98	100,00	Intégration Globale	Canada	Activités Non Wind
CS2M	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Activités Non Wind
SAEE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Activités Non Wind
SAPE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Activités Non Wind
THENERGO ME (Sous Groupe)	27,21	27,21	Mise en Equivalence	France	Activités Non Wind
WINDREAM ONE	100,00	100,00	Intégration Globale	France	Activités Non Wind
ECOLUTIONS	16,77	0,00	Mise en Equivalence	Allemagne	Activités Non Wind
SERES MAGHREB	100,00	100,00	Intégration Globale	Maroc	Activités Non Wind
SERES CHINA	50,00	50,00	Mise en Equivalence	Chine	Activités Non Wind
Sociétés entrantes					

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

Jean JOUVE
72 rue Saint Jacques
13006 Marseille

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

THEOLIA
Société Anonyme
75, rue Denis Papin
13290 Aix-en-Provence

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société THEOLIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe "Continuité d'exploitation" de la note 2.1. de l'annexe aux comptes consolidés.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2008 tels qu'indiqués dans l'annexe aux comptes consolidés dans la note 2.1. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce :

Comme indiqué dans la note 2.5 de l'annexe aux comptes consolidés, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement des différents projets liés à l'exploitation des centrales éoliennes, répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour leur amortissement et pour leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 2.5 fournit une information appropriée.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.8 aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de

trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 2.8 donne une information appropriée.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à une revue de la valeur recouvrable des actifs d'impôts différés et évalue également s'il existe un bénéfice probable imposable suffisant pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à ces actifs, selon les modalités décrites dans la note 3.2 aux comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de résultat et nous avons vérifié que la note 3.2 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marseille, le 30 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Jean JOUVE

Deloitte & Associés

Anne-Marie MARTINI

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008

Bilan

Compte de résultat

Tableau de flux de trésorerie

Annexe

BILAN ACTIF

Normes françaises (en K€)	Notes	Brut	Amortissement Provisions	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles 4.1					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		674	134	540	519
Autres immobilisations incorporelles		3 832	3 832		
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles 4.2					
Constructions		512	30	482	
Autres immobilisations corporelles		622	208	414	143
Immobilisations corporelles en cours					174
Immobilisations financières 4.3					
Participations		284 615	98 596	186 018	238 401
Comptes courants					
Créances sur Participation		200 259	32 739	167 520	147 856
Prêts		43 165		43 165	15 294
Autres immobilisations financières		384	20	364	682
Total		534 062	135 558	398 504	403 069
Actif circulant					
Stocks 4.4					
Marchandises		20 110	3 119	16 991	
Créances 4.5/4.6					
Clients et comptes rattachés		14 122	1 601	12 521	8 928
Fournisseurs débiteurs		390		390	157
Avances et acomptes versés sur commandes		10 012	10 000	12	5 064
Personnel		11		11	13
Etat, impôts sur bénéfices		209		209	112
Etat, taxes sur chiffre d'affaires		4 813		4 813	324
Autres créances		16 183	15 304	879	8 938
Divers					
Valeurs mobilières de placement	4.8	14 940		14 940	155 545
Disponibilités	4.8	4 054		4 054	16 617
Charges constatées d'avance	4.6	551		551	585
Total		85 394	30 024	55 370	196 282
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4.9	4 737		4 737	5 684
Primes de remboursement des emprunts	4.9	-3 777		-3 777	-510
Ecart de conversion Actif		101		101	
TOTAL ACTIF		620 517	165 582	454 935	604 525

BILAN PASSIF

Normes françaises (en K€)	Notes	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
Capitaux propres			
Capital social		39 747	38 682
Primes d'émission, fusion, apport		314 971	314 448
Report à nouveau		-3 132	-1 980
Résultat de l'exercice		-163 011	-1 151
Provisions réglementées		531	37
Situation nette		189 107	350 035
Provisions pour risques et charges			
	4.11	1 338	375
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles	4.12	240 000	240 816
• Découvert, concours bancaires	4.12	5 256	0
• Groupe et associés		600	114
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.14	12 807	7 994
Dettes fiscales et sociales	4.14		
• Personnel	4.14	599	145
• Organismes sociaux	4.14	504	252
• Etat, impôts sur les bénéfiques			
• Etat, taxes sur chiffre d'affaires	4.14	620	759
• Autres dettes fiscales et sociales	4.14	234	185
Autres dettes	4.14	3 289	3 849
Total		265 248	254 490
Ecarts de conversion passif		581	
TOTAL PASSIF		454 935	604 525

COMPTE DE RESULTAT

Normes françaises (en K€)	Notes	du 01/01/08 au 31/12/2008	du 01/01/07 au 31/12/2007	Variation
Produits				
Production vendue	5.1	7 415	5 969	1 446
Production stockée			-353	353
Reprises amort prov transf charges	5.2	2 170	14 395	
Autres produits	5.3	4 626	212	4 414
Total		14 210	20 223	6 212
Variation de stock	5.4	-20 110		-20 110
Autres achats et charges externes	5.4	37 772	20 246	17 526
Total		17 662	20 246	-2 584
Marge sur matières et marchandises		-3 452	-23	-3 429
Charges				
Impôts, taxes et versements assimilés		315	271	44
Salaires et traitements	5.6	3 081	3 575	-494
Charges sociales	5.6	1 979	1 236	743
Amortissements et provisions		31 903	4 996	26 907
Autres charges		827	118	709
Total		38 104	10 196	27 908
RESULTAT D'EXPLOITATION		-41 556	-10 219	-31 337
Produits financiers		15 385	12 078	3 307
Charges financières		140 999	2 540	138 459
Résultat financier	5.8	-125 614	9 538	-135 152
RESULTAT COURANT		-167 170	-681	-166 489
Produits exceptionnels		15 008	88 820	-73 812
Charges exceptionnelles		11 089	89 899	-78 810
Résultat exceptionnel	5.9	3 919	-1 079	4 998
Impôts sur les bénéfices	5.10	-240	-609	369
RESULTAT DE L'EXERCICE		-163 011	-1 151	-161 859

Tableau de flux de trésorerie

en milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net	-163 011	-1 151
Elim. des amortissements, dépréciations et provisions	151 392	6 658
Elim. de la variation des impôts	-240	0
Elim. Des plus ou moins values de cession	-5 163	165
Autres produits & charges (dont dividendes reçus)	2 891	846
Marge brute d'autofinancement (A)	-14 131	6 518
Impôts sur le résultat payé	32	0
Incidence de la variation de BFR lié à l'activité (B)	-20 186	-6 662
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (a) = (A+B)	-34 286	-145
Acquisitions d'immobilisations	-56 822	-146 941
Cessions d'immobilisations	556	1 735
Variation des prêts	-63 672	-25 527
FLUX NET AFFECTE AUX INVESTISSEMENTS (b)	-119 938	-170 734
Augmentation de capital	1 589	96 174
Souscription d'emprunt	0	234 184
Intérêts payés	-5 788	-846
FLUX NET AFFECTE AU FINANCEMENT (c)	-4 200	329 512
Incidence des variations des taux de change		
VARIATION DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (d) = (a)+(b)+(c)	-158 424	158 634
Trésorerie, équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	172 162	13 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	13 738	172 162
VARIATION DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-158 424	158 634

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Normes françaises (en K€)	Capital	Primes	Résultat	Report à nouveau	Provisions	Total capitaux propres
SITUATION AU 31/12/2006	25 404	144 927	414	-2 394		168 350
Augmentation de capital	13 278	175 573				188 851
Actions gratuites						0
Imputation sur la prime d'émission des BSA		-70				-70
Imputation des frais d'augmentation de capital		-5 982				-5 982
Amortissements dérogatoires					37	37
Affectation du résultat			-414	414		0
Résultat de l'exercice			-1 151			-1 151
SITUATION AU 31/12/2007	38 682	314 448	-1 151	-1 980	37	350 035
Augmentation de capital	658	1 028				1 686
Actions gratuites	408	-408				0
Imputation sur la prime d'émission des BSA						0
Imputation des frais d'augmentation de capital		-98				-98
Amortissements dérogatoires					494	494
Affectation du résultat			1 151	-1 151		0
Résultat de l'exercice			-163 011			-163 011
SITUATION AU 31/12/2008	39 747	314 971	-163 011	-3 132	531	189 107

Sommaire

1.	Informations générales	90
2.	Principes comptables	90
2.1.	Déclaration de conformité	90
2.2.	Méthodes de consolidation.....	94
2.3.	Monnaies étrangères	96
2.4.	Comptabilisation des produits	96
2.5.	Immobilisations incorporelles	97
2.6.	Immobilisations corporelles	98
2.7.	Contrats de location	99
2.8.	Perte de valeur	100
2.9.	Stocks et en-cours	102
2.10.	Actifs et passifs financiers	103
2.11.	Créances clients et autres débiteurs	105
2.12.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	106
2.13.	Capital social.....	106
2.14.	Plans de Bons de souscription d'actions (BSA) et actions gratuites.....	106
2.15.	Avantages du personnel	107
2.16.	Autres provisions.....	108
2.17.	Emprunts	109
2.18.	Fournisseurs et autres créditeurs.....	110
2.19.	Impôts différés	110
2.20.	Détermination du résultat opérationnel courant	111
2.21.	Résultat par action	111
2.22.	Information sectorielle	111
3.	Jugements et estimations.....	113
4.	Gestion du risque lié aux instruments financiers.....	115
5.	Principaux faits caractéristiques de l'exercice	117
6.	Événements postérieurs à la clôture.....	120
7.	Evolution du périmètre de consolidation.....	121
8.	Regroupements d'entreprises.....	121
9.	Goodwill.....	125
10.	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	127

11.	Pertes de valeur sur les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles	129
12.	Entreprises associées	132
13.	Actifs financiers	134
14.	Stocks.....	135
15.	Créances clients.....	136
16.	Autres actifs courants.....	138
17.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	139
18.	Actifs détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.....	140
<p>La mise à vente de ces actifs a été comptabilisée dans les comptes annuels au 31 décembre 2008 en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »</p>		
		140
<p>Ainsi, l'ensemble des transactions de l'exercice relatives au pôle environnement et aux centrales dispatchables a été regroupé sur la ligne du compte de résultat libellée « Résultat net des activités destinées à être cédées ». Les actifs et passifs ont été regroupés sur une ligne à l'actif et au passif du bilan « Actifs / Passifs liés à des activités abandonnées »</p>		
		140
<p>Les valeurs d'actif ont été dépréciées sur la base des prix de vente probables. Une dépréciation de (5 696) K€ a été comptabilisée à ce titre.....</p>		
		140
<p>Ces activités étant abandonnées, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 a été retraité de façon à présenter une information comparative établie selon IFRS 5.....</p>		
		140
	Au 31 décembre 2008	142
	Au 31 décembre 2007	143
<p>Les ajustements comprennent l'impact de la mise en équivalence de la société Asset Electrica, soit 181 K€ sur le résultat net, ainsi que le reclassement des pertes de valeur sur immobilisations du poste « dotations nettes aux amortissements et provisions » vers « perte de valeur ».....</p>		
		143
19.	Capitaux propres et intérêts minoritaires.....	143
20.	Paiements fondés sur des actions.....	144
21.	Dettes financières et instruments financiers dérivés.....	148
22.	Informations sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.....	152
23.	Provisions pour avantages aux salariés.....	153
24.	Autres provisions.....	154
25.	Fournisseurs et autres créditeurs.....	154
26.	Information sectorielle.....	155
27.	Charges de personnel.....	164
28.	Autres produits et charges opérationnels.....	165
29.	Autres charges et produits non courants.....	165
30.	Pertes de valeur.....	166

31.	Résultat financier	167
32.	Impôts sur les résultats	168
33.	Résultat par action	171
34.	Parties liées	172
35.	Engagements, passifs et actifs éventuels	173
36.	Liste des sociétés du groupe	177
Note 1.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	192
1.1.	Immobilisations incorporelles	193
1.2.	Immobilisations corporelles	193
1.3.	Immobilisations financières	193
1.4.	Stocks.....	194
1.5.	Créances	194
Note 2.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	194
Note 3.	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	196
Note 4.	ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN.....	197
4.1.	Immobilisations incorporelles (<i>en K€</i>).....	197
4.2.	Immobilisations corporelles (<i>en K€</i>).....	197
4.3.	Immobilisations financières (<i>en K€</i>)	198
4.4.	Stocks.....	203
4.5.	Créances clients.....	203
4.6.	Autres créances	204
4.7.	Créances (nettes) par échéance	204
4.8.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	205
4.9.	Comptes de régularisation	205
4.10.	Capital social.....	205
4.11.	Bons de souscription d'actions.....	206
4.11.1.	Détail des BSA.....	206
4.12.	Provisions	207
4.13.	Emprunts et dettes financières	207
4.15.	Autres dettes	208
4.16.	Autres dettes par échéance	209
4.17.	Intégration fiscale.....	209
5.	ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	210
5.1.	Chiffre d'affaires.....	210

5.2.	Transfert de charges et reprise sur provision d'exploitation	210
5.3.	Autres produits.....	210
5.4.	Achats et charges externes	210
5.5.	Rémunérations des mandataires sociaux	211
5.6.	Charges de personnel.....	211
5.7.	Information sur le personnel.....	211
5.8.	Charges et produits financiers.....	212
5.9.	Charges et produits exceptionnels.....	212
5.10.	Impôt sur les sociétés.....	213
6.	ENTREPRISES LIEES	214
7.	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	215
8.	LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	219

Annexe au bilan avant répartition du 31/12/2008, dont le total est de 454 935 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 163 011 K€.

L'exercice arrêté a une durée de 12 mois, débutant le 01/01/2008 et se finissant le 31/12/2008.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 21 avril 2009 par le Conseil d'Administration de la société.

Note 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux annuels sont établis conformément aux principes comptables français (règlement 99-03 CRC). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre**
- **Indépendance des exercices**
- **Coût historique**
- **Continuité de l'exploitation**

La Société rappelle que le budget 2009 du Groupe a été établi sur une base d'autofinancement, reposant sur un programme de cession d'actifs et de projets éoliens déjà entamé et dont l'encaissement est déjà attendu au mois de mai. Le bon déroulement de ce programme est un élément déterminant de la capacité de la Société à assurer la continuité de son exploitation sur douze mois.

Les principales hypothèses retenues sont notamment associées à :

- La cession de parcs et projets éoliens en France, en Allemagne et en Espagne,
- La cession d'actifs non-stratégiques.

La Société a aujourd'hui l'assurance raisonnable du respect de ce programme de cession et donc des échéances d'encaissements liées.

Néanmoins, dans le contexte d'un environnement économique difficile, dans le cas où le programme de cession des actifs se réaliserait avec retard, la Société bénéficierait de la pleine possibilité de limiter son programme prévisionnel d'investissements sur l'année 2009. Elle peut l'exercer en ciblant un ou plusieurs projets.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les logiciels sont amortis sur une durée de 12 mois.

Les marques ne font pas l'objet d'amortissement.

La société n'a pas d'activité de recherche & développement.

1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

↳ Agencements et aménagements des constructions	10 ans.
↳ Installations générales	5 ans.
↳ Matériel de bureau et informatique	3 et 4 ans.

1.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le prix d'achat augmenté des frais d'acquisition de titres. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

La valeur actuelle des titres de participation est déterminée de la façon suivante :

- ⤴ Titres cotés : valeur liquidative sur la base du cours de bourse au 31 décembre 2008 ;
- ⤴ Titres non cotés : la valeur est déterminée selon différentes approches incluant notamment les flux de trésorerie actualisés (DCF) et les valeurs de marché.

Lorsque la valeur d'actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation, les actions propres et les valeurs mobilières sont évalués selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (PEPS).

1.4. Stocks

Les stocks de matériel sont évalués à leur prix d'achat augmenté des frais d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est pratiquée.

1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Note 2. **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

▪ **Changements dans la Direction de la Société**

Le Président Directeur Général, Jean-Marie Santander, a démissionné à l'issue du Conseil d'Administration du 29 septembre 2008. Il a été remplacé par Eric Peugeot, administrateur de THEOLIA depuis 2006 au titre de la fonction de Président du Conseil d'Administration. Marc van't Noordende a été nommé Directeur Général de la Société à titre intérimaire jusqu'en avril 2009 et confirmé dans ses fonctions à titre permanent.

▪ **Difficultés de trésorerie**

Depuis mi-2008, la Société a enregistré des tensions importantes sur sa trésorerie, conséquence d'une stratégie ambitieuse de croissance externe, de l'absence de ventes de fermes éoliennes en Allemagne et de la crise financière.

Pour y remédier, la nouvelle Direction et le Conseil d'Administration ont décidé :

- La mise en vente d'actifs opérationnels et de projets éoliens en France et en Allemagne,
- La mise en vente de sociétés du pôle environnement (Seres Environnement, Ecoval 30 et Nèmeau) et des centrales dispatchables (CS2M, SAPE et SAEE), activités non-stratégiques,

- La mise en place d'un plan de réduction des coûts sur l'ensemble du Groupe.

Dans ce contexte, la Société THEOLIA SA a entamé une restructuration qui s'est notamment traduit par un plan de réduction des effectifs. Dans ce contexte, les effectifs de la holding ont pratiquement diminué de moitié dans les six derniers mois.

Enfin, dans le cadre de son programme annoncé de cession de ses actifs non-éoliens, THEOLIA SA a annoncé le 24 décembre 2008 la vente de la totalité de sa participation (soit 4 716 480 actions) dans Thenergo pour un montant de 15 millions d'euros. La société conserve une option de racheter ces actions, s'il le souhaite, au prix convenu de 110 % du prix de vente sous 12 mois et de 120 % de ce même prix sous 12 mois supplémentaires. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, la créance correspondante n'a pas été encaissée.

THEOLIA a initié un recours en arbitrage afin de recouvrer cette créance. La Société a choisi de déprécier la totalité de sa créance dans ses comptes 2008.

L'intérêt et les conditions du plan de cessions ci-avant énoncé a fait l'objet d'une analyse approfondie par la nouvelle Direction de la Société et a été approuvé par le Conseil d'Administration.

▪ **Dépréciations**

La crise économique et financière qui s'est fortement amplifiée au cours du second semestre 2008, les difficultés rencontrées au cours de la même période, ainsi que la très forte dégradation de la capitalisation boursière ont conduit la Société à procéder à la dépréciation de certains titres de participation et de créances détenues sur les filiales directes et indirectes.

La perte qui en résulte, soit 130,4 millions d'euros, est inscrite dans le résultat financier.

▪ **Acquisition de CED**

Le 4 janvier 2008, THEOLIA a finalisé l'acquisition de la Compagnie Eolienne de Détroit (CED) détenue majoritairement par EDF international. Cette acquisition d'un montant de 45 millions d'euros a porté sur 100% des titres de CED et a entièrement été financée par fonds propres.

Située à Tétouan, CED détient un droit de jouissance sur un parc éolien installé dans le Royaume du Maroc. Il comprend 84 éoliennes pour une puissance totale installée de 50,4MW et a été mis en service en 2000.

Il est précisé que l'ONE (Office National de l'Electricité au Maroc) dispose, dans le contrat de fourniture et d'achat d'énergie signé avec CED d'une option de rachat anticipé de la société en 2010 dans l'hypothèse où les circonstances économiques le justifieraient.

Note 3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

- **Changement de périmètre des activités**

Augmentation de la participation dans Theolia Emerging Markets (TEM)

La Société THEOLIA SA a procédé au rachat des titres de la société Theolia Emerging Markets détenus par Jean-Marie Santander. Cette opération a été réalisée à la valeur nominale des titres.

Le contrat signé en fin d'exercice était assorti de conditions suspensives, exclusivement au bénéfice de THEOLIA, non levées à la clôture.

Ces conditions ont été levées et depuis le 14 janvier 2009, le Groupe détient 95,24 % des titres de Theolia Emerging Markets, contre 47,62 % auparavant.

Fermeture de filiales

Dans une communication du 29 janvier 2009, la Direction a présenté ses principaux axes stratégiques. En particulier, elle a expliqué, qu'après une revue exhaustive de son positionnement géographique, THEOLIA se concentrera sur trois grands marchés : l'Italie, la France et l'Allemagne. En Allemagne, le Groupe poursuit ses renégociations avec FC Holding, son partenaire privilégié pour la réalisation des ventes de fermes éoliennes.

Compte tenu de leur important potentiel de croissance, la société a identifié l'Inde et le Brésil comme de potentiels futurs marchés clés ; cependant, la société confirmera son engagement dans ces pays d'ici la fin de l'année. Au Maroc, THEOLIA est actuellement en cours de renégociation de ses relations avec son partenaire local.

Enfin, THEOLIA SA a annoncé sa décision de se retirer de l'Espagne, la Grèce, la République tchèque, la Pologne et la Croatie.

- **Changements au sein du Conseil d'Administration**

Le 29 janvier 2009, THEOLIA SA a annoncé la démission de M. Philippe Perret de ses fonctions d'administrateur. M. Philippe Perret a été Vice-Président exécutif Finance de THEOLIA jusqu'au 13 octobre 2008.

Le 13 février 2009, la société a annoncé la démission de M. Arne Lorenzen de ses fonctions d'administrateur. Cette démission est intervenue conformément à la récente décision de la Société de ne plus compter de membre de l'équipe de Direction au sein de son Conseil d'administration. M. Arne Lorenzen, Vice-Président exécutif Opérations de THEOLIA, conserve ses fonctions opérationnelles.

- **Nomination de M. Marc van't Noordende en tant que Directeur Général à titre permanent de THEOLIA**

Début avril 2009, le Conseil d'Administration a décidé de renouveler, pour une durée indéterminée, le mandat de Directeur Général de THEOLIA de M. Marc van't Noordende, après une période de six mois en tant que Directeur Général à titre intérimaire.

Note 4. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

4.1. Immobilisations incorporelles (en K€)

	Valeurs à l'ouverture 01/01/08	Augmentations	Diminutions	Valeurs à la clôture 31/12/08
Immobilisations incorporelles brutes				
Frais d'établissement	74	0	-74	0
Frais de développement	10	0	-10	0
Logiciels	583	91	0	674
Autres immobilisations incorporelles	3 832	0	0	3 832
Total valeurs brutes	4 499	91	-85	4 505
Amortissements/dépréciations des immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	74	0	-74	0
Frais de développement	10	0	-10	0
Logiciels	63	71	0	134
Autres immobilisations incorporelles	3 832	0	0	3 832
Total valeurs amortissements	3 980	71	-85	3 966
Immobilisations incorporelles nettes				
Logiciels	519	20	0	540
Total valeurs nettes	519	20	0	540

4.2. Immobilisations corporelles (en K€)

	Valeurs à l'ouverture 01/01/08	Augmentations	Diminutions	Valeurs à la clôture 31/12/08
Immobilisations corporelles brutes				
Agencements / sol d'autrui		512		512
Autres immobilisations corporelles	246	394	-19	622
Immobilisations en cours	174	524	-698	0
Total valeurs brutes	420	1 430	-717	1 134
Amortissements/dépréciations des immobilisations corporelles				
Agencements / sol d'autrui		30		30
Autres immobilisations corporelles	104	114	-10	208
Total valeurs amortissements	104	143	-10	237
Immobilisations corporelles nettes				
Agencements / sol d'autrui	0	482	0	482
Autres immobilisations corporelles	143	281	-9	414
Immobilisations en cours	174	524	-698	0
Total valeurs nettes	316	1 287	-707	896

Les investissements réalisés pour l'aménagement du nouveau siège social qui étaient en cours de réalisation au 31 décembre 2007 ont été mis en service au cours du premier trimestre 2008. Ils concernent les agencements des bureaux ainsi que le mobilier et le matériel informatique.

4.3. Immobilisations financières (en K€)

	Valeurs à l'ouverture			Valeurs à la
	01/01/2008	Acquisitions	Cessions	clôture
				31/12/2008
Immobilisations financières brutes				
Titres de participations	238 401	56 042	9 828	284 615
Créances rattachées à participations	148 685	52 883	1 310	200 259
Prêts	15 294	27 872	1	43 165
Autres immobilisations financières	692		308	384
Total valeurs brutes	403 072	136 797	11 447	528 423

	Valeurs à l'ouverture			Valeurs à la
	01/01/2008	Dotations	Reprises	clôture
				31/12/2008
Dépréciation des immobilisations financières				
Titres de participations		98 596		98 596
Créances rattachées à participations	829	32 739	829	32 739
Autres immobilisations financières	10	20	10	20
Total valeurs amortissements	839	131 355	839	131 355

	Valeurs à l'ouverture				Valeurs à la clôture
	01/01/2008	Acquisitions	Cessions	Dépréciations	31/12/2008
Immobilisations financières nettes					
Titres de participations	238 401	56 042	9 828	98 596	186 018
Créances rattachées à participations	147 856	52 883	1 310	31 910	167 520
Prêts	15 294	27 872	1	0	43 165
Autres immobilisations financières	682	0	308	10	364
Total valeurs nettes	402 233	136 797	11 447	130 516	397 068

- **Détail par échéance**

31/12/2007	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créances rattachées aux participations			147 889	147 889
Prêts au personnel	1			1
Prêts d'actionnaire			15 293	15 293
Autres immobilisations financières	671	21		692
Total créances sur immobilisations financières	673	21	163 182	163 875

31/12/2008	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créances rattachées aux participations			167 520	167 520
Prêts au personnel				0
Prêts d'actionnaire			43 165	43 165
Autres immobilisations financières	278	86		364
Total créances sur immobilisations financières	278	86	210 685	211 049

Acquisition de titres de participation

Au cours de l'exercice, la société a procédé aux acquisitions suivantes :

- CED 45 385 K€
- Complément de prix lié à l'acquisition de Maestrals Green Energy ... 9 703 K€

Cession de titres de participation

Au cours de l'exercice, la société a cédé sa participation dans le Groupe Thenergo au prix de 15 millions d'euros. La valeur nette comptable était de 9 828 K€.

Dépréciation des titres de participation

	Dépréciation
THERBIO	14 634
CED	12 129
CS2M	1 078
BIOCARB	1 757
ECOVAL TECHNOLOGY	40
THEOLIA CEE	1 000
THEOLIA GREECE	57
NATENCO HOLDING	67 900
TOTAL	98 596

Dépréciation des créances rattachées aux participations

	Dépréciation
WINDDREAM ONE	692
CECOS	263
CEMAG	1 240
CETRI	781
THEOLIA PARTICIPATION	8 504
THEOLIA CANADA	912
THEOLIA IBERICA	6 564
THERBIO	7 688
ECOVAL 30	1 879
ECOVAL TECHNOLOGY	3 979
THEOLIA GREECE	213
THEOLIA CEE	24
TOTAL	32 739

Détail des avances accordées aux filiales directes ou indirectes

	Valeurs nettes à la clôture 31/12/2008
Créances rattachées à des participations	
CREANCES NATENCO GMBH	61 566
CREANCES THEOLIA FRANCE	31 948
CREANCES VENTURA	14 085
CREANCES AEROCHETTO	9 578
CREANCES THEOLIA DEUTSCHLAND	8 061
CREANCES MAESTRALE	6 132
CREANCES CED DOLLAR	5 949
CREANCES NATENCO HOLDING	4 261
CREANCES CERON	4 224
CREANCES THEOLIA PARTICIPATIONS	3 575
CREANCES NATENCO SAS	2 142
CREANCES THEOLIA IBERICA	2 000
CREANCES MAESTRALE GIUNCHETTO	1 742
CREANCES TEM	1 712
CREANCES CELGC	1 682
CREANCES BIOCARB	1 283
CREANCES CEMAG	1 240
CREANCES AUTRES FILIALES	6 340
TOTAL	167 520

A la clôture de l'exercice, la société possède des créances et dettes en monnaies étrangères avec les sociétés suivantes :

Créances (hors écarts de change)

↗ Biocarb (Francs Suisses)	1.236 K€
↗ THEOLIA Canada (Dollar Canadiens)	925 K€
↗ CED (US Dollar)	5.414 K€
↗ CED (Dirhams)	929 K€

Ces créances donnent lieu à la constatation des écarts de change suivants :

- Ecart de conversion à l'Actif	72 K€
- Ecart de conversion au Passif	581 K€

Détail relatif aux prêts d'actionnaire octroyés au cours de l'exercice 2008

Prêts d'actionnaire Centrale Eolienne de Sallen (CESAL)

Au cours de l'exercice 2008, un prêt d'actionnaire a été signé entre la SAS CESAL (emprunteur) et la SA THEOLIA (prêteur) pour un total de 2 656 K€.

Les caractéristiques sont les suivantes :

➤ date de signature	le 13 mai 2008
➤ montant à la clôture (hors intérêt courus)	2 656 095 €
➤ taux appliqué	5 % par an

Remboursement du prêt :

Le prêt devra être remboursé par l'emprunteur sur première demande du prêteur et dans les proportions indiquées par le prêteur et dans les proportions indiquées par le prêteur, pour autant que les conditions visées à l'article 16.18 (Distributions – Autres paiements) du Contrat de Crédit conclu en date du 20 mars 2008 entre, notamment, l'emprunteur et les établissements de crédits visés en qualité de banques au titre de ce contrat, aient été respectées.

Prêts d'actionnaire Theolia Emerging Markets

Au cours de l'exercice 2008 un prêt d'actionnaire avec la filiale TEM a été enregistré pour une valeur de 25 millions d'euros, dont ci-dessous les caractéristiques :

➤ montant à la clôture (hors intérêt courus)	25 000 000 €
➤ taux appliqué	5 % par an

Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité, mis en place pour l'animation du titre auprès de la société Exane BNP Paribas, prestataire de services d'investissements, la société a procédé au rachat de ses propres actions.

A la clôture de l'exercice la société possède 91 579 de ses propres actions pour un montant figurant au bilan de 298 K€ euros soit un prix moyen par action de 3,25 €, pour un cours de l'action au 31 décembre 2008 de 3,04 €

4.4. Stocks

	31/12/2008
Turbines	20 110
Dépréciations	-3 119
TOTAL NET	16 991

Le stock comptabilisé à la clôture de l'exercice est constitué de turbines destinées à un futur parc éolien. Ce matériel a été acquis en Italie au premier semestre 2008.

Ces turbines sont actuellement entreposées en attendant leur utilisation effective. Une provision pour dépréciation de 3 119 K€ a été constituée (valeur estimée du stock à la clôture)

4.5. Créances clients

	Valeur brute 31/12/2008	Dépréciations 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2007	Dont valeur entreprises liées au 31/12/2008	Dont valeur entreprises liées au 31/12/2007
Créances clients hors groupe	540	-434	106	70	0	0
Total créances hors groupe	540	-434	106	70	0	0
Créances clients groupe	13 582	-1 167	12 415	8 858	11 746	8 858
Total créance groupe	13 582	-1 167	12 415	8 858	11 746	8 858
TOTAL	14 122	-1 601	12 521	8 928	11 746	8 858

Les dépréciations comptabilisées concernent principalement les créances clients sur les filiales de THEOLIA, la dépréciation concerne 100% du montant brut. Ces créances concernent certaines filiales en cours de cession et dont la fermeture a été actée.

4.6. Autres créances

	Valeur brute 31/12/2008	Dépréciation 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2007	Dont valeur entreprises liées au 31/12/2008	Dont valeur entreprises liées au 31/12/2007
Fournisseurs avances et acomptes	10 012	-10 000	12	5 064	0	0
Créances sur cession d'immobilisations	15 000	-15 000	0	40		40
Créances fiscales (hors IS)	5 022	0	5 022	436	0	0
Créances sociales	11	0	11	11	0	0
Comptes courants	876	-4	872	8 448	872	8 448
Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers	697	-300	397	453	3 262	157
Charges constatées d'avance	551	0	551	585	0	270
Ecart de conversion actif	101		101	0	101	0
TOTAL	32 270	-25 304	6 966	15 037	4 236	8 915

L'exercice 2008 enregistre une hausse significative des dépréciations de l'actif circulant.

Un acompte sur turbines, réservées d'un montant de 10 000 K€ à été comptabilisé. Cet acompte était associé à un projet qui a été abandonné. L'intégralité de cette avance a été provisionnée à la clôture.

Les créances sur cession d'immobilisations concernent la vente des titres Thenergo par le Groupe en fin d'année dont l'encaissement n'est pas effectif à la date d'arrêté des comptes.

THEOLIA a initié un recours en arbitrage afin de recouvrer la totalité de sa créance détenue sur la société Hestiun ou d'annuler la vente et de recouvrer les titres vendus. La Société a adopté une position conservatrice et a choisi de déprécier la totalité de sa créance, soit un montant de (15 000) K€.

4.7. Créances (nettes) par échéance

31/12/2008	Total
Créances de l'actif circulant	Moins de 1 an
Clients et Comptes rattachés	12 521
Fournisseurs débiteurs / Avances versées	390
Avances et acomptes versés	12
Personnel et cptes rattachés	11
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaire	5 022
Groupe & Associés	872
Autres Créances	7
Charges constatées d'avance	551
TOTAL	19 385

4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs mobilières de placement (net)	14 940	156 206
Disponibilités	4 054	16 617
TOTAL	18 994	172 823

A la clôture de l'exercice le montant brut des valeurs mobilières de placement s'élève à 14 940 K€. Il correspond à des placements entièrement sécurisés (100 % monétaires).

4.9. Comptes de régularisation

Les frais engagés lors de l'émission de l'emprunt obligataire OCEANE s'élevaient à 6 632 K€. Ces frais ont été transférés, en 2007, dans un compte de charges à répartir afin d'être amortis linéairement sur la durée de l'emprunt.

A la clôture de l'exercice, l'amortissement de ces frais s'élève à 1 894 K€. Le solde restant à amortir est de 4 737 K€.

Une prime de non conversion liée à l'emprunt convertible OCEANE d'un montant de 3 267 K€ a été comptabilisée au 31/12/2008, portant ainsi son montant cumulé depuis l'émission à 3 777 K€

4.10. Capital social

	Valeur nominale (€)	Nombre d'actions au 01/01/2008	Actions créées par exercice de BSA	Nombre d'actions au 31/12/2008
Nombre d'actions	1	38 681 671	1 065 321	39 746 992
Actions vote double	1			-
Nombre de titres	1	38 681 671	1 065 321	39 746 992
Capital social		38 681 671	1 065 321	39 746 992

Dont 91 579 actions propres

4.11. Bons de souscription d'actions

	Total BSA
BSA non exerçables au 31 décembre 2007	4 339 014
Solde au 31 décembre 2007	4 339 014
Attribuées pendant l'exercice	155 823
Exercées pendant l'exercice	554 187
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2008	3 940 650

4.11.1. Détail des BSA

	BSA 1	BSA 3	BSA 4	BSA 5	BSA CS3
Prix de souscription	0,001	0,001	0,001	0,001	0,0001
Prix d'exercice	2,06	2,06	2,06	2,06	4,85
Date limite d'exercice	30/12/2008	30/12/2008	30/12/2008	30/12/2008	28/01/2010
Parité	1,187	1,187	1,187	1,187	1,187
Solde au 31/12/2007	262 187	36 000	36 000	120 000	100 000
Attribuées pendant l'exercice					
Exercées pendant l'exercice	262 187	36 000	36 000	120 000	100 000
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice					
Solde au 31/12/ 2008					

	BSA CS4	BSA CS5	BSA bis	BSA DA06	BSA EP06
Prix de souscription	0,0001	0,0001	0,00039	0,0001	0,0001
Prix d'exercice	4,85	4,85	3,90	15,28	15,28
Date limite d'exercice	28/01/2010	28/01/2010	02/05/2010	17/05/2012	24/05/2012
Parité	1,187	1,187	1,187	1	1
Solde au 31/12/2007	50 000	50 000	300 000	7 000	29 093
Attribuées pendant l'exercice					
Exercées pendant l'exercice					
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice					
Solde au 31/12/ 2008	50 000	50 000	300 000	7 000	29 093

	BSA JMSPC06	BSA LF06	BSA SG06	BSA SO06	BSA EP07
Prix de souscription	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001
Prix d'exercice	15,28	15,28	15,28	15,28	15,28
Date limite d'exercice	11/06/2012	19/05/2012	16/05/2012	19/05/2012	01/01/2013
Parité	1	1	1	1	1
Solde au 31/12/2007	64 000	29 093	31 451	7 000	29 093
Attribuées pendant l'exercice					
Exercées pendant l'exercice					
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice					
Solde au 31/12/2008	64 000	29 093	31 451	7 000	29 093

	BSA LF07	BSA SO07	BSA SG07	BSA GF	BSA GE1
Prix de souscription	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,001
Prix d'exercice	15,28	15,28	15,28	15,28	16,50
Date limite d'exercice	01/01/2013	01/01/2013	01/01/2013	28/06/2009	03/01/2011
Parité	1	1	1	1	1
Solde au 31/12/2007	29 093	29 093	31 451	18 000	1 500 000
Attribuées pendant l'exercice					
Exercées pendant l'exercice					
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice					
Solde au 31/12/2008	29 093	29 093	31 451	18 000	1 500 000

	BSA GE2	BSA JMS PC 800M	BSA SG08	BSA LF 08	BSA EP08
Prix de souscription	0,001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001
Prix d'exercice	17,50	12,174	12,95	12,95	12,95
Date limite d'exercice	02/01/2012	31/12/2012	02/07/2013	02/07/2013	02/07/2013
Parité	1	1	1	1	1
Solde au 31 /12/2007	1 500 000	80 460			
Attribuées pendant l'exercice			31 451	29 093	29 093
Exercées pendant l'exercice					
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice					
Solde au 31/12/2008	1 500 000	80 460	31 451	29 093	29 093

	BSA SO 08	BSA PC 880 M 2008
Prix de souscription	0,0001	0,0001
Prix d'exercice	12,95	15,64
Date limite d'exercice	02/07/2013	31/12/2012
Parité	1	1
Solde au 31/12/2007		
Attribuées pendant l'exercice	29 093	37 093
Exercées pendant l'exercice		
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice		
Solde au 31/12/2008	29 093	37 093

4.12. Provisions

	Provision pour risques	Provision pour litiges	Total
Valeurs à l'ouverture au 01/01/2008		375	375
Dotations	801	537	1 338
Reprises		-375	-375
Valeurs à la clôture au 31/12/2008	801	537	1 338

L'évolution des relations avec un développeur de projets en Grèce ont nécessité la comptabilisation d'une provision pour risques de 700 K€.

Les provisions pour litiges concernent principalement le litige avec la précédente gérante de la société Windream One, soit 354 K€ ainsi qu'une provision pour aléa liée au plan de restructuration d'un montant de 150 K€. Cette dernière n'a pas été déduite du résultat fiscal.

4.13. Emprunts et dettes financières

	Emprunt obligataire convertible	Découverts bancaires et équivalents	Autres dettes financières	Total
Valeurs à l'ouverture au 01/01/2008	240 000	0		240 000
Augmentation		5 241		5 241
Valeurs à la clôture au 31/12/2008	240 000	5 241	0	245 241

En octobre 2007, THEOLIA a procédé à l'émission d'OCEANES (Obligations convertibles à option et/ou d'échange en actions nouvelles et existantes) d'un montant total de 240 000 K€.

Les principales caractéristiques de cette opération sont les suivantes :

Type d'instrument financier :	OCEANES
Nombre d'obligations :	11 538 462
Montant de l'émission initiale :	190 000 000 €
Clause d'extension :	25 000 000 €
Option de sur-allocation :	25 000 000 €
Durée de l'emprunt :	Du 30 octobre 2007 au 1 ^{er} janvier 2014
Intérêt annuel :	2,00%
Taux de rendement actuariel brut	3,25%

Dans le cadre du refinancement du parc éolien CED (Maroc) la Société a mis en place un découvert bancaire de 5 241 K€ destiné à rembourser la dette de ce dernier. Ce découvert a été soldé au début de l'année 2009.

L'essentiel de la dette est à taux fixe. Aucun instrument financier dérivé n'a été mis en place pour couvrir les éventuels risques de taux et de change.

4.14. Emprunts et dettes financières par échéance

31/12/2008	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires convertibles			240 000	240 000
Découverts bancaires et équivalents	5 256			5 256
TOTAL	5 256	0	240 000	245 256

4.15. Autres dettes

	31/12/2008	31/12/2007
Fournisseurs	12 807	6 874
Autres	3 890	3 928
TOTAL	16 697	10 802

	31/12/2008	31/12/2007
Dettes sociales	1 103	395
Dettes fiscales	854	944
TOTAL	1 957	1 339

Le poste fournisseurs comprend une dette de 6 000 K€ liée à la réservation de turbines pour un projet éolien.

4.16. Autres dettes par échéance

31/12/2008	Moins de 1 an	Total
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 807	12 807
Dettes fiscales et sociales		
<i>Personnel</i>	599	599
<i>Organismes sociaux</i>	504	504
<i>Etat, Taxe sur le chiffre d'affaire</i>	854	854
Autres Dettes	3 890	3 890
TOTAL	18 654	18 654

4.17. Intégration fiscale

THEOLIA a opté pour l'intégration fiscale depuis le 1er juillet 2004. A ce titre elle est seule redevable de l'impôt sur les sociétés pour l'ensemble des sociétés membres du groupe fiscal.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la société tête de groupe comptabilise en produit les sommes versées par les filiales au titre de leur imposition comme si elles étaient redevables séparément.

A la clôture de l'exercice, le périmètre d'intégration fiscale est composé des sociétés suivantes :

- ↳SAEE
- ↳SAPE
- ↳CS2M
- ↳VENTURA
- ↳THEOLIA Participation
- ↳THEOLIA France
- ↳THERBIO
- ↳Némeau
- ↳Ecoval 30
- ↳Ecoval Technology
- ↳SERES Environnement
- ↳Royal Wind
- ↳CEFF
- ↳CESAM
- ↳CESA
- ↳CECOS
- ↳Natenco SAS

Le déficit fiscal reportable du groupe se monte à 95 373 K€

5. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice se monte à 7 415 K€ contre 5 969 K€ pour l'exercice précédent. Il se compose des frais de groupe facturés aux filiales.

5.2. Transfert de charges et reprise sur provision d'exploitation

Les transferts de charges d'un montant de 2 170 K€ se décomposent de la façon suivante :

- Charges imputées sur la prime d'émission 41 K€
- Frais d'acquisition des titres de participation 1 148 K€
- Autres 14 K€
- Reprise de provision 967 K€

La diminution de ce poste en 2008 provient de l'absence de transfert de charges liées à l'émission d'emprunt (6,6 M€ en 2007 au titre de l'OCEANE), ainsi que la baisse des frais à imputer sur prime d'émission (6 M€).

5.3. Autres produits

Les autres produits s'élevant à 4 626 K€ correspondent principalement aux éléments suivants :

- Refacturation à une filiale de travaux payées pour son compte 4 500 K€
- Autres refacturations 126 K€

5.4. Achats et charges externes

Les « autres achats et charges externes » sont principalement composés des éléments suivants :

- Acquisition de 10 turbines d'une puissance totale de 21 MW et d'une valeur de 20 110 K€. Ces turbines, qui ne sont pas encore affectées à la clôture, ont été stockées pour ce même montant. Hors provision pour dépréciation, le cumul de ces opérations est sans impact sur le compte de résultat ;
- La comptabilisation de 4 500 K€ de charges correspondant à des travaux réalisés pour le compte d'une filiale en Italie. Ces derniers lui ont été refacturés (cf. 5.3 « autres produits »). Cette opération n'a pas d'impact sur le résultat d'exploitation.

5.5. Rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations versées aux mandataires au cours de l'exercice s'élèvent à 1 611 K€ contre 2 489 K€ en 2007 et se répartissent ainsi :

	31/12/2008	31/12/2007
Salaires bruts (dont primes)	443	2 352
Avantages en nature	10	20
Honoraires Administration générale	918	
Jetons de présence	239	118
TOTAL	1 611	2 489

5.6. Charges de personnel

	31/12/2008	31/12/2007
Salaires	3 081	3 575
Charges sociales	1 979	1 236
Charges de personnel	5 060	4 811
<i>Effectif</i>	<i>38</i>	<i>21</i>

Cette variation s'analyse de la façon suivante :

La diminution de la rémunération du Président (159 K€ contre 1 968 K€) est compensé par des versements sous forme d'honoraires en 2008.

L'augmentation des rémunérations d'un montant net de 970 K€ est liée à la croissance importante de l'effectif en 2008.

Les charges sociales s'élèvent à 1 979 K€ en 2008 contre 1 236 K€ en 2007. Ce montant inclut la cotisation URSSAF due sur l'attribution d'actions gratuites pour un montant de 708 K€ .

5.7. Information sur le personnel

L'effectif à la clôture de la société est de 38 personnes cadres.

- Engagements de retraite : en raison du caractère non significatif de ce type d'engagement la société n'a pas comptabilisé de provision pour indemnités de départ à la retraite.
- Droit individuel à la formation : l'ensemble du personnel dispose d'un droit individuel à la formation de 775 heures pour un total de 13 K€ (valorisées en fonction du coût horaire des personnels hors charges sociales).
-

5.8. Charges et produits financiers

Le résultat financier de l'exercice 2008 est négatif de 125 614 K€ contre un résultat positif de 9 538 K€ en 2007.

Ce déficit s'explique principalement par la constatation sur cet exercice des provisions pour dépréciation de titres et créances liées à la valorisation des différentes filiales détenues.

Les produits financiers s'élèvent à 15 385 K€ et se décomposent ainsi :

- Intérêts rémunérant les avances de fonds aux filiales 9 366 K€
- Intérêts rémunérant les prêts d'actionnaires 2 082 K€
- Produits issus des placements de trésorerie 2 751 K€
- Transfert de charges financières 57 K€
- Reprises sur dépréciation des actifs financiers 839 K€
- Produits de cession des actions propres 259 K€
- Gains de change 31 K€

Les charges financières s'élèvent à 140 999 K€ et se décomposent ainsi :

- Intérêts OCEANE 4 800 K€
- Moins value sur cession des actions propres 1 340 K€
- Prime de non conversion OCEANE 3 267 K€
- Dépréciations des actifs financiers 131 335 K€
- Intérêt liés au découvert 172 K€
- Commissions de non utilisation 57 K€
- Autres 28 K€

Les intérêts liés à l'emprunt obligataire se sont élevés à 4 800 K€ en 2008 contre 816 K€ en 2007 pour 2 mois seulement.

5.9. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel de l'exercice est de 3 919 K€ contre une perte de 1 079 K€ en 2007.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 15 008 K€ tandis que les charges exceptionnelles sont de 11 089 K€.

Les produits concernent le prix de cession des titres THENERGO (15 M€), qui génère une plus value de 5 172 K€.

Les charges exceptionnelles correspondent à :

↘ Valeur des titres Thenergo cédés	9 828 K€
↘ Plan de restructuration	543 K€
↘ Dotation aux amortissements dérogatoires	489 K€
↘ Autres charges	228 K€

5.10. Impôt sur les sociétés

▪ Charge/produit

Ce poste s'analyse comme suit :

↘ Crédit d'impôt recherche	92 K€
↘ Economie d'impôt liée à l'intégration fiscale	148 K€

▪ Accroissement/allègement de la dette future d'impôt

	Base clôture	Impôt
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM	153	51
Ecarts de conversion - actif	-101	-34
Ecarts de conversion - passif	581	194
Provisions pertes de change latentes	101	34
Provision MV Actions Propres (Non Ded)	30	10
Prime de non conversion	3 777	1 259
Contribution sociale de solidarité	6	2
Charges à répartir sur OCEANE	-4 737	-1 579
TOTAL	-191	-64
Déficit reportable	95 633	31 875

6. ENTREPRISES LIEES

SOCIETES	Participations (Brut)	Créances rattachées à des participations (Brut)	Prêts	Créances clients et comptes rattachés (Brut)	Comptes courants (Dettes)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Prestation de services (Produits)	Autres produits financiers	Autres produits	Prestation de services (Charges)
THEOLIA CANADA		912		198			102	41		
THEOLIA DEUTSCHLAND GMBH		8 061		289				383		
BIOCARB	1 757	1 283		98			70	52		
EOVAL TECHNOLOGY SAS	40	4 379						227		
SERES ENVIRONNEMENT		244			97			9		
THERBIO SA	14 634	7 688		446			369	417	4	
EOVAL 30 SA		1 882						66		
NEMEAU SAS										
CENT EOL DE FRUGES LA PALETTE	37			65			54			
THEOLIA FRANCE	40	32 223		287		666	162	1 733	91	55
THEOLIA PARTICIPATIONS	40	12 083		69			57	700		
CS2M	2 932			61	501		51	3		
SAEE		113		69			58	7		
SAPE		360		69			58	12		
VENTURA	5 129	14 085		1 025		4	857	716		
ROYAL WIND		97		69			57	3		
CEFF		82	1 811	86			72	134		
CENT EOL DE SEGLIEN		4	3 125	81			68	178		
CENT EOL DES PLOS		714	1 665					121		
CENT EOL DU MOULIN DE FROIDURE		679	4 461					252		
CENT EOL DES SABLONS		52	3 112					151		
CENT EOL DU GRAND CAMP		1 682						97		
CENT EOL DU PLATEAU DE RONCHOIS		4 224						199		
CENT EOL DE SALLEN		447	2 741					158		
CENT EOL DES COSTIERES		527		65			54	30		
CENT EOL DES GARGOUILLES		534		65			54	18		
CENT EOL DE CROIX BOUDETS		763		65			54	44		
CENT EOL DE CHASSE MAREE								40		
CENT EOL DU MAGREMONT		2 480		65			54	143		
CENT EOL DE LA VALLEE DE LA TRIE		1 041		65			54	60		
CENT EOL DE L'AQUEDUC				65			54			
CENT EOL DE CANDADES				65			54			
CENT EOL DU CHEMIN DE FER				65			54			
CENT EOL DE COUME				65			54			
CENT EOL DE LA FORET DE BOULTACH				65			54			
CENT EOL DE DAINVILLE				65			54			
CENT EOL DE DEMANGE				65			54			
CENT EOL DE MOTTENBERG		1		65			54			
CENT EOL DE SORBIERE				65			54			
CENT EOL DES SOUTETS				65			54			
SNC BAUDIGNECOURT								2		
SNC LE CHARMOIS								6		
THEOLIA IBERICA		8 564		392			154	381		
NATENCO HOLDING GMBH	195 397	4 261		6 771			3 106	203		
NATENCO GMBH		61 566				577		2 871		18
NATENCO SAS		2 233		70			57	106	1	
LES 4E				69			57			
NATENCO CZECH REP. IG				28						
THEOLIA WIND POWER PVT (INDIA)	800									
THEOLIA BRAZIL		839		79			51	23		
THEOWATT		18						1		
THEOLIA GREECE	57	213		215			154	5		
THEOLIA CEE Gmbh	1 000	24		215			102			
THEOLIA EMERGING MARKETS	901	1 712	26 250	222		1 250	102	1 308		1 27
CED	45 385	6 818		243			265	216		
THEOLIA SOUTH AMERICA	0	103		51			51	3		
THENERGO ME (Sous Groupe)										
Maestrale Energy Srl	16 464	6 132		463		74	463	172		
Maestrale Giunchetto		1 742						62		
Neo Annemos				878					4 500	
Aerchetto		9 578						57		
ECOLUTION				1					1	
WINDREAM ONE	0	692						38		
TOTAL	284 615	201 135	43 165	13 582	597	2 572	7 415	11 448	4 597	2 000

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. Engagements donnés

La société THEOLIA en sa qualité de holding, est amenée à consentir différentes garanties pour permettre à ses filiales d'exercer leur activité. Ces engagements sont les suivants :

a) Garantie pour couvrir les besoins en fond de roulement : Les sociétés du groupe sont amenées à consentir des cautions solidaires, garanties à première demande et lettres de confort pour garantir les lignes de crédit octroyées par les établissements financiers destinées à financer leur besoin en fonds de roulement.

b) Garantie pour couvrir les besoins en fonds de roulement des filiales allemandes : Theolia s'est portée caution d'un montant maximum de 7,5 millions d'euros au bénéfice d'une part de la Südwestbank et d'autre part de la Bernhauser Bank AG au titre de la garantie de deux lignes de crédit d'un montant de 10 millions d'euros chacune consenties par ces dernières à NATENCO GmbH, filiale de THEOLIA. Ces lignes de crédit sont destinées à financer le besoin en fonds de roulement de NATENCO.

L'engagement pris auprès de la Bernhauser Bank a une durée de vie d'un an et court depuis le CA du 14 mai 2007.

L'engagement pris auprès de la Südwestbank a une durée de vie d'un an et court depuis le CA du 14 septembre 2007

En outre, Theolia a octroyé une lettre de confort au profit des banques de Theolia Deutschland à hauteur de 2 millions d'euros.

c) Garanties au profit des fournisseurs de turbines : Les sociétés du groupe sont amenées à consentir des garanties à première demande ou des cautions solidaires pour garantir les dettes des filiales envers fabricants d'éoliennes durant la période précédant la mise en place du financement définitif des parcs éoliens par un établissement financier.

d) Garanties pour les financements de parcs éoliens : Les sociétés du groupe sont amenées à consentir des garanties dans le cadre du financement de parcs éoliens par des établissements financiers ou pour le démantèlement des éoliennes.

- **En France**

Les accords-cadres avec les banques prévoient un engagement solidaire de THEOLIA (avec THEOLIA France et Theowatt) de mettre à disposition des SSP, via des apports en capital et/ou des prêts d'actionnaires, les sommes correspondant à la fraction convenue avec les banques des coûts de construction des Parcs Éoliens. De même, aux termes de ces accords, THEOLIA (avec THEOLIA France et Theowatt) est solidairement tenue de couvrir, via de nouveaux apports en capital et/ou prêts d'actionnaires, tout dépassement des budgets de construction validés avec les banques.

Ces engagements concernent les SSP suivantes :

- Centrale Éolienne des Plos ("**CEPLO**"),
- Centrale Éolienne du Moulin de Froidure ("**CEMDF**"),
- Centrale Éolienne de Sallen ("**CESAL**"),
- Centrale Éolienne du plateau de Ronchois ("**CERON**"),
- Centrale Éolienne du Grand Camp ("**CELGC** »).

Enfin, les accords cadres avec les banques instituent un cautionnement solidaire de THEOLIA quant au remboursement des sommes dues au titre des crédits relais consentis par les banques aux SSP aux fins de financer la TVA relative à la construction des Parcs Éoliens.

- **Financement de l'activité Éolienne avec des associés minoritaires**

THEOLIA a conclu le 16 mai 2005, un protocole d'accord avec les associés minoritaires de la SA Ventura modifié par des avenants en date des 30 juin 2005, 12 mai 2006 et 30 avril 2007. Ce protocole fixe les principes de collaboration entre THEOLIA et sa filiale. Les principales caractéristiques de cette collaboration sont les suivantes :

Tous les projets éoliens du Groupe, en ce compris les projets d'acquisition, actuels ou futurs, seront développés et construits par la SA Ventura, et ce, dans les limites du business plan établi chaque année. A cette fin, la société Ventura établira chaque année avec le concours de THEOLIA un business plan délimitant le nombre et l'ampleur des projets envisagés et déterminant le montant des fonds propres correspondants à apporter par THEOLIA.

Pour chaque projet de ferme éolienne s'inscrivant dans le cadre du business plan sus visé, une SAS ad hoc sera constituée et détenue, soit directement soit via une holding, à hauteur de 80 % par Ventura, filiale de Theolia, SA et à hauteur de 20 % par messieurs Guyot, Bouffard et De Saint Jouan (actionnaires minoritaires au 31/12/2007).

- **En Inde**

En Inde, THEOLIA, consenti un gage sur ses comptes de SICAV à la société générale à hauteur de 9,8 millions d'euros au profit de la Deutsche Bank. La garantie vise à couvrir l'absence éventuelle de financements du projet détenu par la société THEOLIA Wind Power à hauteur de 10 MW. Cet engagement expire en mars 2009.

- **Au Maroc**

Suite à l'acquisition de la Compagnie Eolienne du Detroit (CED) le 4 janvier 2008 et dans le cadre du refinancement de la dette de CED par la BMCI, THEOLIA a consenti un nantissement de titres de CED à la BMCI, Calyon, Dexia Crédit Local, KBC Bank, succursale française et Natixis, le 9 juin 2008

e) Engagement divers

Contrat de location du siège social

La Société s'est engagée contractuellement à louer les locaux du siège social pour une durée de 9 ans sans possibilité de résiliation anticipée, soit le 28 février 201

Cautions

Caution dans le cadre des prêts souscrits par Ecoval 30

Dans le cadre des activités de Ecoval 30, THEOLIA s'est portée caution solidaire à hauteur de 2 000 K€ du prêt contracté en date du 27 juin 2005 par Ecoval 30 auprès de la Société Générale dont l'échéance est au 14 juin 2012.

Soutien au développement des activités d' Ecoval Technology

Dans le cadre de son soutien au développement des activités de Ecoval Technology, THEOLIA s'est porté caution auprès de la BFCC pour une somme globale maximale de 140.000 €.

Financements de projets

La société THEOLIA s'est portée caution solidaire sur les opérations suivantes :

- ↳ Souscription d'un engagement de caution solidaire envers la société ENTENIAL en garantie du paiement des concours consentis par la SCI CS2M.
- ↳ Souscription d'un engagement de caution solidaire auprès de la ROYAL BANK OF SCOTLAND au bénéfice de la SAS SEGLIEN ;
- ↳ Souscription d'un engagement de caution solidaire auprès de la ROYAL BANK OF SCOTLAND au bénéfice de la SAS CEFF ;

Garanties au profit des fournisseurs de turbines

En Italie, Theolia a consenti une caution solidaire à hauteur de 36.4 millions d'euros à Vestas au titre d'un contrat de vente de 35 éoliennes en date du 18 juillet 2008 entre Vestas et la société Aerochetto Italie, filiale de Maestrone, pour le projet Aero-Chetto.

Garantie au profit d'un acquéreur

Dans le cadre de la vente d'un parc éolien d'une puissance globale de 24 MW pour un prix de 40,8 millions d'euros par Natenco GmbH au profit de Hohenlohe Windpark 1 GmbH & Co, Hohenlohe Windpark 2 GmbH & Co KG, Hohenlohe Windpark 3 GmbH & Co KG, Hohenlohe Windpark 4 GmbH & Co. KG, Hohenlohe Windpark 5 GmbH & Co KG et Hohenlohe Windpark 6 GmbH & Co KG, sociétés affiliées à Meinl International Power Ltd, Theolia par un conseil d'administration en date du 8 janvier 2008, a octroyé une garantie inconditionnelle et irrévocable de restitution du prix de cession susmentionné en cas d'annulation de ladite vente par un ou plusieurs acquéreurs et de défaillance de Natenco GmbH dans le remboursement du prix de cession. Cet engagement expire le 30 juin 2009.

2. Engagements reçus

Le 24 décembre 2008, THEOLIA SA a annoncé la vente de la totalité de sa participation (soit 4 716 480 actions) dans Thenergo à la société Hestiun pour un montant de 15 millions d'euros. La société conserve une option de racheter ces actions, si elle le souhaite, au prix convenu de 110 % du prix de vente sous 12 mois et de 120 % de ce même prix sous 12 mois supplémentaires.

8. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Forme juridique	Raison sociale	% détention directe	Adresse	Ville	Code SIRET	Capital à nouveau (en K€)	Reserves et report (en K€)	Résultat (en K€)	Chiffre d'Affaire (en K€)	Valeur comptable (brut) des titres détenus	Dépréciations	Valeur comptable (net) des titres détenus	Montant des prêts et avances accordés
SCI	CS2M	100,00%	Paix de la Duranne Les Pleiades Bat F 860, Rue René Descartes	13795 Aix en Provence cedex3	425094398000046	37	173	1 335	0	2 932	1 078	1 854	0
SAS	THEOLIA France	100,00%	Paix de la Duranne Les Pleiades Bat F 860, Rue René Descartes	13795 Aix en Provence cedex3	48003982500025	40	337	-1 255	720	40		40	32 223
Gmbh	Natenco Holding	100,00%	Hirschstrasse 5	72649 Wolfschlugen	722378	195 395	-295	188	0	195 397	67 900	127 497	4 261
SAS	THEOLIA PARTICIPATIONS	100,00%	860, Rue René Descartes	13795 Aix en Provence cedex3	48003961900022	40	-1 011	-8 242	0	40		40	12 083
SAS	Ecovall Technology	100,00%	360 Rue Louis de Broglie	13793 AIX-EN- PROVENCE CEDEX 3	4799175930028	40	-1 058	-324	584	40		40	4 379
SA	THERBIO	100,00%	360 Rue Louis de Broglie	13793 AIX-EN- PROVENCE CEDEX 3	39997960800060	6 201	-619	-3 338	0	14 634	14 634	0	7 688
SA	VENTURA	99,42%	4 rue Jules Ferry Immeuble Le Regent	34000 Montpellier	43495534000048	500	-1 200	-3 190	11 140	5 129		5 129	14 085
Srl	MAESTRALE Green Energy	95,00%	Kokotroni, N° 15 - Ano Liassia	Athènes	049540090967	60	-120	-428	0	57	57	0	213
Limited	THEOLIA WIND POWER PVT India (en INR)	36,48%	1008-1009 Mercantile House 15 Kasturba Gandhi Marg New Delhi - 110 001, India	20123 Milano	110001 New Delhi INDIA	130 251	-19 416	0	0	800		800	6 132
Gmbh	THEOLIA CEE	100,00%	C/o MM-Trust Landstrasser Hauptstrasse 143/22	1030 WIEN AUSTRIA	297793	1 000	-182	-901	0	1 000	1 000	0	24
SA	THEOLIA Emerging Markets (en MAD)	47,62%	231, bd Bir Anzarane	20000 Casablanca	170 779	21 000	-6 347	-4 176	17 757	901		901	27 962
SA	Centrale éolienne de Fuges la Palatte	92,00%	Paix de la Duranne Les Pleiades Bat F 860, Rue René Descartes	13795 Aix en Provence cedex3	49127142500010	37	-60	-60	0	37		37	
SA	BIOCARB (en CHF)	92,27%	4, Chemin du Chalet du Bac	1283 La Plaine Genève		2 600	-2 966	-1 232	2 550	1 757	1 757	0	1 283
SARL	Windream One	100,00%	BP 21014 21014	29210 Brest cedex 1	49360054800017	1	13	-624	270	0		0	692
SA	Centrale éolienne de Déroit	99,90%	Angle Boulevard Pasteur - rue Ahmed Chawki et rue du Mexique	Tanger Marocco	13 749	181 111	159 586	-6 706	71 960	45 385	12 129	33 255	6 818
SARL	THEOLIA SOUTH AMERICA HOLDING LTDA	99,90%	Rua Furriel Luiz Antonio Vargas, n° 250/1002 - Bairro Bela Vista	Porto Alegre/RS, Brazil, CEP 90470- 130	43205985047	1		-416		0		0	103

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008

Jean JOUVE
72 rue Saint Jacques
13006 Marseille

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

THEOLIA
Société Anonyme
75, rue Denis Papin
13290 Aix-en-Provence

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société THEOLIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 1 "Continuité d'exploitation" de l'annexe aux comptes.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2008 tels qu'indiqués dans l'annexe dans la note 1. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce. :

La note 1.3 «Immobilisations financières» de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, le 30 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Jean JOUVE

Deloitte & Associés

Anne-Marie MARTINI